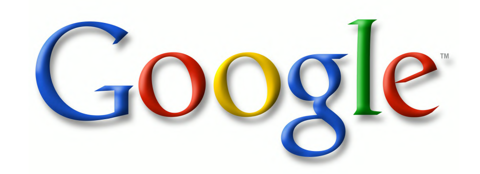
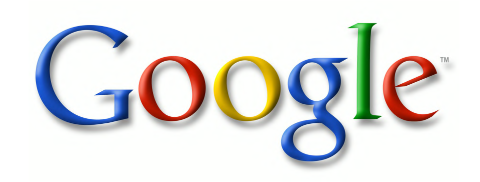






ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVIII.

OCTOBRE.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

[redacted]

AVIS.

ON *s'abonne actuellement pou*
JOURNAL DES SÇAVANS au
reau du Journal de Paris, rue
Four S. Honoré; & c'est à l'adr
du Directeur de ce Journal qu'il f
envoyer les objets relatifs à celui
Sçavans. Le prix de la Souscript
de l'année est de 16 liv. pour Pa
& de 20 liv. 4 s. pour la Provin
soit in-12 *ou* in-4°. *Le JOURN*
DES SÇAVANS est composé de q
torze Cahiers; il en paroît un c
que mois, & deux en Juin & en
cembre.



LE

JOURNAL
DES
SÇAVANS.



OCTOBRE. M. DCC. LXXVIII.

RECHERCHES sur l'ancien Peuple Finois, d'après les rapports de la Langue finoise avec la Langue grecque. Par M. le Pasteur *Nils Idman*; Ouvrage traduit du Suédois par M. *Genet* le fils, Secrétaire Interprête de MONSIEUR, Membre des Sociétés Littéraires *Utile Dulci* de Stockholm &

Apollini Sacra d'Upsal. A St
bourg, chez Bauer & Treu
1778. *in*-8°.

LES Finois, anciens descend
des Scythes, selon M. Idm
ont eu autrefois des guerres &
relations avec les Grecs. Ceux
fondèrent plusieurs Colonies d
les pays des Scythes sur les bords
la Mer Noire. Lorsque les d
puissans Conquérans de l'Asie, Cy
& Darius, ensuite Alexandre,
enfin les Romains portèrent la gue
chez ces Peuples, les émigrati
devinrent plus fréquentes & p
nombreuses. Sans parler des Lap
à l'extrémité septentrionale de
Norvège, de la Suède & de la R
sie, vers la mer glaciale, toute
grande Principauté de Finlande
la réserve de quelques Paroisses
Nylande & de la Bothnie orienta
où il s'est établi des Colonies S
doises, est habitée par des Fir

:ndus des anciens Habitans du
. Ces mêmes Finois ont été aussi
remiers Habitans de la Carélie ;
Estonie, de la Livonie & de
rie. Ceux des Scythes qui ga-
:nt les parties méridionales de
ope, furent connus des Histo-
Grecs & Romains, dont ils
nt voisins. Mais ceux qui s'en-
èrent dans les contrées septen-
ales, furent ignorés, & leur
ire est enveloppée des plus
ses ténèbres.
ı partie de la Nation Finoise
occupe encore le pays propre-
appellé la Finlande ne s'est
s mêlée avec les Goths, quoi-
es familles nobles attirées à la
par différens motifs, se soient
ıtumées à la langue Suédoise,
:epuis long-tems est la langue
nelle de cette Noblesse. La
se ne se trouve donc que chez
Peuple. On ne connoît ni im-
: ni manuscrit en cette langue
le seizième siècle. On traduisit

[redacted]

alors divers morceaux de l'Ancie Teſtament & tout le Nouveau e Finois; l'édition parut en 155 Feu M. Barthelemy Vhael avoit er trepris de compoſer une Grammair la mort l'empêcha de porter cet O vrage à ſa perfection; de ſorte qu celui qui, rédigé ſur ſes papier: fut publiée à Abo en 1733, ne co tient que les premiers principes. I Docteur Daniel Juſlénius fit impi mer dans la même Ville en 174 un Vocabulaire ou Lexique Fino

M. Idman n'eſt pas le premi qui ait reconnu des mots grecs da le Finois, mais il ne croit pas q perſonne ait pouſſé plus loin q lui la comparaiſon des deux langu Il les compare relativement au nor bre primitif des lettres, aux accen aux dialectes, aux déclinaiſons, a conjugaiſons, aux adverbes de lie aux degrés de comparaiſon pour . adjectifs, à la manière de former . dérivés des primitifs, aux pronom aux prépoſitions, &c. Enſuite

donne une longue liſte de mots pour prouver que le Peuple Finois a eu des Dieux & des Fêtes, avec la même dénomination que chez les Grecs, pareillement des noms propres, des termes pour déſigner les qualités humaines, les événemens de la vie, les inſtitutions, les profeſſions de la Société, & beaucoup d'autres objets. Il en conclut que les Finois n'ont pas *été* un Peuple auſſi groſſier que les Hiſtoriens l'ont repréſenté, & que Pythias eſt plus croyable dans ce qu'il a dit des Arts & des douceurs de la vie qu'on remarquoit dans le Nord.

M. Genet le fils, dont nous avons déjà parlé avantageuſement au ſujet de la traduction de l'Hiſtoire d'Eric IV a traduit auſſi cet Ouvrage de M. Idman, & a dédié ſon travail à la Société Littéraire *Apollini ſacra* d'Upſal. M. Oberlin, dont le nom eſt bien connu dans la République des Lettres, s'eſt chargé de faire im-

primer à Strasbourg cette traduction à laquelle il a ajouté quelques remarques.

HISTOIRE générale de la Chine, ou Annales de cet Empire, traduites du *Tong-kien-kang-mou* par le feu Père Joseph-Anne-Marie *de Moyriac de Mailla*, Jésuite françois, Missionnaire à Pekin : publiées par M. l'Abbé *Grosier*, & dirigées par M. *le Roux des Hauterayes*, Conseiller-Lecteur du Roi, Professeur d'Arabe au Collége Royal de France, Interprête de Sa Majesté pour les Langues orientales ; Ouvrage enrichi de figures & de nouvelles cartes géographiques de la Chine ancienne & moderne, levées par ordre du feu Empereur Kan-hi, & gravées pour la première fois. Tomes V & VI. A Paris, chez P. D. Pierres, Imprimeur du Grand Conseil du Roi & du Collége

Royal de France, rue S. Jacques; Cloufier, Imprimeur de la Faculté de Théologie, rue S. Jacques. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-4. Le premier, de 564 pages; le fecond de 588.

ON ne peut que donner des éloges au zèle & à l'empreffe-ent des Editeurs de cet Ouvrage, ii ne paroiffent occupés que du in de remplir avec promptitude urs engagemens envers le Public. es deux nouveaux volumes con-;nnent l'Hiftoire de la Chine de-iis l'an 420 de J. C. jufques & mpris l'an 888, & il y a lieu d'ef-:rer que nous verrons dans peu la ı de ce grand Ouvrage.

A l'extinction de la Dynaftie des cin, l'an 420 de J. C., la Chine trouva divifée en plufieurs petites ouverainetés, mais indépendam-ient de cette divifion, il fe forma :ux grands Empires, l'un dans le

Nord, & l'autre dans le Mi
Le Père de Mailla continue
chaîne historique par celui du Mi
dont les Empereurs étoient Chino
Ceux du Nord étoient des Tartai
qui avoient envahi les Provinces se
tentrionales. Il n'indique en mar
que ceux de la Dynastie des Son
qui régnoient dans le Midi, ce q
semble faire croire qu'il n'y avo
qu'un seul Empereur, & que l'aut
n'étoit qu'un petit Souverain re
belle. Les Annales Chinoises les in
diquent l'un & l'autre, & dès-lo
on apperçoit au premier coup d'œ
que la Chine étoit alors divisée e
deux Empires. On devoit suivre cet
méthode dans la traduction que l'o
en donne. Quoi qu'il en soit, le nou
vel Empereur du Midi fit porter
sa Dynastie le nom de Song qui éto
celui d'une petite Principauté qui l
avoit été donnée par le dernier Em
pereur des Tcin. Ce Chef de Dynast
nommé Kao-tsou monta sur le Trô
l'an 420 de J. C. Le dernier Empe

vivoit encore, pour s'en débarrasser il offrit un sacrifice au *Tien* ou au Ciel, mêla du poison dans le vin qui devoit être offert, & en envoya une bouteille à l'Empereur détrôné, espérant que la Religion lui défendroit de la refuser. Mais un Ministre fidèle de ce Prince infortuné, avala le vin & mourut peu de tems après. Le Prince détrôné & son épouse, se retirèrent dans un appartement écarté, où ils étoient obligés de préparer de leurs propres mains tout ce qu'ils devoient manger. Le nouvel Empereur avoit la politique de ne point paroître user de violence, espérant de réussir par la trahison : il parvint dans la suite à le faire étouffer dans son lit, alors il affecta beaucoup de tristesse, prit le deuil & fit enterrer magnifiquement celui qu'il avoit fait périr avec tant de barbarie. Il ne jouit pas longtems de son crime, & mourut l'année suivante âgé de 67 ans. Voici le portrait que le P. de Mailla en fait.

» C'étoit un Prince né avec les plus » grandes qualités & avec des incli» nations ſupérieures à ſa naiſſance; » brave ſans oſtentation, ſévère » ſans dureté; il fut également ha» bile dans la guerre & dans le » Conſeil, ſans tenir à ſon ſentiment » d'une manière trop opiniâtre, mo» deſte ſans affectation, il fut doux, » honnête & même bon à l'égard » de tout le monde. Simple dans » ſes habits, frugal à ſa table, il » n'ambitionna point de ſomptueux » édifices; le Trône ſur lequel il » monta ne corrompit point ſes » mœurs & ne lui fit point changer » ſa façon de vivre. On le vit rare» ment ſortir du Palais, unique» ment pour ſon plaiſir : modéré » dans ſes paſſions, il eut peu de » femmes & elles n'eurent jamais » aſſez d'empire ſur lui pour lui » faire manquer aux devoirs du » Trône ». Nous tranſcrivons avec peine un ſi bel éloge qui ſuit immédiatement la trahiſon que nous ve-

nons de rapporter. Il faudroit que d'autres actions d'un caractère différent la fissent oublier. Peut-être étoit-il nécessaire de remarquer que toutes ces belles qualités étoient celles d'un homme qui aspiroit au Trône, & que quand il y fut monté, il n'eut pas le tems de rien faire de remarquable, puisqu'il ne fit pour ainsi dire qu'y paroître. Son fils qui lui succéda fut si peu sensible à sa mort, qu'il daigna à peine en prendre le deuil. On le déposa au bout d'un an, on le fit mourir & on mit à sa place un autre fils de Kao-tsou.

Cette Dynastie fut détruite l'an 479, & celle qui porte le nom de Tsi lui succéda; à celle-ci l'an 502, en succéda une autre appellée Leang qui fut détruite l'an 557; alors celle de Tchin monta sur le Trône & régna jusqu'en 590; enfin en 619, la Dynastie des Tang parvint au Trône, & mit fin à tous les troubles qui avoient agité la Chine pendant *que ces* cinq petites Dynasties

[redacted]

avoient régné. Outre ces Dynaſties qui étoient établies dans le midi, il y en avoit d'autres dans le Nord qui formèrent également un Empire, & cette multitude de Souverains qui régnoient tous à la fois dans ce pays, jette quelque confuſion dans l'Hiſtoire. Au reſte, le P. de Mailla a ſuivi à cet égard le texte Chinois. Mais dans ce texte les événemens y ſont cependant plus clairs, parce qu'on y marque, en tête, à quel Empire ils appartiennent; peut-être que pour des Européens, à qui la Chine eſt moins familière, on auroit mieux fait de donner ſéparément l'Hiſtoire de chacun de ces deux Empires, celui du Nord & celui du Midi. Dans l'Hiſtoire Chinoiſe les Ouei Tartares qui occupoient l'Empire du Nord, portent le titre d'Empeur, le P. de Mailla ne les appelle que des Princes de Ouei.

La Dynaſtie des Tang qui ſuc- *céda* à ces tems de troubles fut une

des plus puissantes & des plus célèbres de la Chine. Elle eut beaucoup d'affaires avec les Etrangers; nous aurions desiré que le Traducteur, quand il s'agit de ces Etrangers, se fût attaché à donner leur nom tel que nous le connoissons, & non pas tel qu'il est corrompu par les Chinois; ainsi au lieu de dire *Tou-Kiuei*, *Ko-han*, il étoit plus naturel de dire *Turck*, *Khan*; les noms Chinois sont assez désagréables à un Lecteur Européen, & par cette raison il étoit inutile de les multiplier; on pouvoit, pour l'exactitude, se contenter de dire que les Chinois altèrent ainsi tel ou tel nom & prendre ensuite le vrai nom.

Tai-tsong qui régnoit en 626, fut un Prince célèbre. Un des Grands de l'Empire lui présenta un jour un placet par lequel il lui demandoit d'éloigner d'auprès de sa personne les flatteurs. Il dit à l'Empereur que s'il vouloit les connoître, il n'avoit qu'à proposer dans le premier Con-

[redacted]

ſeil quelque choſe de contraire au bien de l'Etat, & inſiſter à ce qu'on le mît à exécution, que par-là il verroit ceux qui flatteroient ſervilement ſes volontés. » Je conviens, » répondit l'Empereur, que ce » moyen eſt ſûr, mais ſi un Souve- » rain uſe de détours avec ſes Grands, » peut il en exiger de la droiture ? » Les Princes ſont comme les ſour- » ces des ruiſſeaux, & ſes Officiers » comme l'eau qui en coule : ſi la » ſource eſt pure, le courant l'eſt » auſſi ; d'ailleurs j'ai toujours eu de » l'averſion pour ces ruſes qui ne » ſervent qu'à gâter le cœur. J'aime » mieux ignorer le mal s'il exiſte, » que de le découvrir par des voies » obliques & indignes de cette fran- » chiſe ſi recommandée par nos » Anciens ».

Ce même Prince ſe rendit redoutable dans la Tartarie, & tous les Peuples voiſins venoient lui rendre hommage. Un jour les Grands lui propoſèrent de faire raſſembler en un

ſeul corps tous les ordres qu'il avoit donnés, & ce qu'il avoit écrit pour en faire un Livre qui fût tranſmis à la poſtérité. » Je conſens, répondit-» il, qu'on inſère dans l'Hiſtoire, » les ordres que j'ai donnés en fa-» veur du Peuple, mais de faire un » Livre de certains écrits qui ne » peuvent être d'aucune utilité, je » ne ſaurois y conſentir. Les Empe-» reurs Leang-ou-ti, Tchin-heou-tc-» hou, Soui-yang-ti, ont tous com-» poſé des Livres qu'ils ont fait im-» primer; leurs ont-ils été d'un grand » ſecours & en ont-ils moins perdu » l'Empire? Un Prince qui eſt ſur » le Trône doit être fâché de ne pas » gouverner ſes Peuples par les ma-» ximes de la vertu; qu'il écrive élé-» gamment ou non, cela n'ajoute » pas beaucoup à ſa gloire, & celle » dont il doit être jaloux, eſt d'être » cité, non comme Auteur, mais » comme Père du Peuple parmi les » bons & les ſages Princes.

Sous ce Prince on fit un dénom-

brement de l'Empire, qui étoit alors composé de trois cens cinquante-huit départemens du premier & du second ordre, en y comprenant 1869 Villes du premier, du second & du troisième ordre & la conquête de Kao-tchang : il s'étendoit depuis la mer orientale jusqu'à l'ouest du Royaume de Yen-chi, & depuis le Royaume de Lin-y au sud jusqu'au pays de Tamo au nord; ainsi il avoit 9510 li d'étendue est-ouest & 10918 li nord & sud. D'après un exposé si sec, le Lecteur n'apperçoit point qu'elle étoit alors l'étendue de cet Empire. Il falloit indiquer où sont situés les pays dont on parle. En général il manque beaucoup d'éclaircissemens de cette espèce dans cet Ouvrage, de manière que le Lecteur ignore souvent en quel pays il est. Quelques petites notes mises à propos, les noms corrompus par les Chinois, rétablis, auroient répandu beaucoup de jour sur toute cette Histoire, qui pendant

le règne de la Dynastie des Tangs, est remplie d'événemens très-importans, parce que ces Princes faisoient la guerre dans toute la Tartarie, jusqu'aux environs de Kaschgar, & qu'ils avoient des liaisons avec une infinité de Princes étrangers, tels que ceux de Perse & des Indes: ainsi, au lieu de dire *Tien-tcho* si l'on eut mis à côté *Inde*, le lecteur se reconnoîtroit. C'est aussi sous le régne de ces Princes que des Chrétiens Nestoriens allèrent fonder une Mission à la Chine. Dans l'édit qui fut publié contre les Bonzes, ces Chrétiens y sont désignés, & cependant le P. de Mailla n'en parle pas. L'Editeur a seulement ajouté en note que ces Chrétiens furent également proscrits par l'édit; ce qui ne suffit pas, le lecteur aimeroit mieux trouver ce fait dans le texte comme il est dans les annales.

Tous ces grands Princes qui ont gouverné la Chine, Tai-tsong lui-même dont on fait tant d'éloge,

étoient persuadés qu'ils pouvoient devenir immortels par le moyen de certaines drogues, & c'est par cette raison qu'ils favorisoient singulièrement ceux qui prétendoient avoir ce secret : tels étoient en particulier les Tao-se. « Rien n'est plus vrai, disoit » l'un d'eux, que j'ai le véritable se- » cret de l'immortalité ; je l'ai éprou- » vé sur moi - même ; car tel que » Votre Majesté me voit, du tems » de l'Empereur Yao, j'étois Prési- » dent du Tribunal qui a soin des » Ambassadeurs étrangers, & depuis » ce tems-là ma demeure ordinaire » a été dans les montagnes de Heng- » chan où j'ai mené une vie déli- » cieuse. » Malheureusement l'imposteur vint à mourir quelque tems après ; l'Empereur Hiuen-tsong ne fut pas désabusé ; il crut que cet imposteur n'avoit fait que changer de corps pour s'en retourner sur ses montagnes, & osa même l'assurer devant les Grands de l'Empire.

Une grande sécheresse avoit fait

périr les récoltes dans les provinces méridionales; l'Empereur Hien-tſong qui régnoit alors, y envoya un de ſes Officiers, & lui tint ce diſcours : « Je ſuis bien aiſe de vous dire, » avant votre départ, qu'on n'em- » ploye dans mon palais aucune » pièce de ſoie ſans en tenir regiſtre, » parce que je ne veux pas qu'on y » faſſe de dépenſe ſuperflue. Il n'en » eſt pas de même quand il s'agit de » ſoulager mon peuple, je ne crains » pas qu'on dépenſe trop. Il èſt bon » que vous ſachiez mes intentions, » afin que dans la crainte de faire » une trop grande dépenſe, vous ne » rendiez inutile le principal objet » de votre commiſſion, &c. »

Le P. de Mailla a mis beaucoup de ſemblables diſcours dans toute cette Hiſtoire.

Nous ne nous étendrons pas davantage ſur cet Ouvrage; il faudroit entrer dans de trop longs details pour préſenter un extrait ſuivi de toute cette Hiſtoire; l'ordre chrono-

[redacted]

logique qui coupe tous les évène
mens ; les fréquentes révolutions qu
ſont arrivées, & qui ſont paſſer tou
d'un coup le lecteur des province
méridionales de la Chine dans le pay
du nord, ne ſont point ſuſceptible
d'extrait : ainſi, ce que nous en avon
dit ſuffit pour annoncer ces deux vo
lumes. Nous ajouterons ſeulemen
qu'on y a joint une Carte de l'ancien
ne Chine, qui doit être replacée dan
le premier volume. Le P. Amiot
dans le ſecond volume des Mémoire
concernant la Chine, en a dreſſ
une pareille, mais beaucoup moin
détaillée, moins exacte & moin
bien faite. Ce Miſſionnaire, quoi
qu'il s'agiſſe du même tems, donn
beaucoup plus d'étendue à la Chin
que le P. de Mailla, & s'écarte pa
conſéquent plus de la vérité.

Mémoires de l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles Lettres de Bruxelles. Tome premier. A Bruxelles, chez J. L. de Boubers, Imprimeur de l'Académie. 1777. 1 vol. *in*-4°. de 700 pag. avec figures.

SECOND EXTRAIT.

NOUS avons annoncé dans notre premier Extrait que l'Impératrice-Reine, animée du desir d'exciter dans ses Etats cette émulation noble qui fait éclore le génie, qui conduit à des entreprises utiles & à des découvertes intéressantes, vient d'ériger dans ses provinces des Pays-Bas une Académie des Sciences & Belles-Lettres. On a vu que les Pays-Bas s'étoient distingués autrefois par leur goût pour les Lettres. Ce fut à la Cour de Bruxelles, la plus polie & la plus magnifique qu'il y eût alors en Europe, que Philippe de Com-

mines puisa cette élégance & cette politique lumineuse qu'on trouve dans ses écrits. La Bibliothèque des Princes de Bourgogne étoit une des plus célèbres de l'Europe. On en voit les restes magnifiques conservés à la Bibliothèque Royale. Marguerite, fille de Maximilien fut pour les Pays-Bas ce que François Premier fut pour la France. Mais la paix de Munster devint l'époque de la décadence totale des Lettres dans ces contrées : depuis ce tems elles y furent négligées & demeurèrent dans un état de langueur qui empiroit de jour en jour. « Pour les en tirer, » dit l'Auteur, il fallut que le ciel » mît sur le trône une Princesse qui » fait de l'amour de ses Peuples la » base de son Gouvernement, & » qui regarde comme un devoir sa» cré le soin d'éclairer ses sujets. »

Nous avons parlé de l'établissement de la nouvelle Académie, & des Mémoires de Mathématique & de Physique renfermés dans ce pre-

mier volume, nous allons parler actuellement de ceux de ces Mémoires qui concernent la partie de l'Histoire, & particulièrement de celui qui traite de la Religion des Peuples de l'ancienne Belgique, par M. Desroches. L'Auteur a divisé ce Mémoire en trois parties. Il examine, 1°. quelle étoit la Religion de ces Peuples avant que les Romains fissent la conquête de l'ancienne Belgique: 2°. ce qu'elle étoit après cette conquête: 3°. & enfin, à la Prédication de l'Evangile. Comme plusieurs Sçavans ont déjà traité cette matière, il passe légèrement sur tout ce qui est assez connu, & s'attache à ce qu'ils ont ou négligé ou traité trop superficiellement.

Avant l'arrivée des Romains, la Religion des Belges n'étoit pas partout la même. Ces peuples, nouvellement hors de la Germanie, suivoient la Religion de leurs ancêtres plus simple que celle des Gaulois. Ils ne connoissoient point cette

[redacted]

multitude de Dieux & de Déeſſes, & n'en voulurent point qu'ils ne puſſent voir de leurs yeux. Ils rendoient un culte au Feu, au Soleil, à la Lune; ils n'avoient ni Druides, ni temples, ni ſacrifices; ils n'offroient à leurs Dieux que des prières. C'eſt ce que Céſar atteſte; mais Tacite ſemble le contredire en rapportant qu'ils offroient des victimes humaines à Mercure & des animaux à Hercule & à Mars. M. Deſroches, pour ſauver cette contradiction, prétend que Céſar nous dépeint les Germains tels qu'ils étoient cinquante ans avant J. C.; & Tacite, tels qu'ils étoient cent-cinquante ans plus tard, lorſqu'ils avoient perdu leur ancienne ſimplicité & avoient adopté pluſieurs uſages de leurs voiſins. Ceci ne regarde que les Germains nouvellement tranſplantés ſur les rives du Rhin; tels que les Uſipetes, les Bructeres, les Tenchteres, les Sueves, les Sicambres, & peut-être les Bataves & les Friſons. Quant

aux autres nations Belgiques, elles avoient adopté les Dieux & les sacrifices des autres Gaulois, & leur Religion fut un mélange bizarre de toute espèce de superstitions. Il nous paroît difficile cependant de distinguer à cette époque la Religion de ces deux peuples. Les Belges adoroient Tharamis pris par les Romains pour Jupiter, Hesus pour Mars, Belenus pour Apollon, une Déesse dont on ignore le nom pour Minerve, Theutates pour Mercure, Ogmius pour Hercule. Malgré cette pluralité de Dieux, l'Auteur pense que les Belges, à l'imitation des Gaulois, ont connu un Être suprême qu'ils n'osèrent représenter sous aucune forme extérieure & qu'ils nommoient *Hesus*. Ils paroissent même avoir connu la spiritualité & la toute puissance de la Divinité qu'il falloit adorer à l'ombre des forêts & dans le silence des bois. Ils croyoient à l'immortalité de l'ame & à une vie à venir. L'affreuse cou-

tume de ſacrifier des hommes leur vint des Gaulois, ſuivant l'Auteur; & ce fut auſſi à l'exemple de ceux-ci qu'ils établirent des Druides, des Druideſſes & des Bardes.

Dans la ſeconde partie, l'Auteur nous préſente la religion des Belges altérée & déchue de ſon ancienne ſimplicité. Le nombre des Dieux & les ſuperſtitions augmentèrent conſidérablement; les forêts ne furent plus les Temples de la Divinité, & devinrent elles-mêmes des Dieux; on bâtit des Temples, tous les Dieux des Romains furent adorés par les Belges: l'Auteur indique les endroits où leur culte étoit établi. Parmi ces Divinités, la Déeſſe Nehelennis ſur laquelle on eſt peu d'accord, & que l'on confond avec la Lune, Iſis, Cérès & Diane, tient un des premiers rangs. L'Auteur rejette les interprétations que l'on a données de ce nom, & penſe qu'il ne déſigne autre choſe que la nouvelle Lune Νέα Ἑλήνη, le σ ſupprimé & changé

en aſpiration. Il fait voir que ce que l'on rapporte de cette Divinité convient à la nouvelle Lune.

A l'exemple des Romains, les rivières & les fontaines de la Belgique furent bientôt converties en autant de Divinités. L'irruption des Goths & celle des autres barbares, contribuèrent encore ſelon l'Auteur à augmenter le nombre des Divinités des Belges. Il attribue aux Goths l'uſage de décorer quelques jours de la ſemaine, du nom des Dieux ſeptentrionaux, parce qu'avant cette époque, les Belges comptoient par nuits. On peut conſulter ce qu'il dit ſur ces dénominations.

Dans la troiſième partie, l'Auteur traite de l'état du Chriſtianiſme dans les premiers tems de ſon établiſſement chez les Belges, & fait connoître les uſages du Paganiſme qu'ils allièrent avec la religion. Les Paſteurs de l'Egliſe étudièrent à fonds les pratiques payennes & en firent un catalogue qu'ils expoſèrent en

différens Synodes. L'Auteur prend celui qui se trouve à la suite du Synode de Leptines, maintenant Lestines en Haynaut, tenu sous Charles Martel en 743. Il est intitulé : *Indiculus superstitionum & Paganiarum, &c.* Ce morceau est imprimé dans le sixième tome des Conciles du P. Labbe, & dans d'autres collections; il le suit par article & y ajoute les éclaircissemens nécessaires. Nous engageons le Lecteur à consulter ces recherches.

Le Mémoire suivant, composé par M. l'Abbé de Nelis, contient des réflexions sur la pierre Brunehaut. Ce monument singulier qui subsiste pour le moins depuis douze siècles, est une pierre informe & brute, haute d'environ quinze pieds, large de dix & épaisse de deux. Cette pierre est à une lieue & demie de Tournay, entre les Villages de Hollein & de Rongy, au milieu de la campagne; elle est un peu échancrée par le haut & inclinée; on pré-

fume qu'elle a été posée perpendiculairement ; on n'y voit aucune inscription ni aucunes figures. Ce monument est cité par les Géographes, mais les Historiens & les Antiquaires n'en parlent point, ou n'en parlent que très-superficiellement. L'Auteur de ce Mémoire réfute les opinions qui ont été proposées, & particulièrement celle qui l'attribue à la Reine Brunehaut. Il croit que c'est un monument élevé par les habitans de Tournai, en mémoire de la victoire qu'ils remportèrent sur les Hérules qui avoient saccagé leur pays. Il allègue pour établir son sentiment, que cette pierre se trouve à l'extrêmité d'un chemin que les paysans des environs appellent encore à présent la *Crête* des *Hurelus*, terme qu'il regarde comme une corruption du mot *Hérules*.

Dans le Mémoire intitulé : Examen de la question, *si la langue des Etrusques a du rapport avec celle des Peuples Belgiques* ; M. Desroches

qui en eſt l'Auteur, réfute le ſentiment de Scrieckius qui a prétendu que les Etruſques étoient une colonie des Germains & des Belges qui ſoumirent la plus grande partie de l'Italie, plus de mille ans avant Romulus, & il conclut que les Etruſques & les Belges n'ont rien de commun, que leurs langues n'ont aucun trait de reſſemblance, & qu'en fait d'antiquités Belgiques, il ne faut pas toujours s'en rapporter aux lumières de Scrieckius qui vouloit trouver du Flamand par-tout.

Nous ne dirons rien des réflexions de M. Deſroches ſur l'ancienne poeſie Belgique; & nous terminerons cet Extrait par les recherches du même Académicien ſur l'origine de l'Imprimerie. Juſqu'ici on ne compte que quatre Nations qui prétendent avoir inventé l'Imprimerie; une cinquième, dit-il, va ſe mettre ſur les rangs. Dans les Archives de la Confrairie de Saint Luc, appellée la Chambre des Peintres, à Anvers,

on trouve un ancien Livre qui contient des privilèges & des réglemens de cette Confrairie. Le premier titre qu'il renferme est un réglement du Sénat, en faveur des Confrères de Saint Luc, du 22 Juillet 1442, touchant les droits de réception à la Maîtrise; on en cite ici les propres termes en Flamand, ensuite on observe, 1°. qu'on ne peut douter de l'authenticité de cette pièce; 2°. qu'il y est fait mention des *Prenters*, & l'on prouve que ce mot signifie *Imprimeur*. Ainsi en 1442 les Imprimeurs étoient réunis à Anvers en corps de métier. M. Desroches cite un Poëme Flamand composé en 1350, dans lequel on parle des événemens arrivés sous Jean II. Duc de Brabant, mort en 1312, il y est fait mention d'un nommé Louis, de Vaelbekc en Brabant, *qui inventa la manière d'imprimer qui est présentement en usage*. C'est lui que M. Desroches regarde comme l'Auteur

des premières tentatives de l'Impri
merie, mais il ignore à quel poin
cet Artiſte a pouſſé ſon invention
En 1442 les Imprimeurs formoien
à Anvers un corps de métier, &
long-tems avant cette époque, il
imprimoient en bois des Livres d
figures, des rudimens pour les pe
tites Ecoles, & des Livres de dé
votion. Les plus anciens exemplaire
qui exiſtent, font foi que ces Impri
meurs ſe ſervoient de lettres mobi
les, auſſi-bien que de lettres fixes
L'Auteur s'eſt beaucoup étendu ſur c
ſujet, a examiné les opinions de ceu
qui ont traité cette matière, mais nou
nous ſommes bornés ici à expoſe
ce qui diſtingue le ſien; nous exhor
tons les curieux à lire ce Mémoire
En général cette collection contien
des morceaux très-curieux & très
importans, & doit néceſſairemen
contribuer à porter la lumière ſu
l'Hiſtoire & les antiquités des Pays
Bas, & à y ramener l'étude de

Sciences & des Arts, conformement aux intentions de l'Impératrice-Reine qui a fondé cette Académie.

ESSAI sur le Génie original d'Homère, avec l'état actuel de la Troade comparé à son état ancien. Traduit de l'anglois de M. *Wood*, Auteur de la Description des *Ruines de Palmyre & de Balbec*. A Paris, chez les Frères Debure, Libraires, Quai des Augustins, près la rue Pavée. 1777. *in*-8°. de 304 pages. Prix, 3 liv. broché.

VOICI un des meilleurs Commentaires que l'on puisse faire sur Homère. M. Wood qui nous a déjà donné *les ruines de Palmyre & de Balbec*, a examiné les isles de l'Archipel, la Grèce, les côtes Européennes & Asiatiques de l'Hellespont, de la Propontide & du Bosphore, jusqu'à la mer Noire, l'Asie Mineure, la Syrie, la Phénicie, la

[redacted]

Paleſtine, l'Arabie, l'Egypte, &c. Il a lu, accompagné de quelques autres Anglois, l'Iliade & l'Odyſſée ſur la ſcène où combattit Achille, & dans les pays où voyageoit Ulyſſe. Il a paſſé quinze jours à faire une carte du Scamandre, ayant Homère à la main. C'eſt après de pareilles obſervations qu'il communique les remarques que lui & ſes compagnons de voyage ont faites ſur ce Poëte, mais il a choiſi celles qui développent davantage le caractère & le génie d'Homère. Plus on ſe rapproche du pays & du ſiècle de ce grand Homme, plus on apperçoit d'exactitude dans ſa manière de peindre la nature. M Wood enviſage donc Homère comme Géographe, comme Voyageur, comme Hiſtorien ou Chronologiſte. Il examine ſa Religion & ſa Mythologie, les mœurs & les Coutumes qu'il décrit, la langue qu'il parloit & les connoiſſances qu'il montre ; & ſous ces différens points de vue, il in-

dique avec quelle vérité ce grand Poëte a rendu la nature, mais il s'attache seulement à l'originalité & à l'exactitude de ses tableaux.

» Malgré mon admiration pour » Homère, dit-il, je ne voyois pas » avant notre expédition, tous les » charmes de l'Odyssée : ce Poëme » peignant la vie domestique, ses » beautés sont plus locales ; de petits détails qu'il est difficile d'imaginer, font le mérite de ses tableaux, & la touche délicate du » Peintre est si imperceptible que » pour la découvrir, il faut con» fronter la copie & l'original.

On a jugé l'Iliade supérieure à l'Odyssée, & cette opinion, dit M. Wood, doit s'accréditer davantage à mesure qu'on s'éloignera du siècle du Poëte. En supposant un égal mérite dans ces deux Ouvrages, celui qui développe de grandes passions tragiques, & qui s'attache le moins aux mœurs passagères de la vie commune, doit vivre le plus long-tems

dans la mémoire des hommes. Mais je pense, continue M. Wood, qu'en considérant l'Odyssée sous le caractère intéressant d'un tableau fidèle des mœurs du siècle, elle dût être plus universellement goûtée que l'Iliade par le Peuple pour qui elle fut composée, & que si elle a moins contribué à la gloire d'Homère, c'est parce qu'elle a passé chez des Nations qui n'avoient pas la même civilisation ni les mêmes mœurs, & qui étoient étrangers aux lieux de la scène.

D'après cet exposé, on peut juger de l'utilité de cet Ouvrage qui est un abrégé des conversations & des réflexions que nos Voyageurs Anglois ont faites sur les lieux, les Poëmes d'Homère à la main. Elles sont divisées en douze Chapitres; M. Wood commence par quelques observations préliminaires, ensuite il traite de la patrie d'Homère, de ses voyages, & de ce qu'il dit de la navigation, des vents & de la Géographie, de la description qu'il fait

du Pharos, de sa Mythologie, des mœurs des Peuples; il considère ensuite Homère, comme Historien, examine sa Chronologie, sa langue & ses connoissances. Cet Ouvrage est terminé par un état actuel de la Troade, comparé avec son état ancien.

Si on rapproche les écrits d'Homère du pays qu'il habitoit, ses comparaisons fournissent des conjectures sur le lieu de sa naissance ou du moins de son éducation. M. Wood choisit d'abord l'endroit où le Poëte compare à une mer agitée les Grecs inquiets & flottans dans l'incertitude, partagés entre le sentiment de l'honneur & celui du danger, & qui desirent alternativement de s'enfuir ou de demeurer. De la côte d'Ionie, M. Wood a souvent observé la ressemblance de ce tableau dans tous ses détails, ce qui prouve la manière originale de ce Poëte. Les montagnes de la Thrace forment le fonds du tableau, la tem-

[redacted]

pête ſe précipite ſur la mer Ægée dont les vagues fumeuſes changent la couleur naturelle; la côte d'Ionie battue ſans ceſſe par des flots qui mugiſſent contre ſon rivage, compoſent l'avant-ſcène. D'après pluſieurs obſervations de la même eſpèce, on peut conjecturer qu'Homère étoit Aſiatique, & l'Ionie paroît le point de vue d'où il partit pour examiner la nature & les Peuples étrangers. Il eſt difficile dans un Extrait de rendre un compte exact d'une foule d'obſervations de cette eſpèce, il faut les lire avec l'Ouvrage du Poëte ſous les yeux.

L'exactitude géographique d'Homère a beaucoup frappé nos ſçavans Voyageurs. Les rochers, les collines, les vallons & les promontoires qu'il décrit, atteſtent encore aujourd'hui cette exactitude, la propriété de ſes épithètes & la fidélité de ſes tableaux. En parcourant la Troade, on eſt étonné d'y retrouver ſes payſages, ſes bois frais, ſes prairies verdoyantes,

ses gazons fleuris, ses pâturages & ses plaines labourées, & même les différentes productions de bled, de vin & d'huile. Cette ressemblance, à des époques si éloignées, porte à croire que l'Agriculture n'y est pas moins négligée maintenant qu'elle l'étoit au siècle d'Homère. Ici M. Wood observe que de tous les Traducteurs d'Homère, M. Pope qui a le mieux conservé sa Poésie, a le plus détruit la vérité de ses tableaux. Il a nourri, dit-il, cette flamme divine du Poëte Grec qui s'est éteinte en d'autres mains; mais afin de rendre ses vers harmonieux & brillans, il altère partout le caractère & les mœurs du siècle d'Homère; la Topographie n'est pas plus reconnoissable. » Le » Poëte, dit M. Wood, est un » Peintre qui copie la nature; il » remplit son imagination des scènes » qu'il veut décrire; pour que son » pinceau soit fidèle, il soigne les » détails autant que les masses, & » les mots oiseux en apparence jet-

[redacted]

» tent ſur l'enſemble un nouveau
» jour : dès que les Commentateurs
» & les Traducteurs n'étudient point
» ſa Géographie, ils perdent de vue
» l'origininal, & ils ne peuvent
» commettre que des erreurs.

Rien n'a plus bleſſé dans Homère que de voir des mœurs qui reſſemblent ſi peu aux nôtres. Pluſieurs alluſions heureuſes pour le tems où il écrivoit, ſont perdues, même pour ceux qui connoiſſent le mieux l'Antiquité. Quelques parties de l'Orient conſervent cependant encore cette ſimplicité naturelle que nous admirons dans les Poëmes d'Homère & dans la Bible, l'Auteur prend pour exemple les Peuples de l'Arabie, & il en fait le parallèle avec les récits d'Homère.

Chez les Orientaux rien ne nous frappe plus qu'une diſſimulation profonde & rafinée juſqu'au ſuprême degré dans les hommes de tous les rangs, mais ſur-tout dans ceux qui ſont revêtus de quelque pouvoir.

Tel est le caractere d'Ulysse; & comme cette défiance universelle empoisonne tous les ordres de l'Etat, l'amitié & l'affection entre les individus, deviennent extrêmes lorsqu'elles peuvent avoir lieu; en effet, l'Histoire Arabe cite un grand nombre d'amis qui approchént de Pylade & d'Oreste, d'Achille & de Patrocles.

La cruauté, la violence & l'injustice, sont les effets naturels d'un Gouvernement défectueux, & il n'est pas besoin de chercher ailleurs l'origine des scenes atroces qu'on trouve dans Homere.

A présent que les conditions & les rangs sont séparés, nous ne concevons guères l'uniforme simplicité des mœurs du tems d'Homère, où il n'y avoit d'autre distinction que celle du Maître & de l'Esclave, du Propriétaire & du Serviteur. Nous n'aimons point à voir des Héros tondre leurs brebis, ou apprêter leur dîner; des Reines & des Princesses,

se livrer aux derni
du ménage. Chez l
on voit encore réu
de Prince, de Berg
Homère est le pè
dit M. Wood, il a
les Arts, les Scienc
les Gouvernemens,
donné des idées jus
ractère des premier
Grèce & de l'Asie.
sous un ordre ch
diviser en trois ép
que renferment l'Ili
L'Auteur regarde c
le voyage d'Enée e
porte les raisons q
né à adopter une i
d'hui semble être u
que l'origine des R
versellement appuy
que Tite-Live supp
mis de tout le mo
d'Halycarnasse prét
sans réplique, & q
si généralement pen

; nous renvoyons le Lecteur cu-
x de connoître les moyens que
iteur emploie, à l'Ouvrage même
sa précision nous obligeroit de
ier en entier.

Le Chapitre dans lequel l'Auteur
te de la langue & des connois-
ces d'Homère, mérite d'être éga-
ent lu. Homère, dit M. Wood,
nous a laissé un tableau si étendu
la Société civile de son tems, ne
rien qui donne l'idée qu'il existât
s un alphabet, & il n'emploie
un des termes qui appartiennent
art de lire. Il paroît qu'il adressoit
ade & l'Odyssée à un Auditoire,
l ne fait mention de l'art d'écrire
s l'un ni l'autre de ses Poëmes;
is il connoissoit sans doute l'é-
ure hiéroglyphique. Suivant Ho-
re, tous les traités se faisoient de
uche, & se ratifioient par des
es. Les premières Loix écrites
t celles de Dracon; avant cette
oque, les événemens & les Or-
nances se conservoient de mé-

[redacted]

moire. L'Hiſtoire des anciens ter
ſe divulguoit en vers que les Peupl
tranſmettoient fidèlement à leu
Succeſſeurs. D'après pluſieurs autr
obſervations, l'Auteur croit po
voir fixer vers l'an 554 avant J. (
l'uſage familier de l'alphabet da
la Grèce & l'écriture en proſe.

Du tems d'Homère, il n'y avc
point encore de monnoie, & to
le commerce ne ſe faiſoit que p
échange; l'arithmétique étoit trè
imparfaite, & le Poëte emploie po
compter, un mot qui paroît ind
quer que la première méthode étc
bornée aux cinq doigts de la mai
En regardant Homère comme
père de la Géographie, on peut di
que ſes obſervations ſont exacte
mais que la Géographie ſcience, l
étoit auſſi étrangère que l'Aſtron
mie. En général, les Arts *méchan
ques* utiles étoient fort imparfai
du tems d'Homère.

Quant aux Arts libéraux & à ceu
de luxe, la Poéſie tient dans Homè

le premier rang, mais on sçait que chez les Nations sauvages & barbares, le génie poétique a fait quelquefois d'heureux efforts. La Musique accompagne la Poésie. L'Auteur n'a pas une plus grande idée de l'état de la Peinture & de la Sculpture du tems d'Homère, quoique les Modernes aient voulu prouver que le Poëte dans le bouclier d'Achille, donne une idée complette de ces Arts; l'Architecture ne semble pas avoir été connue de son tems comme Art. Toutes ces réflexions de M. Wood paroîtront peut-être injustes envers Homère, puisqu'elles le privent de plusieurs qualités qu'on lui reconnoissoit : pour le dédommager de cette perte, il examine si Homère ne tira pas quelques avantages de l'ignorance où étoit plongée la Société de son tems, relativement à la langue Grecque. » Les mœurs du » siècle d'Homère, conclut - il, » produisirent donc la simplicité » naïve de ses écrits : il n'y avoit

» alors aucune expression grossiere » ou indécente, parce qu'on n'avoit » point d'idées immodestes. On ne » connoissoit point de termes tec- » niques quand les Arts se rédui- » soient aux usages de la vie com- » mune, & l'on avoit peu d'idées » abstraites avant la naissance de la » Philosophie : si on étoit moins » éclairé, on étoit moins obscur. » Le Poëte pouvoit changer la for- » me de ses mots sans en changer le » sens, & varier leur son sans alté- » rer l'expression de l'idée, mais il » ne sacrifioit point à l'harmonie la » vérité, ni la nature.

» Tels furent les avantages d'une » langue qui a contribué à rendre » Homère aussi original dans ses ex- » pressions que dans ses idées; simple » avec dignité, naturel sans indé- » cence, sçavant sans employer des » termes scientifiques, & enfin le » plus clair & le plus harmonieux » de tous les Poëtes.

Cet Ouvrage est terminé par une description

description de l'état actuel de la Troade, comparé à son état ancien. L'Auteur a toujours Homère à la main, ce qui rend cette description beaucoup plus utile. En général, ce morceau doit être regardé comme un excellent Discours préliminaire & une Introduction à la lecture d'Homère; si l'on y trouve quelques conjectures hasardées, on y remarquera un plus grand nombre d'observations très-heureuses, une grande connoissance de l'antiquité, beaucoup d'érudition tellement ménagée que tout Lecteur peut lire avec fruit & avec plaisir ce morceau. Nous en devons la traduction à M. Demeunier, connu par plusieurs autres traductions & par divers Ouvrages qu'il a publiés.

[redacted]

ORIGINE des Graces ; par Mademoiſelle *D****.* A Paris. 1777. *in*-8°. 111 pages, & les Préliminaires XI. Cet Ouvrage eſt enrichi de *6* belles gravures deſſinées par M. Cochin. Il ſe trouve chez L. Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine. Prix *6* liv. broché.

TOUS ceux en qui le goût des idées n'a pas éteint le goût des images, ni la Philoſophie, le goût de la Poéſie, applaudiront à cette production d'une Muſe de dix-huit ans, qui, embelliſſant des fictions du genre de l'*Aſtrée* par ce charme ſimple & touchant de la Poéſie grecque, ſi bien conſervé dans *le Télémaque*, & joignant à ces deux modèles la fineſſe & la grace de Monteſquieu, a ſu faire un Poëme qui peut ſervir de pendant au *Temple de Gnide.*

Vénus entend chanter un Berger ;

ſa voix l'attendrit ; elle aime ; ce Berger, c'eſt Charites, c'eſt le père des Graces ; il leur a donné ſon nom, *Charites ;* il en avoit conçu l'idée ; un Sculpteur habile avoit ſu la rendre. Vénus voit ces trois figures enchantereſſes qui ne ſont encore que des ſtatues ; elle les admire, les anime, les adopte pour Compagnes, les préſente à Jupiter qui leur accorde l'immortalité, & veut que leur influence embelliſſe la nature. Tel eſt le fond de cet Ouvrage ; mais ce ſont les acceſſoires qui en ſont le principal mérite. L'Epiſode de la fête de Coreſie eſt du plus grand intérêt. Voici le ſujet de cette fête, tel qu'il eſt expoſé dans le Poëme.

« Il y eut dans l'iſle de Nicée une » fille nommée Coreſie, parfaitement » belle, mais d'une indifférence ex» trême. Favoriſée des Muſes, elle » imitoit leur chaſteté ; & toujours » cachée dans les forêts, elle ne » s'occupoit que de la Poéſie, tra-

[redacted]

» çant ſes vers ſur le ſable & ſur
» l'écorce des arbres ; mais elle ne
» chantoit que la Liberté. En vain
» les plus tendres Bergers entrepri-
» rent d'adoucir ſon cœur farouche ;
» elle fuyoit d'une vîteſſe extrême,
» graviſſant les rochers les plus eſ-
» carpés, ou paſſant les étangs à la
» nage pour ſe dérober à leurs
» amours.

» Un jour étant endormie ſous
» des ſaules, elle fut ſurpriſe par le
» jeune Evandre, qui la força de lui
» céder. Coréſie, au déſeſpoir, per-
» ça le cœur du téméraire avec un
» javelot qu'elle portoit à ſa cein-
» ture, & ſe tua, après avoir gravé
» ſon malheur ſur une pierre. Les
» Muſes la placèrent & lui dreſſè-
» rent elles-mêmes un tombeau dans
» le bois ; mais elles jettèrent le
» corps d'Evandre dans la mer : de-
» puis ce temps, pluſieurs belles
» filles ſe ſont conſacrées aux Muſes
» à l'exemple de Coreſie. Toutes les
» Vierges de cette iſle s'aſſemblent

» une fois chaque printems autour » de son tombeau pour célébrer sa » mémoire; un oiseau envoyé par » les Muses, suspend une couronne » de lierre à un chêne antique; & » après les chants de douleur, celle » des jeunes Vierges qui desire le » plus vivement de ressembler à Corésie, reçoit la couronne de l'oiseau: alors elle s'engage par serment de vivre indifférente; & » s'enfonçant dans les forêts, elle » ne paroît plus parmi ses compagnes. » Vénus entreprend d'abolir une fête si contraire à ses intérêts; l'Amour rend sensibles toutes les Nymphes de l'isle; elles commencent à regretter les Amans que leurs rigueurs avoient rebutés, & à craindre la couronne qu'elles avoient desirée. Le tableau de toutes ces passions naissantes est plein d'agrément & de naïveté.... « L'oiseau sacré, » après avoir volé plusieurs fois au- » tour du chêne, prend la cou- » ronne de lierre dans son bec. Plu-

[redacted]

» ſieurs Vierges . : . . eſpèroient n'en » plus être dignes, & trembloient » encore de la recevoir, lorſque » tout-à-coup l'oiſeau s'éleva dans » les airs, & diſparut. » On vit à ſa place une des colombes de Vénus, tenant dans ſon bec une couronne de roſes, qu'elle porta ſur la tête de celle des Vierges qui avoit paru la plus empreſſée à imiter Coreſie, & qui depuis avoit abjuré avec le plus de force ce vœu indiſcret de ne jamais aimer.

Ce Poëme eſt ſuivi de pluſieurs petits Contes allégoriques, dans leſquels on retrouve la même poéſie & le même goût. Celui qui a pour titre : *le Bienfait rendu*, nous paroît le plus parfait.

Liſe, jolie Bergère de quinze ans, avoit pris plaiſir à dénicher des fauvettes. L'intérêt qu'elle met à cette petite conquête, & avant de la faire & après l'avoir faite, eſt peint avec tant de force & de vérité, qu'il répand le plus vif intérêt ſur tout le

Conte ; elle tient avec peine ces oiſeaux dans ſon jupon ; ils lui échappent ; elle n'en conſerve que deux & regrette les autres. Tout-à-coup ſon plaiſir eſt troublé par les cris plaintifs de la vieille Nhélé qui venoit de perdre ſa chèvre, ſeule reſſource dans ſa miſère, ſeul reſte d'un troupeau nombreux que la contagion avoit détruit ; Liſe donne la liberté à ſes fauvettes ; elle court après la chèvre, s'enfonce dans un bois, franchit des buiſſons épineux qui font mille bleſſures à ſes pieds délicats. Mais Liſe, qui eſt auſſi bonne qu'elle eſt jolie, ne prend pas garde à un mal qui contribue au bonheur d'un autre ; elle apperçoit la chèvre, l'atteint & la ramène en triomphe. Nhélé ſe reproche d'être cauſe qu'elle a perdu ſes fauvettes. Liſe ſoupire à ce ſouvenir ; mais le plaiſir d'avoir fait du bien la conſole.

Ce ſoupir de Liſe eſt un trait du meilleur goût & de la plus fine intelligence ; il montre toute l'étendue &

tout le prix du ſacrifice, en faiſant voir combien Liſe y eſt ſenſible. Trop de Romanciers, faute de goût, ont gâté des actions généreuſes pour avoir voulu les rendre trop généreuſes; tout ce qui eſt au-delà de la nature ceſſe d'intéreſſer.

Une grande nouvelle vient exciter l'émulation parmi les Bergères. Hilas, le plus riche & le plus beau des Paſteurs, va revenir d'un long voyage; & à ſon retour il doit prendre pour ſa compagne celle des Bergères au-deſſus de quinze ans, qui aura chanté la plus jolie chanſon au jugement de tous les Bergers.

Liſe étoit toujours un enfant; elle continue de prendre des oiſeaux, ne ſonge point à conquérir Hilas, & ne fait ni n'apprend de chanſons.

Le jour de la ſolemnité arrive. Hilas & Liſe ſe voyent ou ſe regardent pour la première fois. Hilas, dans ſon cœur, préfère Liſe à toutes ſes compagnes, & lui ſouhaite le prix. Liſe commence à regretter de

ne s'être pas mise en état de l'obtenir ; un coup-d'œil jetté sur Hilas a changé son ame & décidé de son sort ; elle préfère Hilas à ses oiseaux, à tous les objets qui ont fait jusques-là son amusement ; mais elle ne fait point de chanson.

Ses Rivales l'effacent sur ce seul article ; mais c'est l'article décisif. Son tour arrive de chanter ; Lise avoue son ignorance en essayant de cacher ses larmes. Nhélé les vit. Hilas, en annonçant qu'il choisiroit une Epouse parmi les Bergères au-dessus de quinze ans, avoit oublié d'expliquer jusqu'à quel âge on pourroit prétendre à son choix, Nhélé, profitant de l'équivoque, demanda d'être admise au concours : quelqu'étrange que parût la proposition, Nhélé étoit si respectée qu'on voulut l'entendre. Ses yeux s'animent ; le plaisir & l'espérance semblent avoir effacé les rides de son front ; ses accens attendrissent tous les cœurs ; elle célèbre la bienfaisance d'un en-

[redacted]

fant qui a facrifié des oifeaux chéris au repos d'une vieille Bergère qui avoit perdu fa chèvre.

Nous n'avons pas befoin de faire remarquer combien cette idée eft heureufe & touchante.

Le prix eft déféré à Nhélé. Hilas lui-même, partagé entre l'admiration & la douleur, tient à Nhélé le difcours le plus décent & le plus convenable à fa fituation : « Ma » mère, lui dit-il, la couronne eft à » vous, & le don de ma main doit » la fuivre. Si vous l'acceptez, vos » vertus me feront oublier votre âge.» En difant ces mots, il regarda Life & foupira.

Tout cela eft d'un goût exquis.

Toute l'affemblée attendoit avec impatience quelle feroit la réfolution de Nhélé ; elle prend la couronne des mains d'Hilas qui vouloit la lui pofer fur la tête, & s'écrie : « Ecoutez, Bergers & Bergères. Cette » chanfon qui vous attendrit, c'eft » Life qui l'a faite : ou plutôt Life

» est l'enfant généreux qui a sacrifié » ses plaisirs pour courir après ma » chèvre que j'avois perdue. Sans » elle, mes chers amis, j'aurois été » obligée d'avoir recours au lait de » vos troupeaux pour me nourrir, & » à leurs toisons pour filer mes vê- » temens. Souffrez donc que je dis- » pose en faveur de Lise de cette » couronne à laquelle mon âge me » défendoit d'aspirer. » En disant ces mots, Nhélé met la main de Lise dans celle d'Hilas; & posant la couronne de roses sur la tête de la jolie Bergère : « Soyez unis, leur » dit-elle; & vous, ma Lise, appre- » nez qu'un bienfait n'est jamais » perdu. »

Ce petit Conte ou ce petit Poëme nous paroît la plus intéressante & la plus morale de toutes les Pastorales. M. Gessner, dont tous les Bergers sont distingués par la vertu, pourroit desirer de l'avoir faite; la vertu n'est nulle part ni plus aimable, ni plus justement couronnée;

[redacted]

l'agrément des détails répond au mérite du fond ; & ſi nous avions à choiſir entre le Poëme même de l'*Origine des Graces* & cette Paſtorale touchante, nous ſerions tentés de donner la préférence à celle-ci ; nous ne croyons pas pouvoir rien dire de plus fort.

Une remarque bien importante qui ne doit point nous échapper, c'eſt que dans tous ces Ouvrages d'un Auteur de dix-huit ans, & d'un Auteur, dont le ſexe n'eſt pas nourri dès l'enfance, comme le nôtre, des bons modèles de l'antiquité, on ne trouve pas un trait d'un goût hazardé, pas un ornement recherché ou déplacé, pas ce qu'on appelle un trait de jeuneſſe dans le ſtyle ; c'eſt partout le goût le plus pur & le plus ſûr ; & nous pouvons dire ici avec l'Auteur d'Athalie :

Quel Aſtre à nos yeux vient de luire ?
Quel ſera quelque jour *ce talent* merveilleux ?

Il brave le faste orgueilleux,
Et ne se laisse point séduire
A tous ses attraits périlleux.

L'Edition, nous devons l'avouer, est plus ornée que soignée. L'exécution typographique ne répond pas entièrement à la beauté des figures ni au mérite des ouvrages; on trouve quelquefois des fautes d'impression bien singulières. Telle est celle-ci: Page 72, dans l'Allégorie intitulée, *Mars. Le noble desir* D'AFFRANCHIR *les dangers*; il est évident que l'Auteur, qui connoît si bien la propriété des termes, avoit mis: *le noble desir* D'AFFRONTER *les dangers.*



Essai sur l'Eloquence de la Chaire. Seconde Edition, revue, corrigée & considérablement augmenté; avec un Discours de la Cène, prononcé devant le Roi en 1777; & un Panégyrique de S. Bernard, prononcé à Paris la même année. Dédié à MONSIEUR, par M. l'Abbé *de Besplas*, Vicaire-Général du Diocèse de Besançon, Prédicateur du Roi, & Aumônier de MONSIEUR.

Quis dabit mihi videre pulverem oris illius per quòd magnalia & ineffabilia Christus locutus est, & admiranda illa oracula orbi protulit Spiritus Sanctus?

S. Chrys. de Encomio Pauli.

A Paris, chez les Frères Debure, Quai des Augustins, près la rue Pavée. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1778. *in*-12. 436 pag. & les Préliminaires 32.

NOUS avons rendu compte de cet Ouvrage dans le tems de la première Edition; nous ne parle-

rons de celle-ci que pour dire qu'elle l'emporte de beaucoup sur la première par l'abondance & la maturité des idées ; on sent que l'Auteur a profondément réfléchi sur son art, & qu'il joint une théorie vaste & fine à une pratique heureuse. Cet Ouvrage est une très-bonne rhétorique, quoique l'ensemble & l'enchaînement des principes n'y soient peut-être pas assez sensibles. On peut disputer sur quelques-unes des idées de l'Auteur ; c'est l'effet de l'arbitraire répandu sur les matières de goût, mais on ne peut refuser à l'Auteur beaucoup d'estime & de louanges. Nous allons discuter quelques-unes de ses opinions.

M. l'Abbé de Besplas ne se montre-t'il pas un peu trop Prédicateur dès la Préface, lorsqu'il s'exprime ainsi ?

« Horace, Cicéron, demandent » des larmes aux Orateurs ; com» ment les obtenir pour des objets » auxquels le Ciel ne les a pas desti-

» nées ? Que peut espérer l'Orateur » du Barreau ? Une indignation passagère; le théâtre ? des pleurs qu'on » rougit bientôt d'avoir répandus. »

Ne devroit-on pas rougir plutôt de n'en point répandre, puisqu'ils sont des témoignages glorieux d'humanité, de sensibilité, quand ils coulent sur les malheurs d'autrui? Souvenons-nous de ces beaux vers d'Alzire :

Ne cache point tes pleurs ; cesse de t'en défendre,
C'est de l'humanité la marque la plus tendre;
Malheur aux cœurs ingrats & nés pour les forfaits,
Que les douleurs d'autrui n'ont attendris jamais.

Mais l'Auteur voudroit que les pleurs ne coulassent qu'au nom de la Religion ; il veut que l'Eloquence sacrée attendrisse ; donner à l'Eloquence ce caractère & cet effet : voilà l'objet principal de son Livre ; c'est

au cœur de l'homme qu'il veut que l'Orateur s'adresse, & certainement il a raison.

Voici une autre idée assez analogue à la première; on y reconnoît encore l'Orateur sacré, mais on y reconnoît aussi le Philosophe & l'Ecrivain habile, qui a sa manière à lui, quoiqu'il soit un peu guidé en cet endroit par Pascal & par Young.

« Le vrai beau, le vrai sublime, » est presque toujours dans le sombre. *Les Ouvrages mélancoliques*, » dit un Auteur estimable, (M. le » Comte de Bissy) *sont ceux qui* » *plaisent & attachent le plus*. Eh! » pourquoi le sombre a-t'il des droits » si forts sur notre ame? C'est que » l'homme qui sent sa dignité, *s'ap-* » *perçoit qu'ici bas il n'est point à sa* » *place;* poursuivi partout par le » sentiment de sa grandeur, il ne » rencontre que des objets qu'il dé- » daigne: ainsi, chercher à l'étour- » dir par les amusemens, c'est vou- » loir le distraire dans un noir ca-

» chot où il ne sent que le poids de
» ses chaînes. Quand il gémit, il est
» dans l'ordre naturel : se livrant à
» la joie, il trompe son esprit & son
» cœur ; il ne peut tirer de celui-ci
» que des sentimens faux ; & du pre-
» mier, que de vaines pensées. Choi-
» sissez donc de préférence les sujets
» de terreur. On a beau détourner
» l'homme de sa fin, il n'est grand
» que par les rapports qu'il conserve
» avec elle ; ce n'est que dans l'Eter-
» nité qu'il peut sûrement jetter l'an-
» cre : or, il y a un dépouillement
» préliminaire à subir, & par consé-
» quent un fond de tristesse qui s'en-
» tretient continuellement dans son
» ame : mais comme cette tristesse
» a pour terme de grandes & hautes
» destinées, voilà pourquoi le subli-
» me & le pathétique, qui y tient le
» premier rang, se rencontrent sans
» efforts dans les sujets lugubres. ».

L'Auteur établit, d'après plusieurs autres Rhéteurs, la règle qu'il faut rompre le vers, surtout l'Alexandrin,

toutes les fois qu'il se rencontre dans la prose. Nous avons souligné un vers Alexandrin dans le morceau précédent, & voici une phrase de Massillon à laquelle l'Auteur donne des éloges, où il ne mêle aucune critique.

« Le Sauveur, le Christ, le Sei» gneur —paroît enfin aujourd'hui » sur la terre ; —les nuées enfantent » le juste ; —l'étoile de Jacob se » montre à l'univers. »

De ces quatre membres de phrase, le premier est un vers de huit syllabes, le second un de dix, le troisième n'est pas un vers exact à cause de l'*e* muet du mot *nuées*, mais à l'oreille ; c'est une espèce de vers de huit syllabes ; le dernier est un beau vers Alexandrin. Nous avons vu, il y a quelque-tems, dans le *Journal de Politique & de Littérature*, une Lettre où l'on discutoit, relativement à notre langue, cette prétendue règle, qu'*il n'est jamais permis de faire de vers dans la prose* ; cette

[redacted]

Lettre nous a paru mériter attention.

Mais ce qui nous étonne beaucoup, c'eſt que M. l'Abbé de Beſplas donne pour un exemple de Période la phraſe de Maſſillon qui vient d'être citée ; il eſt clair que ce n'eſt qu'une ſuite de phraſes & d'images détachées.

L'Auteur donne encore pour une Période ce morceau de l'Oraiſon Funèbre de Turenne par Fléchier.

« A ces cris Jéruſalem redoubla » ſes pleurs ; —les voûtes du Tem» ple s'ébranlèrent ; —le Jourdain » ſe troubla, —& tous ſes rivages » retentirent du ſon de ces lugubres » paroles : *comment eſt mort cet hom» me puiſſant qui ſauvoit le peuple » d'Iſraël.* »

C'eſt comme ſi on vouloit trouver une Période à quatre membres dans ces trois vers du récit de Théramène :

Le ciel avec horreur voit ce monſtre ſauvage,

terre s'en émeut, l'air en est infecté,
flot qui l'apporta recule épouvanté.

st au contraire une énumération ;
ien n'est plus opposé à la nature
la Période que l'énumération,
sque celle ci ne présente que des
its détachés, & que la Période
& enchaîne tout.

L'Auteur nous paroît avoir mé-
nnu entièrement l'essence de la
riode; il appelle *Période à huit
mbres* ce portrait de Cromwel
ds Bossuet.

« Un homme s'est rencontré d'une
rofondeur d'esprit incroyable ;
—hypocrite rafiné autant qu'ha-
bile politique, —capable de tout
ntreprendre & de tout cacher,
—également actif & infatigable
dans la paix & dans la guerre,
—qui ne laissoit rien à la fortune
de ce qu'il pouvoit lui ôter par
conseil & par prévoyance; —mais
au reste si vigilant & si prêt à tout,
—qu'il n'a jamais manqué les oc-

[redacted]

» caſions qu'elle lui a préſentées
» —enfin un de ces eſprits remuan
» & audacieux qui ſemblent être né
» pour changer le monde. »

Ceci eſt un tableau qui contien
les divers traits par leſquels Boſſue
a cru devoir peindre Cromwel;
mais ſi c'eſt-là une Période, tou
eſt Période, & il faudra regarde
comme une Période à membres in-
nombrables cette vive & rapide énu
mération tirée de l'Oraiſon Funè
bre d'Anne de Gonzague.

« Que ne lui promit-on pas dan
» ſes beſoins! Mais quel fruit lui en
» revint-il, ſinon de connoître pa
» expérience le foible des grands Po
» litiques; leurs volontés changean-
» tes ou leurs paroles trompeuſes; la
» diverſe face des tems; les amuſe
» mens des promeſſes; l'illuſion de
» amitiés de la terre qui s'en von
» avec les années & les intérêts; &
» la profonde obſcurité du cœur de
» l'homme, qui ne ſait jamais ce
» qu'il voudra, qui ſouvent ne ſai

» pas bien ce qu'il veut, & qui n'eſt
» pas moins caché ni moins trom-
» peur à lui-même qu'aux autres ?
» O éternel Roi des ſiècles, qui poſ-
» ſédez ſeul l'immortalité ; voilà ce
» qu'on vous préfère ; voilà ce qui
» éblouit les ames qu'on appelle
» grandes ! »

Tous ces beaux morceaux ſont évidemment des aſſemblages de traits détachés & de propoſitions indépendantes les unes des autres. Voici des Périodes ; on va voir comme tout s'y tient, comme tout eſt lié.

« Si quantum in agro locifque de-
» ſertis audacia poteſt, —tantùm
» in foro atqui in judiciis impuden-
» tia valeret ; —non minùs nunc in
» cauſâ cederet Aulus Cœcinna ſexti
» Abutii impudentiæ —quam tum
» in vi faciendâ ceſſit audaciæ. »

CICER. *pro Cœcinna.*

Si mea cum veſtris valuiſſent vota, Pelaſgi ;
Non foret ambiguus tanti certaminis hæres,
Tuque tuis armis, nos te poteremur, Achille.

OVID. Metamor.

» Si M. de Turenne n'avoit su » que combattre & vaincre ; s'il ne » s'étoit élevé au-dessus des vertus » humaines ; si sa valeur & sa pru- » dence n'avoient été animées d'un » esprit de foi & de charité ; je le » mettrois au rang des Scipions & » des Fabius ; je laisserois à la vanité » le soin d'honorer la vanité, & je » ne viendrois pas dans un lieu saint » faire l'éloge d'un homme profane, » s'il avoit fini ses jours dans l'aveu- » glement & dans l'erreur ; je loue- » rois envain des vertus que Dieu » n'auroit pas couronnées ; je répan- » drois des larmes inutiles sur son » tombeau ; & si je parlois de sa » gloire, ce ne seroit que pour dé- » plorer son malheur. »

FLECH. *Orais. Funè. de Turenne.*

Ah! s'ils ont pû choisir pour leur Libérateur,
Spartacus, un Esclave, un vil Gladiateur ;
S'ils suivent aux combats des Brigands qui
les vengent,

D-

De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se
rangent
Sous les drapeaux d'un Roi long-tems victorieux,
Qui voit jusqu'à Cyrus remonter ses ayeux.

RACINE, *Mithridate.*

Autant qu'il faut de soins, d'égards & de prudence,
Pour ne point accuser l'honneur & l'innocence;
Autant il faut d'ardeur, d'inflexibilité,
Pour déférer un traître à la société.

GRESSET, *dans le Méchant.*

« Le génie, dit M. l'Abbé de Bes-
» plas, a trop de grandeur pour pou-
» voir être assujetti à de telles rè-
» gles. »

Mais il ne s'agit pas de s'assujettir à des règles; on ne se dit pas : *faisons une Période, une exclamation, une apostrophe, une antithèse, &c.* L'Orateur suit les mouvemens de son génie, & le génie produit, selon le

[redacted]

besoin, ou des périodes, ou des phrases coupées, ou des figures, &c. Cependant l'idée que nous réfutons est un sophisme auquel les Rhéteurs & les Rhétoriques ont quelquefois donné lieu; les Rhéteurs ont remarqué que tel Orateur, traitant tel sujet, animé de tel mouvement, avoit produit telle figure; on en a conclu qu'ils donnoient le précepte de s'exercer à produire en pareil cas les mêmes figures ou des figures semblables. On ne trace point ainsi la route du génie, c'est à lui à se la frayer; mais les modèles du beau en tout genre forment le goût, & voilà l'objet des Rhétoriques techniques.

Le Père Bourdaloue, dans son Sermon de la Résurrection, dont le texte est: *Surrexit, non est hîc*, débute ainsi:

» *Ces paroles sont bien différentes*
» *de celles que nous voyons commu-*
» *nément gravées sur les tombeaux*
» *des hommes, quelque puissans qu'ils*
» *aient été; à quoi se réduisent ces*

» *magnifiques éloges qu'on leur don-*
» *ne, & que nous liſons ſur ces ſu-*
» *perbes Mauſolées que leur élève la*
» *vanité humaine ? A cette triſte inſ-*
» *cription :* HIC JACET.

M. l'Abbé de Beſplas, qui voit preſque par-tout des périodes, trouve celle-ci très-belle, malgré l'inégalité des membres, parce que, dit-il, tous les mots y ont beaucoup de majeſté & de force, qu'ils ſont parfaitement bien enchaînés, & que la chûte de la période, *hîc jacet*, eſt ſublime.

Le ſens de cette chûte eſt ſublime ſans doute, le contraſte de la vanité humaine a[illegible]ette triſte inſcription eſt très-be[illegible] mais ce mot de ſtyle, *hîc jacet*, ſi rebattu qu'il ſe trouve employé même d'une manière plaiſante dans une Comédie connue, n'eſt-il pas un peu hazardé en cet endroit ? C'eſt un ſimple doute que nous propoſons, & nous ſentons, en le propoſant, que les paroles du

texte, *non eſt hîc*, ſemblent autoriſer la citation des mots *hîc jacet*, qui contraſtent avec les premiers. Bourdaloue en effet, rend ce contraſte ſenſible dans le morceau ſuivant:

» *Ce Grand, ce Conquérant, cet » homme ſi vanté dans le monde, » eſt ici couché ſous cette pierre & en-» ſeveli dans la pouſſière, ſans que » tout ſon pouvoir & toute ſa Gran-» deur l'en puiſſe tirer; — mais il » en va bien autrement de Jeſus-» Chriſt; il n'eſt plus là.*

» Les membres, dit l'Auteur, » ont ici plus de proportion; mais » ce dernier a un tour déſagréable, » & il finit par une chûte bruſque » & dure. *Il en va bien autrement à » l'égard de Jéſus-Chriſt; il n'eſt plus » là.*

Nous ne ſavons ſi cette critique exprime aſſez exactement le défaut de la phraſe; ce défaut ne nous paroît pas conſiſter dans une chûte bruſque & dure, mais dans la ſa-

miliarité un peu basse de ce tour qui a vieilli. *Il en va bien autrement à l'égard, &c.*

» Autant que l'harmonie oratoire » permet de donner des règles, on » peut avancer, dit M. l'Abbé de » Besplas, que la période la plus » parfaite ayant quatre membres, la » marche la plus parfaite du Discours » est pareillement celle où quatre » périodes, environ avec autant de » membres épars, forment le repos » des *à linea* : ce repos doit en » amener d'autres en nombre à peu » près égal, & ainsi jusqu'à la fin; » de sorte qu'il y ait unité d'har- » monie; que des membres sortent » les périodes; des périodes, les » stances oratoires; des stances, les » divisions; des divisions un tout » arrondi & mesuré; comme dans » un édifice, où chaque partie, d'a- » bord en proportion avec elle- » même, ensuite avec sa voisine, » tend de proche en proche à l'u-

» nité de dessein : de telle sorte
» qu'un œil pénétrant voit au ca-
» ractère d'une simple colonne, dans
» quel genre, dans quel style, pour
» ainsi dire, l'édifice est composé.

Il y a certainement beaucoup d'esprit dans ces idées & dans ces comparaisons ; mais ne pourroit-on pas appliquer ici ce que disoit tout-à-l'heure M. l'Abbé de Besplas, » le
» génie a trop de grandeur pour
» pouvoir être assujetti à de telles
» règles? Car ce n'est plus d'exem-
» ples qu'il s'agit, ce sont des rè-
» gles qu'on prescrit ». Mais ce systême d'unité ne doit-il pas céder à l'intérêt général de la variété? Ces préceptes, s'ils étoient suivis, n'auroient-ils pas l'inconvénient de rendre les compositions trop uniformes ?

M. l'Abbé de Besplas, après avoir donné des préceptes sur l'éloquence sacrée, donne des exemples dans son discours de la Cène & dans son

Panégyrique de Saint Bernard; il y a de bien beaux morceaux dans l'un & dans l'autre.

La Cène & le lavement des pieds, sujet consacré aux Pauvres, amène naturellement les idées d'humanité, de charité, de bienfaisance, & ces idées rappellent le souvenir de feu M. le Dauphin, Père du Roi.

» Prince immortel, s'écrie l'Ora-
» teur, Prince immortel, dont la
» sainteté, comme un bouclier,
» couvre cet Empire, paroissez au
» milieu de cet Auditoire, & que
» votre Auguste Fils vous promette
» que chaque jour de son règne, il
» dirigera une pensée vers le Très-
» Haut, un secours vers le Pauvre.

Le morceau sur les prisons, mérite la reconnoissance de l'humanité entière & l'admiration des gens de goût.

» Sire... on n'offense pas votre
» clémence, quand on met votre
» cœur magnanime sur la route des

» bienfaits & de la vérité.... Oui,
» Sire, l'état des cachots de votre
» Royaume, arracheroit des larmes
» aux plus insensibles.... Un lieu de
» sûreté, ne peut sans une énorme
» injustice, devenir un séjour de dé-
» sespoir : vos Magistrats s'efforcent
» d'y adoucir l'état des malheureux ;
» mais privés des secours nécessaires
» pour la réparation de ces antres
» infects, ils n'ont qu'un morne si-
» lence à opposer aux plaintes des
» infortunés ; oui, j'en ai vu, Sire,
» & mon zèle me force ici, comme
» Paul, *à honorer mon ministère*,
» oui, j'en ai vu, qui couverts d'une
» lèpre universelle, par l'infection
» de ces repaires hideux, bénissoient
» mille fois dans nos bras, le mo-
» ment fortuné où ils alloient enfin
» subir le supplice. Grand Dieu !
» sous un bon Prince, des Sujets
» qui envient l'échafaud ! Jour im-
» mortel ! soyez béni ; j'ai acquitté
» le vœu de mon cœur de déchar-

» ger le poids d'une si grande dou-
» leur dans le sein du meilleur des
» Monarques.

Les Croisades sont encore plus l'écueil des Orateurs dans le Panégyrique de Saint Bernard que dans celui de Saint Louis ; M. l'Abbé de Besplas justifie & les Croisades & Saint Bernard. L'objet général des Croisades étoit de venir au secours des Chrétiens opprimés par les Infidèles, Saint Bernard ne voyoit que cet objet.

» Bernard prêche la charité, la
» sainteté de la Croisade, & en
» abandonne la politique aux Sou-
» verains. Vous célébrez Athènes &
» Rome qui donnèrent des chaînes à
» l'Univers, & vous censurez des
» hommes qui veulent les rompre ?

Il nous semble qu'on célèbre Athènes défendant sa liberté contre les Despotes de l'Asie, & non pas donnant des chaînes à l'Univers ; quant à l'ancienne Rome, malheur à qui célébreroit sa politique ennemie du

Genre humain, & contre laquelle toutes les Nations auroient dû se réunir.

Le style de M. l'Abbé de Besplas nous paroît s'être perfectionné; en conservant un caractère quelquefois piquant & original, il nous paroît avoir acquis plus de sagesse, plus de correction; nous trouvons cependant encore de tems en tems dans cet Ouvrage & des négligences & des recherches de style que l'Auteur auroit dû s'interdire. En voici un exemple.

» L'homme de génie est aussi re-
» belle que la nature. Fier & austère
» comme elle, il endure impatiem-
» ment d'être éclairé par la réflexion.
» Il faut pourtant *qu'il attende* le
» flambeau qu'elle lui présente, *ou*
» *consentir* à voir *ses hardies pro-*
» *ductions* confondues avec *les in-*
» *formes avortemens des ténèbres*.

C'est une négligence d'avoir donné au mot *il faut* deux régimes aussi différens qu'un subjonctif: *qu'il at-*

tende & un infinitif: *ou consentir*, il falloit mettre ces deux verbes au même mode.

C'est une recherche que d'avoir mis *ces hardies productions*, au lieu de *ces productions hardies* que le goût & l'oreille demandoient.

Les informes avortemens des ténèbres, sont une autre recherche. On dit bien *un Ouvrage de ténèbres*, c'est une expression consacrée; mais qu'est-ce que c'est que *les avortemens des ténèbres*?

Au reste ces fautes autrefois trop fréquentes dans le style de M. l'Abbé de Besplas, y sont aujourd'hui assez rares.



PRÉCIS d'Histoire Naturelle, extrait des meilleurs Auteurs françois & étrangers ; servant de Suite & de Supplément au Cours de Physique de l'Auteur & à son Histoire Naturelle du Globe, & formant la cinquième partie des Opuscules de M. l'Abbé *Sauri*, Docteur en Médecine & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier. Tom. IV & V. A Paris, chez l'Auteur, hôtel des Trésoriers, place Sorbonne. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix, 5 liv. brochés.

NOUS avons déjà rendu compte de l'Histoire naturelle du Globe, en deux volumes, des deux premiers volumes de ce Précis d'Histoire naturelle qui traitent des insectes, des coquilles, des poissons, des crustacées, des polypes, des zoophytes & des reptiles ; & du troi-

sième volume, qui contient l'Histoire naturelle des oiseaux; il nous reste à parler du quatrième & du cinquième, dans lesquels M. Sauri a renfermé ce qu'on sait de plus intéressant sur la génération, la figure & la manière de vivre des quadrupèdes & des hommes qui habitent les différentes contrées de la terre: on y trouve une infinité d'observations curieuses & piquantes qui supposent des recherchss multipliées. On y voit les découvertes les plus récentes publiées pendant ces dernières années dans notre Journal & dans les Relations des Voyageurs modernes. Le Discours qui se trouve à la tête du quatrième volume, contient le Traité de la génération, avec une théorie sur cette matière qui appartient à l'Auteur, & des remarques intéressantes sur la fécondité des animaux. Après avoir expliqué pourquoi l'enfant ressemble soit au père soit à la mère, & souvent plus à l'un qu'à l'autre, il tâche de faire

comprendre pourquoi du mélange de la liqueur séminale de l'âne avec celle de la jument, il résulte toujours un mulet qui n'est ni cheval ni âne : néanmoins il tient plus de la mère que du père, parce que la mère non-seulement donne, selon lui, la moitié de la substance organique aussi bien que le père, mais fournit de plus tout le développement de la forme. C'est par une raison semblable que le bardeau ressemble plus à l'ânesse qu'au cheval. En général, les femelles contribuent plus au maintien de l'espèce que les mâles. Un bel homme avec une femme laide, ne produit ordinairement que des enfans encore plus laids; mais une belle femme a plus souvent de beaux enfans. La brebis produit avec le bouc & avec le bélier, & produit toujours des agneaux, c'est-à-dire, des individus de son espèce; ensorte que la brebis est une femelle commune à deux mâles différens; & généralement parlant, les femelles

des animaux constituent l'unité des espèces. Dès-lors le mulet doit produire plus sûrement avec la jument qu'avec l'ânesse, & le bardeau plus sûrement avec l'ânesse qu'avec la jument : de même le cheval & l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, parce qu'étant femelles, elles ont retenu chacune plus de propriétés spécifiques que les mulets mâles ; c'est-à-dire, que les molécules organiques ont dans les mâles un arrangement qui diffère plus de celui qui a lieu dans leurs mères, que dans les mulets femelles, & par conséquent les moules propres à former les molécules organiques & reproductives, ressemblent plus à ceux des mères dans les mules que dans les mulets.... Cependant il paroît qu'en général, le mâle influe plus que la femelle sur la production ; car il donne son sexe au plus grand nombre ; & le nombre de mâles devient d'autant plus grand, que les espèces sont moins voisines. Le nom-

bre des mâles qu'on a obtenus, en accouplant le bouc & la brebis, est à celui des femelles comme ſept à deux ; dans les accouplemens de chardonnerets & de la ſerine, comme ſeize ſont à trois ; dans ceux du chien & de la louve, comme trois ſont à un. Le quatre mulets que M. le Marquis de Spontin a eus en 1773, d'une louve & d'un chien qu'on avoit élevés enſemble & ſans contrainte, reſſembloient à de petits chiens, ayant les oreilles aſſez longues & pendantes.

L'hiſtoire naturelle du cheval par laquelle l'Auteur commence celle des quadrupèdes, contient des obſervations curieuſes. « Les chevaux » tartares, dit-il, ſont forts, hardis, » vigoureux, marchent deux ou trois » jours ſans s'arrêter, ſont quelque- » fois vingt-quatre heures ſans boire, » & paſſent ſouvent quatre à cinq » jours ſans autre nourriture qu'une » poignée d'herbes qu'on leur donne » de huit heures en huit heures. Les

» chevaux de la Chine, au contraire,
» sont si foibles, qu'on ne peut s'en
» servir à la guerre ; ainsi l'on peut
» dire que ce sont les chevaux tarta-
» res qui ont fait la conquête de la
» Chine. Les chevaux d'Islande sont
» petits, courts & capables de sou-
» tenir des travaux incroyables : à
» l'approche de l'hiver, leur corps
» se couvre d'un poil roide, long,
» épais. Ceux des Lapons sont bons
» & vifs sans être vicieux ; on leur
» donne la liberté dès le commen-
» cement de Mai, & ils vivent en
» troupes dans les forêts pendant la
» belle saison ; quand le tems de-
» vient fâcheux, ils quittent les bois
» & reviennent chacun à leur écurie.
» Si pendant l'été le maître a besoin
» d'un cheval, il va le chercher ;
» l'animal se laisse prendre ; & lors-
» que son travail est fini, il va re-
» joindre ses camarades. Ceux de la
» Guinée & de la Côte d'Or sont
» petits, indociles, & propres seule-
» ment à servir de nourriture aux

» Nègres, qui aiment leur chair au-
» tant que celle des chiens; les Ara-
» bes mangent la chair des jeunes
» chevaux sauvages; les Tartares &
» les Chinois aiment aussi la chair
» de cheval. Les chevaux se main-
» tiennent mieux dans les climats
» très-froids, s'ils ne sont point hu-
» mides, que dans les climats très-
» chauds. Tout le monde connoît
» la bonté des chevaux de Suède &
» de Pologne; & ceux d'Islande, où
» le froid est excessif & où souvent
» on ne les nourrit que de poissons
» desséchés, sont fort vigoureux,
» quoique petits; on en rencontre
» même de si petits, qu'ils ne peu-
» vent servir de monture qu'à des
» enfans. Ceux de Norwege sont
» bien proportionnés dans leur pe-
» tite taille, ont les pieds fort sûrs,
» marchent avec précaution dans les
» sentiers des montagnes escarpées,
» & se laissent glisser en mettant
» sous le ventre les pieds de derrière
» lorsqu'ils descendent un terrein uni

» & roide. Si nous en croyons Pon-
» toppidam, dans son *Essai sur l'Histoire Naturelle de la Norwege*, » ils se défendent contre les ours. » Lorsqu'un étalon apperçoit cet animal vorace, & qu'il se trouve avec » des poulains ou des jumens, il les » fait rester derrière lui, va ensuite » attaquer l'ennemi, qu'il frappe » avec ses pieds de devant, & ordinairement il le fait périr sous ses » coups : mais si le cheval vent se » défendre par des ruades, c'est-à-dire avec les pieds de derrière, il » est perdu sans ressource, car l'ours » lui saute d'abord sur le dos & le » serre si fortement, qu'il vient à » bout de l'étouffer & de le dévorer.

» Dans le grand espace de terre » asiatique, compris entre le Nieper & le Don, les chevaux vont » en troupes de quatre ou cinq cens, » exposés aux injures de l'air, détournant la neige avec les pieds de » devant pour chercher & manger

» l'herbe qu'elle couvre pendant l'hi-
» ver : cependant, dans les hivers
» les plus rudes, deux ou trois hom-
» mes à cheval, qui conduisent ces
» troupes errantes, tâchent de les lo-
» ger pour quelques jours dans les
» villages qui sont assez éloignés les
» uns des autres dans cette contrée.
» Nous avons raconté à l'occasion
» des Supplémens de M. de Buffon,
» que chacune de ces troupes de che-
» vaux abandonnés à eux-mêmes à
» un *cheval-chef* qui la commande,
» la fait marcher comme notre ca-
» valerie, & règle ses mouvemens
» quand la troupe est attaquée par
» les loups ou par les voleurs; lors-
» que quelque cheval sort du rang,
» le chef court à lui, le frappe d'un
» cou d'épaule & lui fait reprendre
» sa place. A peine le vieux chef
» commence à devenir moins actif,
» qu'un autre cheval avide de com-
» mander, l'attaque pour prendre
» sa place; le vaincu rentre dans le
» gros de la troupe, tandis que le

» victorieux, se mettant à la tête de » tous les autres, s'en fait obéir. »

A l'article du chien, M. Sauri remarque que c'est l'animal le plus sujet à la rage, maladie terrible, dont bien des hommes sont les victimes. Pour prévenir ses funestes effets ou pour en arrêter les progrès, l'Auteur propose quatre différens remèdes; l'un a été acheté l'année dernière par le Roi de Prusse; le second a été publié en France par ordre du Gouvernement; le troisième est le célèbre remède des Chinois; le quatrième dont le turbith minéral fait la base, & qui est fort facile à préparer, est tiré des Ouvrages de M. V[illegible]. On trouve dans l'Histoire Naturelle de M. Sauri, plusieurs autres remèdes; par exemple celui qui sert à dissiper les taches de rousseur; un autre pour faire disparoître le hâle du visage; un pour les tranchées des chevaux; un autre pour la ladrerie des cochons, &c.

M. le Comte de Buffon avoit jugé

à propos de donner l'Hiſtoire naturelle de l'Homme avant celle des Quadrupèdes; M. Sauri a réſervé pour la fin, les grands animaux; l'Once, la Panthère, le Léopard, le Tigre, le Lion, le Rhinocéros, l'Eléphant, les Singes, l'Orang-Outang; ces êtres marins qui paroiſſent être des Singes & qui ſont peut-être des hommes aquatiques, du moins s'il faut en juger par certaines relations; & enfin pour augmenter graduellement l'intérêt, il termine ſon Ouvrage par l'Hiſtoire naturelle de l'Homme. Il rapporte un grand nombre d'obſervations curieuſes ſur les monſtres & les hommes qu'on dit avoir eu des propriétés ſingulières, comme de ruminer, de ne pouvoir diſtinguer les couleurs, quoique leurs yeux fuſſent aſſez bons pour juger de la forme & de la grandeur des corps, de vivre pluſieurs ſiècles, &c. Il n'oublie pas de parler des mœurs & des uſages ſinguliers des différens Peuples de l'Univers,

rapportant ce qu'on en ſait de plus intéreſſant. » Les Habitans des Iſles Philippines, ſont des Peuples mêlés par les alliances qu'ils ont faites avec les Eſpagnols, les Malabares, les Chinois, les Indiens & les Noirs. Les Noirs qui vivent dans les rochers & dans les bois de ces Iſles, diffèrent beauçoup des autres Habitans; les uns ont les cheveux crépus comme les Nègres d'Angola; les autres les ont longs; on en a vu, dit-on, pluſieurs parmi eux, qui avoient des queues longues de quatre à cinq pouces; & ſi l'on en croit quelques Voyageurs, on trouve auſſi dans le Royaume de Lambri & dans l'Iſle Formoſe, des hommes à queue; ces queues ſi elles exiſtent en effet, ne ſont qu'un prolongement du coccix. Dans cette même Iſle Formoſe, les femmes quoiqu'elles puiſſent ſe marier avant trente-cinq ans, ne peuvent cependant pas accoucher avant cet âge. Lorſqu'elles deviennent plutôt groſſes, les Prêtreſſes leur

foulent avec les pieds le ventre pour les faire avorter, & l'on croiroit commettre une espèce de crime, en laissant vivre l'enfant avant l'âge prescrit par la Loi du pays ».

» Les Malais sont féroces, & ne sortent point sans un poignard d'un acier fin, dont la lame est large & ondée par le bord, pénétrée lors de sa fabrique, d'un poison si subtil & si actif, sur-tout en été, que la moindre blessure que fait cet instrument, est mortelle. Les Peuples de la Nouvelle Guinée se traversent les deux narrines avec une espèce de cheville longue de quatre pouces & de la grosseur du doigt. Ils se percent aussi les oreilles, où ils mettent des chevilles comme au nez. Leurs femmes ont les bras & les jambes fort menus; le ventre fort gras, avec des mammelles qui leur pendent sur le nombril. Les Habitans de la Nouvelle Hollande sont noirs, grands, éfilés, tiennent toujours leurs paupières à demi-fermées, pour

pour garantir leurs yeux des moucherons qui les incommodent; ils se nourrissent de petits poissons, qu'ils prennent en faisant des réservoirs de pierre dans de petits bras de mer; ils demeurent en troupe de vingt-cinq à trente, femmes & hommes pêle-mêle, n'ayant d'autre lit que la terre, & d'autre habit qu'un morceau d'écorce d'arbre attaché au milieu du corps, en forme de ceinture : ce sont peut-être les hommes les plus misérables qu'il y ait au monde...... Les Mogols & les autres Peuples de la presqu'Isle des Indes sont olivâtres; les femmes ont les cuisses & les jambes fort longues. Tavernier assure que lorsqu'on a passé Lahor & le Royaume de Cachemire, toutes les femmes du Mogol n'ont point de poil à aucune partie du corps & que les hommes ont peu de barbe. Au Royaume de Decan, on marie les enfans extrêmement jeunes, les garçons à dix ans & les filles à huit; & il s'en

[redacted]

trouve qui ont des enfans à c
âge ; mais ces femmes cessent orc
nairement d'en avoir avant l'âge
trente ans. Il y a des femmes qui
font découper la peau en fleurs &
peignent de diverses couleurs av
des jus de racines, de manière q
leur peau paroît comme une éto
à fleurs. On trouve, dit-on, pari
les Habitans du Surate & du Mogo
beaucoup d'hermaphrodites, qu
avec des habits de femmes, porte
le turban, afin d'apprendre à tout
monde qu'ils ont deux sexes. L
Peuples de Bengale sont plus jaun
que les Mogols, & leurs femm
sont les plus lascives de toute l'Inde
Les Maldivois sont de couleur o
vâtre & bien proportionnés ; ma
comme c'est un Peuple mêlé de di
férentes Nations, on y trouve d
femmes fort blanches. Les Maldivc
ses sont très-débauchées, indiscre
tes, infidèles : elles racontent par v
nité leurs bonnes fortunes. Les fen
mes indiennes aiment beaucoup l

Européens & les préfèrent aux Indiens; ceux-ci achètent des filles cafres de Mosambique, qui sont toutes noires. Nous dirons en passant que la sueur de tous ces Peuples Indiens tant mâles que femelles, n'a aucune mauvaise odeur, tandis que celle des Nègres de l'Afrique est des plus désagréables lorsqu'ils sont échauffés. Les Habitans idolâtres de Borneo sont basanés, de belle taille & fort robustes, fidèles dans les mariages, sensibles aux bienfaits, ennemis du vol & de la fraude.... Les Hottentots qui habitent les environs du cap de Bonne-Espérance, glousent comme des coqs d'inde, sont basanés, malpropres & ont des cheveux qui ressemblent à la toison d'un mouton noir, remplie de crote; les femmes applatissent le nez à leurs enfans: elles ont, dit Kolbe, une espèce d'excroissance ou de peau dure & large qui leur croît au-dessus de l'os pubis & qui descend jusqu'au milieu des cuisses en forme de tablier, elles

[redacted]

parent leurs cheveux avec des coquilles ».

» On trouve dans l'Isthme de l'Amérique, des Peuples blancs, qui ne voient que la nuit, comme nous l'avons remarqué ci-dessus : leurs sourcils & leurs cheveux sont blancs, mais leurs sourcils forment une manière de croissant qui a la pointe en bas. Les maris ne mangent ni ne boivent avec leurs femmes; celles-ci les servent & se tiennent debout devant la table; cependant ils ont pour elles la plus grande tendresse ».

Les descriptions de M. Sauri sont précises, mais claires & exactes, & comme il a profité, ainsi qu'il en convient lui-même, des découvertes de tous les Naturalistes qui ont écrit avant lui, & des Mémoires des différentes Académies de l'Europe, il n'est pas surprenant que son Ouvrage contienne un si grand nombre de choses intéressantes.

Pour en faciliter l'acquisition dans les Provinces, il se charge de l'en-

voyer dans tout le Royaume, franc de port, moyennant onze livres pour les cinq volumes du précis d'Histoire naturelle, 4 liv. 10 f. pour l'Histoire naturelle du Globe, en deux volumes, laquelle, avec le précis d'Histoire naturelle, forme une Histoire naturelle complette, à la portée de tout le monde, & d'un prix assez modique, si on le compare avec celui de l'Histoire naturelle de M. de Buffon, & même du Dictionnaire de l'Histoire naturelle de M. de Bomare; il enverra aussi sa Physique du corps humain, en 2 vol. *in*-12 pour 4 liv. mais on doit avoir soin d'affranchir le port des lettres & de l'argent.



OPÉRATION de la Symp dans les Accouchemens imp bles, avec l'anatomie des pa exposées dans cette Opération qu'il est essentiel de ménager. M. *Gautier d'Agoty*, Anator pensionné du Roi. *in-folio*, 17 chez Demonville, Imprimeur braire, rue S. Severin. Prix, 6

M. Gautier d'Agoty, très co par ses grandes planches natomie imprimées en couleurs turelles, dont nous avons fait n tion en différentes occasions, v d'en graver une dans le même g pour représenter tous les effets c Section de la Symphise du p dans les Accouchemens impossib opération substituée depuis peu tems à l'opération Césarienne, cutée avec succès par M. *Siga* Médecin de la Faculté de Paris la femme *Souchot*, & prati depuis aussi avec succès dans

ou quatre autres occasions par différens Chirurgiens.

Tous les gens de l'art, & particulièrement MM. les Chirurgiens de Paris, n'étant point convenus des avantages de cette Section sur l'opération Césarienne, M. Gautier a joint à sa planche une feuille d'impression dans laquelle il répond aux principales objections qui ont été faites contre cette nouvelle opération. Il y a ajouté un extrait du Rapport fait à la Faculté de Médecine par les Commissaires qu'elle avoit nommés pour lui rendre compte de l'opération exécutée par M. Sigault; & enfin la notice historique abrégée de trois Sections de la Symphise faites depuis; sçavoir, par M. Chambon, Chirurgien à Mons; par M. Nagel, Chirurgien Accoucheur, attaché au Prince Evêque de Spire, l'une & l'autre avec le succès le plus complet & sans aucune suite fâcheuse; & la troisième faite à Arras par MM. Retz, Médecin, & l'Es-

[redacted]

cardé fils, Chirurgien, dont l'effet a été heureux pour l'accouchement; mais sujet à contestation à cause de la mort de la mère & de l'enfant arrivée depuis; mort que les adversaires de l'Opération ou des Opérateurs, n'ont pas manqué d'attribuer à la Section, & que les partisans regardent comme une suite naturelle & malheureusement trop fréquente des longs & cruels tourmens qui accompagnent les accouchemens très-difficiles, indépendamment même de toute opération.

A l'égard de la planche, elle renferme trois grandes figures; la première, représente le bas-ventre dissequé & l'os pubis à découvert, réduits au tiers de nature; la seconde, l'opération faite de la coupe de la Symphise réduite à demi nature; & la troisième, l'os pubis de grandeur naturelle, dépouillé, avec une portion du vagin.

Ces figures qui contiennent le détail de toutes les parties qu'on a in-

térêt de connoître, avec les lettres de renvoi pour leur explication, nous ont paru nettes & fort bien exécutées.

L'Auteur avertit que cette Planche se distribue séparément du Cours d'Accouchemens & de l'Anatomie des parties de la génération de l'homme & de la femme : son prix est comme il a été dit de 6 liv. seule, & avec le Cours d'Accouchement, &c. de 24 liv. M. Gautier annonce qu'il donnera dans quelque-tems une deuxième Planche qui représentera l'Opération faite sur un sujet vivant.



LETTRE à Messieurs les Auteurs du Journal des Savans, sur un Projet d'Edition du Syncelle.

MESSIEURS,

CEUX qui s'appliquent à connoître les sources de la Chronologie ancienne, ne tardent point à éprouver de quelle importance est pour leurs études la Chronographie de George le Syncelle : ouvrage d'un bas siècle, il est vrai, mais dans lequel un bon nombre de monumens de la meilleure antiquité nous ont été conservés par extraits. Le prix en seroit encore plus grand, si l'Auteur avoit eu le tems de le revoir & de le polir, ou du moins si, dans sa rudesse originale, nous l'avions aussi pur & aussi correct qu'il est possible. Mais le texte actuel est bien éloigné de cet état de perfection. Le célèbre Scaliger en a donné une première Edi-

tion, si l'on peut appeller ainsi la manière dont il l'a dépecé dans son Eusèbe (1). Les fautes multipliées qui la déparent ont été relevées en partie par le P. Goar, second & dernier Editeur (2), qui de son côté n'en a guère commis un moindre nombre ; & cette particularité, dont la conséquence est infinie, a été jusqu'ici soupçonnée tout au plus par quelques Critiques.

Quand Scaliger & le P. Goar auroient été aussi exacts qu'ils sont fautifs, tout ne seroit pas fait. Ils ont travaillé l'un & l'autre d'après un seul MS. du Syncelle entier (3), que la Bibliothèque du Roi possède depuis le règne de Henri IV : trente-six ans après l'Edition du P. Goar,

(1) Euf. Chron. Gr. & Lat. in Thes. Temp. Lug. Bat. 1606. fol.

(2) Syncel. & Niceph. Paris. è typ. reg. 1652. fol.

(3) MS. Gr. reg. 1711, anteà 2217. anteriùs 713.

ce précieux dépôt fut enrichi d'un second (1), sorti du sérail de Constantinople. Celui-ci est aussi un MS. du Syncelle entier, mais il n'est pas complet : il y manque ce qui répond environ aux cinquante premières & aux cinquante dernières pages de l'imprimé, c'est-à-dire, à-peu-près le quart du total ; heureusement les trois quarts qui subsistent sont la partie la plus difficile & la plus intéressante. Ce MS. qui est du onzième siècle comme le précédent, mais d'une meilleure écriture, abonde en leçons diverses, ordinairement préférables, qu'envain la critique chercheroit à découvrir par ses propres forces. L'Europe sçavante ne connoît point jusqu'à présent d'autre MS. du Syncelle entier. Il s'en trouve, il est vrai, plusieurs autres, connus même dès le tems de Scaliger & du P. Goar, mais qui annoncent & contiennent seulement le der-

(1) MS. Gr. reg. 1764, anteà 3058. 2.

nier quart (1), partie beaucoup moins utile & moins chronologique que ce qui précède.

Les deux MSS. du Roi ont été collationnés par Dom Pouget, laborieux Bénédictin, mort en 1709 ; le premier, pour le Syncelle & pour la petite chronique du Patriarche Nicéphore jointe au Syncelle : le second, pour le Syncelle seulement qui est tout ce qu'il contient. Dom Montfaucon dans sa Bibliothèque des Bibliothèques de MSS. (2) publiée en 1739, parle de la collation de son confrère, conservée alors à la Bibliothèque de Saint Germain-des-Prés. Mais il oublie de dire qu'elle étoit faite sur les deux MSS. & il ne nomme que le premier. Cette omission a sans doute fait tort à son annonce ; & quoiqu'il ajoute que la multitude des variantes importantes rendroit une nouvelle édition utile

(1) à Sync. p. 299. B.

(2) B. B. mss. To. 2. p. 1151.

[redacted]

& nécessaire, presque personne jusqu'ici n'y a fait attention. Les hommes de Lettres que le genre de leurs recherches devoit y engager, n'ont eu recours ni à la collation, ni au MS. Seulement le P. da Prato, savant Oratorien de Vérone, demanda & obtint en 1746, copie d'une très-petite partie du travail de Dom Pouget. Il s'en est servi avec fruit dans une Dissertation sur les deux Livres de la chronique d'Eusèbe (1), dirigée principalement contre les paradoxes chronologiques de M. Vallarsi dernier Editeur de S. Jérôme. C'est par cet Ecrit que j'ai vu que notre Bénédictin avoit conféré les deux MSS.

Le desir de connoître & de perfectionner, s'il m'étoit possible, l'ancienne chronologie, m'ayant engagé à une étude particulière du Syncelle, je me suis assuré d'abord que l'Ouvrage de Dom Pouget ne se

(1) Veronæ, 1750. 8°.

trouvoit plus à la Bibliothèque de Saint Germain-des-Prés. J'ai pensé à le refaire, & c'est ce que j'ai exécuté il y a cinq ans (1), avec tout le soin que l'amour de la chose pouvoit m'inspirer. J'y ai ajouté, pour le dernier quart, la collation d'un bon MS. de Coislin ou Séguier (2), du douzième siècle, dont je dois la communication à la politesse obligeante de Dom Patert. Quant au Nicéphore, j'ai profité aussi du même MS. & de tous ceux du Roi qui sont en grand nombre; de plus j'ai comparé toutes les éditions. Ensuite de peur qu'il n'arrivât à ma collation du Syncelle la même chose qu'à celle de Dom Pouget, je l'ai transcrite sur les marges de deux exemplaires, dont l'un m'appartient; l'autre est celui de la Bibliothèque du Roi.

Une telle entreprise n'étoit pas sans

(1) En 1773.

(2) MS. Coislian. 133, al. Seguer. 356.

intérêt de ma part, & j'en ai profité d'abord pour moi-même en essayant d'appliquer à diverses parties de la Chronologie le secours inestimable & inespéré des nouvelles leçons. Plusieurs personnes éclairées après en avoir vu divers échantillons, m'ont engagé à reprendre le projet d'édition proposé par Dom Montfaucon. Convaincu de la solidité de leur avis, je n'ai pas tardé à me livrer aux travaux qu'exige un pareil dessein; & je les continuerai, si le Public, qui pourra aujourd'hui, MM. en prendre connoissance par la voie de votre Journal, paroît y être favorable.

Voici ceux qui me paroissent indispensables, après la révision & le rétablissement du texte. Il faut corriger presque par-tout la version dans les endroits chronographiques, & la refaire en entier dans les endroits chronologiques, qui font une très-grande partie du Livre. Il faut refondre presque toutes les notes du

P. Goar, & en ajouter de nouvelles. La Table chronologique qu'il a dreſſée ſous le titre de *Canon Chronicus*, exige auſſi diverſes corrections & augmentations. Il eſt ſpécialement néceſſaire d'y ajouter, dans une colonne hors-d'œuvre, le *criterium* qui leur manque, je veux dire les années de la Période Julienne, jointes à celles avant ou depuis Jeſus Chriſt ſelon notre Ere vulgaire. Enfin, il s'agira d'examiner & de fixer dans une ſuite de Diſſertations les Chronologies particulières de divers Auteurs Eccléſiaſtiques; tant le Syncelle lui-même, que ceux qu'il nous a fait connoître, & ceux qui ont des liaiſons avec les premiers. Ces recherches fondamentales m'ont occupé d'abord; & quoique j'aie trouvé des ſecours conſidérables chez pluſieurs Sçavans modernes, je vois qu'ils ont laiſſé en arrière bien des difficultés. Je citerai pour exemple la Chronologie de Jules Africain, qui juſqu'ici n'a pas encore été reſ-

tituée. Au reste, l'utilité de c
partie de mon travail n'est pas
lement directe : comme l'Antiq
entière a passé par les mains
premiers Auteurs Chrétiens,
étude spéciale de leurs édifices ch
nologiques nous conduit nature
ment à une connoissance plus
faite de la Chronologie profane
dans bien des circonstances, cell
n'est restée couverte de nuages
yeux de nos Critiques, que pa
qu'ils ont trop négligé cette
thode.

Si vous avez la bonté, Messieu
d'insérer cette Lettre dans vo
Journal, les Sçavans, étrangers
nationaux, doivent la regarder co
me une annonce : je m'en rapport
à leur décision sur l'utilité ou sur
inconvéniens de mon projet. S
l'approuvent, les conseils & les
cours qu'ils pourront me faire p
venir, & que j'implore ici, ser
pour moi un puissant encoura
ment. Tel homme de lettres a p

être dans ſes porte-feuilles des morceaux précieux ſur ces matières. En voici un exemple qui eſt venu à ma connoiſſance. M. Jean Vander-Hagen, ſçavant Hollandois, qui à la fin de ſes jours a fait imprimer (1) cinq volumes d'excellentes Obſervations ſur les Cycles Paſchals, ſur le Canon Aſtronomique & ſur pluſieurs Chronographes Eccléſiaſtiques, a laiſſé en manuſcrit des Obſervations particulières ſur le Syncelle (2) & ſur Euſebe (3). Si elles ſubſiſtent encore, & s'il y avoit moyen de les joindre à l'Edition projettée, elles ſe trouveroient à leur place naturelle; elles féroient ſuite aux travaux de leur Auteur, & les Sçavans de Hollande, en nous les commu-

(1) Amſtel. 1733, 34, 35, 36 : 5 vol. *in*-4°.

(2) v. d. Hagen, Diſſert. de Cyclis Paſchalib. p. *66* & *93*.

(3) Id. Obſerv. in Proſperi Chron. p. 25.

niquant, ſerviroient le Public & la mémoire de leur doĉte compatriote. Je ne me permettrois d'y rien retrancher ni ajouter ; ſi ce n'eſt des notes détachées auxquelles les nouvelles leçons pourroient donner lieu. Au reſte, quand je n'obtiendrois point cette communication, du moins ſi en réveillant l'attention publique ſur l'ouvrage d'un Sçavant eſtimable, il arrivoit que j'en procuraſſe l'édition, je ſerois également ſatisfait. Mon Auteur en ſeroit d'autant mieux éclairci ; c'eſt tout ce que j'ai en vue.

Parlerai-je d'une verſion eſclavonne du Syncelle & de Théophane, monument ſingulier de l'eſtime qu'on a eu pour ces Auteurs ? Dom Montfaucon, tranſcrivant un ancien Inventaire dreſſé en 1686 de la Bibliothèque de Coiſlin ou Séguier, où ſe trouvoit un exemplaire manuſcrit de cette Traduĉtion (1), nous fait

(1) B. B. Mſſ. To. 2. p. 1042 C, col. 2.

connoître quarante-cinq MSS. esclavons. Mais il est certain qu'il n'en est venu qu'environ une demi-douzaine à la Bibliothèque de S. Germain-des-Prés, parmi lesquels celui-là ne se trouve pas : c'est un éclaircissement dont je suis redevable à la complaisance de Messieurs les Bibliothécaires. Soit donc que ce MS. existe encore quelque part ; soit qu'on puisse espérer d'en découvrir quelque autre semblable, fût-il dans l'Empire de Russie ; je me recommande ici aux personnes qui seroient à portée de m'en donner avis, & qui s'intéressent à l'avancement des Lettres. Dans le cas d'une découverte, je ne serois point importun au possesseur. Quatre ou cinq passages difficiles, où le grec actuel de notre Auteur ne me satisfait pas, sont tout ce que je voudrois faire extraire de cette version, supposé qu'elle contienne le Syncelle entier ; si elle ne renfermoit que le dernier quart, je n'aurois qu'un ou deux

endroits à vérifier. Voilà les
que je desire, supposé qu'il f
sible de me les procurer. Je
pose sur la bonne volonté d
de Lettres, pour ceux qui n
inconnus.

Je crois qu'il est à propos,
de rapporter quelques-unes d
rections que les nouvelles
peuvent introduire dans le t
Syncelle. Comme il n'y a
aucune page dans l'Auteur c
fournisse de plus ou moins
tantes, il me seroit facile d'
plir un volume entier. Mais
assez qu'un pareil détail se
pressément contraire à mon
& ici je dois me borner à u
nombre d'exemples, propre
tisfaire les personnes qui ne f
à portée de consulter l'exe
annoté de la Bibliothèque d
dont j'ai parlé. Au reste, je t
de choisir les endroits qui
mandent que peu de discussi
non ceux qui, après la co

textuelle, exigeroient des éclairciſſemens trop longs ou des diſſertations en forme.

Une des fautes les plus eſſentielles du P. Goar, c'eſt l'omiſſion des renvois marginaux qui appartiennent au texte. Je citerai les deux premiers exemples qui ſe rencontrent. Dans le Syncelle, page 10 D, il eſt queſtion de l'ordre ſuivant lequel l'Auteur d'un certain Livre apocryphe dit que les prières de toutes les créatures ſont préſentées chaque jour à Dieu : le paſſage finit dans l'imprimé par le mot *οὕτως*, *ſic*, qui demande une ſuite. Le renvoi oublié contient effectivement une énumération de douze heures & de douze eſpèces de créatures dont les prières ſont préſentées ; il y a un endroit parallele dans Cedrene. Remarquons en paſſant, comme un veſtige d'antiquité, dont nous donnerons des exemples ailleurs, cette diviſion du jour & de la nuit en douze heures ſeulement.

Page 20 C, on lit dans l'imprimé : Ο δὲ Εὐσεβιος περὶ του Μαθουσάλα φησὶν, ὅτι τοῦτον ὑπ.ρβῆναι τὸν κατακλυσμόν. ϗ ταῦτα μὲν ὁ Εὐσέβιος. Rétabliſſons par le moyen d'un renvoi marginal du manuſcrit : Ὁ δέ Εὐσέβιος περὶ τοῦ Μαθουσάλα φησὶν, ὅτι τοῦτον ὑπερβῆναι τὸν κατακλυσμὸν ὁ τῆς ζωῆς αὐτοῦ ἀριθμὸς παρίστησιν. εἴδομεν δέ τινα τῶν ἀντιγράφων ἔχειν, ἐπέζησεν δὲ ἔτη ͵ϡπβʹ· κατὰ τόνδε τρόπον, οὐκ εἶδε τὸν κατακλυσμόν. καὶ ταῦτα μὲν ὁ Εὐσέβιος. J'ai ſuppléé dans ce paſſage quelques mots ou ſyllabes emportés par la vétuſté ou par la rognure de la marge : τοῦ α', dans αὐτοῦ ἀριθμὸς : ομεν δέ, dans εἴδομεν δέ : ρ.πὸν, οὐκ εἶδε, dans τρόπον, οὐκ εἶδε. Je traduis : *Euſebius verò de Mathuſala hæc tradit, ſcilicet numerum annorum ejus vitæ in verſione LXX Virorum expreſſum, evincere ipſum ſuperſtitem vixiſſe diluvio.* « *Sed ſcimus (inquit) exem-* » *plaria iſtius verſionis quædam ha-* » *bere,*

» *bere :* Supervixit autem (*filii pro-* » *creationi*) annos 782; *pro* 802. » *quo pacto diluvii tempora non at-* » *tigit.* » *Et hæc quidem Eusebius.* J'ai rapporté cet exemple pour montrer que ma collation ne seroit pas inutile, quand même nous aurions celle de Dom Poujet. Voici comme il a lu cet endroit, que je trouve cité dans la Dissertation du P. da Prato (1). Ὁ δὲ Εὐσέβιος περὶ τοῦ Μαθουσάλα φησὶν, ὅτι « τοῦτον ὑπερ- » βῆναι τὸν κατακλυσμὸν ὁ τῆς ζωῆς » αὐτοῦ ἀριθμὸς παρίστησιν. εἰ δὲ.... » τινὰ τῶν ἀντιγράφων ἔχειν ἔτη ἑ » δὲ (2) τὸν κατακλυσμόν. » Καὶ ταῦτα μὲν ὁ Εὐσέβιος. κ. τ. λ. Sur ce mauvais texte le P. da Prato n'a pu faire une meilleure version que celle-ci : *Eusebius verò de Mathu-*

(1) De Chronicis libris duob. Eusebii Dissert. pag. 482 - - 485.

(2) Le P. da Prato a oublié de mettre ici des points; mais sa version fait voir que Dom Pouget en avoit mis.

[redacted]

ſala hæc tradit; nimirum, numerum annorum ejus vitæ evincere ipſum ſuperſtitem fuiſſe diluvio : ſin vero .... quædam exemplaria habere .... diluvium. *Et hæc quidem Euſebius*, &c.

Le P. Goar a partagé ſouvent, non-ſeulement en deux phraſes, mais encore deux alinea, les parties d'une même phraſe ; ce qui a produit des contre-ſens très-ſinguliers. Dans Sync. pag. 202, ligne dernière, & pag. 203, lig. 10, il faut lire avec les manuſcrits : Πολλὰ καμὼν περὶ τῆς συμφωνίας τῶν δύο βασιλειῶν, --- μόλις ἠδυνήθην σύμφωνον εὑρεῖν τὸ πρῶτον ἔτος Ὠσηὲ πρὸς τὸ ιβ' Ἀχάζ. On voit aſſez que c'eſt le Syncelle qui parle ici. Je traduis : *Cum multum deſudaverim in conferendis annis Regnorum Juda & Iſraelis*, --- *vix tandem effeci ut primus Oſee annus Achazi duodecimo, ad mentem ſcripturæ* (4 *Reg.* XVII, 1,) *coincideret*. Le P. Goar ſuppoſe avant πολλὰ καμὼν une petite lacune

qui n'est point dans les MS. : il y insère en marge le mot Εζεκίας, & il traduit : *Ut geminum Hebræorum regnum - - - in unum coiret, omni studio Ezecias contendit*, (2 *Paralip*. XXX.) Il ouvre ensuite un alinea, où le Syncelle parle en personne.

D'autres fois, pour avoir mal lu un mot, il a supposé des lacunes dans des endroits qui n'en ont point & qui sont très-simples. Sync. pag. 10[illegible] A, B : Σάρα τὴν Αγαρ κενὴν ἀπέστειλεν κληρονομίας Αβραὰμ * εὐσεβῆ μὴ συναπολέσθαι δίκαιον ἐδυσώπει. Lisez, suivant les deux manuscrits : Σάρα τὴν Αγαρ κενὴν ἀπέστειλεν κληρονομίας. Ἀβραὰμ ἀσεβεῖ μὴ συναπολέσθαι δίκαιον ἐδυσώπει.

Aucun des endroits précédens n'est dans l'Eusèbe de Scaliger. Prenons-en quelques-uns qui s'y trouvent, & qui en même-tems intéressent davantage la Chronologie ; nous com-

[redacted]

parerons les procédés des deux Editeurs.

Dans le Syncelle, pag. 167, 168, on lit un grand extrait de l'Hiſtorien Céphalion ſur la Chronologie d'Aſſyrie, accompagné des remarques du Syncelle. Le texte & la verſion ſont dans un état ſi déplorable qu'il faudroit une longue Diſſertation pour corriger & examiner l'endroit entier. Je me contenterai de rapporter la faute la plus étrange, & qui a jetté tous les Chronologiſtes dans le précipice. Page 168 A. de l'édition du P. Goar, Céphalion dit: Μητραίου δὲ τὴν ἀρχὴν διαδέχεται Ταυτάνος ζ' καὶ αὐτὸς κατὰ ἔθη τὰ Ἀσσυρίων καὶ νόμους. Vis-à-vis du ζ' le P. Goar écrit en note à la marge: *Infrà* Ταύτανος κϛ'. Et il met dans ſa verſion: *Metræi regno ſucceſſit Tautanus ordine 22 juxtà conſuetudinem & leges ab Aſſyriis uſitatas rex acceptus.* Effectivement, ſuivant un raiſonnement que le Syncelle fait un peu

plus bas, ce Tautanus se trouveroit le 22e Roi selon Céphalion. Mais ce n'est qu'un raisonnement; & il est faux, parce que le Syncelle ne s'est pas donné le tems d'étudier le morceau de l'Historien qu'il transcrivoit. Métrée & Tautanus sont deux Rois consécutifs, à savoir le 26 & le 27, dans toutes les listes grecques & latines que nous avons des Rois d'Assyrie, commençant à Belus; & il n'y a rien qui nous conduise à croire que Céphalion différât sur ce point des autres Ecrivains. Aussi Scaliger (*in Euseb. Gr. Lib.* 1. *p.* 30. *lin.* 33 *édit.* 1.) écrit-il Ταύτανος ζ' καὶ κ' αὐτὸς, &c. sans avertir qu'il introduit dans le texte un chiffre de sa façon. Plusieurs Chronologistes n'y regardant pas de plus près, ont adopté la correction du P. Goar & son chiffre 22 : ils ont supposé que Céphalion avoit eu des opinions particulières sur la Chronologie d'Assyrie. En conséquence ils ont corrompu par des explications tout

ſon morceau; enfin ils ont bâti de faux ſyſtêmes. Des Vignoles plus attentif que les autres, s'y eſt pris d'une manière qui lui eſt particulière. Il rejette la prétendue correction de Scaliger, comme une falſification, en quoi il a raiſon. Il rejette auſſi celle du P. Goar; & prenant ſon texte tel qu'il eſt, il traduit d'une manière toute nouvelle (1): *Le Roi Métrée eut Tautane pour ſeptième ſucceſſeur, ſuivant la Coutume & les Loix des Aſſyriens.* Au moyen de ce paſſage, étayé d'un anachroniſme que le Syncelle commet hardiment & qu'il pallie fort mal (2); Des Vignoles (en admettant un Tautanes ou Teutamus [I] pour ſucceſſeur immédiat de Métrée) place ſept règnes plus bas un Tautanes ou Teutamus II (3), qui en vérité, eſt un

(1) Des Vign. Chronol. Sainte, To. 2, p. 265.

(2) Sync. p. 155 A, 167 A.

(3) Des Vign. l. c. pag. 164, 269.

Roi de sa seule creation. Cette faute est grande sans doute; j'ose bien dire néanmoins que l'illustre Chronologiste y a été conduit nécessairement par celles du texte qu'il avoit sous les yeux. Le vrai texte tiré des MS. fera disparoître comme des nuages emportés par le vent tous les systêmes qu'on a bâtis sur ce passage. Le voici : Μητραιου δὲ τὴν ἀρχὴν διαδέχεται Ταυτάνος, ζῶν καὶ αὐτὸς κατὰ ἔθη τὰ Ἀσσυρίων καὶ νόμους. Il faut traduire : *Metrao successit Tautanus, qui & ipse juxtà receptos Assyriorum mores & leges vitam in desidiâ consumpsit.* Les deux dernières lettres de ζων sont écrites dans le premier MS. par une abbréviation bien formée au-dessus de laquelle on voit l'accent circonflexe, & je ne sais où les Editeurs ont eu les yeux pour ne pas s'en appercevoir; dans le second MS. ζῶν est en toutes lettres. Maintenant je le demande, quand un Critique auroit proposé cette correction de lui-même, au-

[redacted]

roit-elle été tant pour lui que pour ſes lecteurs, autre choſe qu'une conjecture? Auroit-elle eu quelque autorité en Chronologie, & les faux ſyſtêmes auroient-ils été obligés de céder? De tels exemples ſont reſpecter les mſſ. & démontrent la néceſſité d'y recourir.

Une des parties les plus précieuſes de l'Ouvrage du Syncelle, conſiſte en des Catalogues d'anciens Rois, dont un bon nombre ne ſe retrouvent point ailleurs. Dans le premier MS. plus d'une de ces liſtes eſt défectueuſe par l'omiſſion de divers Princes. Depuis un ſiècle & davantage elles ont été réimprimées dans un infinité de Livres, & toujours avec les mêmes lacunes. La plûpart ſeront remplies à l'avenir, quelquefois par le premier & le ſecond MS. plus ſouvent par le ſecond ſeul. Je vais citer un exemple, non le plus intéreſſant, mais celui que je puis produire avec le moins de diſcuſſions. L'Euſèbe grec de Sca-

liger (pag. 14. édit. 1.) & le Syncelle (pag. 92.) nous annoncent une suite de six Rois Arabes antérieurs aux Assyriens; & la liste qui est jointe n'en contient que cinq. Le sixième est marqué en blanc par Scaliger : chez le P. Goar, c'est le second, & cela est mieux. L'omission est à cette place dans le premier MS. le second la supplée, & j'y lis tout au long : β'. Ἀράβων δεύτερος ἐβασίλευσεν Μαρδακὸς ἔτη μ'. τοῦ δὲ κόσμου ἦν ἔτος γμα. Voilà un Roi Mardacus qui sort pour la première fois des ténèbres de l'oubli. N'omettons point de dire qu'il faut corriger ici dans le Syncelle une légère faute, dont il fournit ailleurs plusieurs exemples. Les durées des trois premiers règnes & leurs époques dans les années du monde sont marquées comme il suit :

1. Mardocentes.	45.	3001.
2. Mardacus.	40.	3041.
3. Sisimardacus.	28.	3086.

Les années du monde montrent que les durées des deux premiers Rois sont transposées : le premier doit avoir régné 40 ans & le second 45.

Quoique la plûpart des fautes & des corrections de notre Auteur doivent concerner la Chronologie, il ne laissera pas d'y en avoir un bon nombre qui intéresseront aussi la critique. En voici un exemple assez curieux. Il s'agit d'un Hercule connu chez les Phéniciens, les Cappadociens & les habitans d'Ilium ou de Troie, sous un nom oriental que Scaliger a écrit par deux fois Διωδᾶν (1), & le P. Goar Δισᾶνν (2), l'un & l'autre d'après le premier MS. Cette différence vient de ce que dans ce MS. le ϐ est très-souvent figuré comme notre *u* voyelle, & de

(1) Eus. Gr., Lib. I. p. 26. lin. 39, & Lib. II, p. 96 ; édit. 1.

(2) Sync. p. 153 D.

[redacted]

ce que l'ω, quand il y est mal peint, en approche beaucoup. Cependant, avec de l'attention, il y a ordinairement moyen de distinguer si le Copiste a voulu écrire ϐ ou ω. En particulier, je reconnois ici que Scaliger a mal lu, & que le mss. porte Διϐδᾶν, comme a lu le P. Goar. Mais qu'est-ce que cet Hercule Dibdan ?

Notre embarras augmentera, si nous ouvrons l'endroit parallèle dans l'Eusèbe de S. Jérôme. Scaliger, num. 498, écrit *Desanaus :* Pontac, num. 505, écrit *Desinaus ;* & il a trouvé dans ses divers MS., *Desanaus*, *Doscnaus*, *Desinans*, *Desinas*, *Desonaas*, &c. (1). Mais il est bon de rapporter le passage entier. Voici le latin de S. Jérôme : *Hercules cognomento Desanaus in Phœnice clarus habetur, unde & ad nostram usque memoriam Cappadocibus & Elienfibus* (d'après le grec il faut

(1) Pontac. Not. in Euf. Chron. p. 171.

[redacted]

Iliensibus) *Desanaus adhuc dicitur.* Voici le grec du Syncelle: Ἡρακλέα τινὲς φασιν ἐν Φοινίκῃ γνωρίζεσθαι Διβδᾶν ἐπιλεγόμενον, ὡς * καὶ μέχρι νῦν ὑπὸ Καππαδόκων καὶ Ἰλίων * *. Dans les MS. latins ce passage est écrit sous l'an 8, ou plus communément sous l'an 1 avant le gouvernement de Moyse; le grec ne le rapporte point à une année déterminée. Après cela, nous demanderons encore une fois, Qu'est-ce que Dibdan? & qu'est-ce que Desanaus?

M. Fourmont qui veut que tous les Hercules dont il a jamais été parlé dans l'Orient (1), soient Escol, Cananéen allié d'Abraham (2), n'oublie point d'appliquer à Escol le

* Edit. malè ὅς.

* * Cod. 1 & Edit. adjiciunt οὕτω καλεῖσθαι.

(1) Fourm. Reflex. Critiq. sur les Hist. To. I, p. 206, 213.

(2) Gen. XIV. 13.

[redacted]

nom de Desanaus; s'inquiétant peu au reste de ce que l'Hercule Desanaus ne paroît dans la Chronique d'Eusèbe que quatre siècles après Abraham. Desanaus ou Dosenaus est, suivant lui (1), pour Dou'ssanaa, qui en arabe signifieroit *le Seigneur de Sanaa*; & en conséquence il donne à Escol l'investiture de la terre de Sanaa. On dira, peut-être, qu'on ne voit point par l'Ecriture que le Cananéen Escol ait été assez puissant pour posséder, à quatre ou cinq cens lieues de son pays, la plus belle contrée de l'Arabie heureuse. Mais c'est que l'Ecriture, selon M. Fourmont, n'a eu occasion de parler que de ses premières armes. Pour lui, il nous donne la suite de son histoire. Escol devient Général d'Esau ou Osiris, petit-fils d'Abraham. A l'âge de 160 ans, qui pour ces siècles-là n'étoit pas un âge décrépit (2), il soumet, en sa qualité

(1) Fourm. p. 203.
(2) Fourm. p. 211.

d'Hercule, l'Arabie, l'Ethiopie; l'Inde, il ſe rend maître de Sanaa : le tout par le ſecours du mot Deſanaus, & au moyen du changement de l'*s*, ſeconde lettre de ſon nom, en *r*.

Bochart s'eſt auſſi exercé ſur notre Hercule. Mais il n'a pas pris tant d'eſfort, & il en a fait un conquérant moins terrible. Il étoit occupé à chercher l'étymologie du nom de Didon (1), qui lui a paru venir d'un mot déſignant l'amour. Diodan s'eſt préſenté à ſa mémoire; il l'a préféré à Deſanaus : *ſed è græco textu cenſeo Diodan* RESTITUENDUM. Il lui a donné la même origine qu'à Didon; en un mot, à l'aide de deux vers de Nonnus (où il ne faut pas croire cependant qu'il ſoit nommé) il en a fait un Hercule préſidant aux amours. Et tout cela, parce que Scaliger a mal lu un mot.

Mais pourquoi interroger plus

(1) Boch. Canaan, I, 24.

long tems nos sçavans Critiques sur la nature & sur le nom d'un Dieu qu'ils n'ont pu que méconnoître ? Ouvrons plutôt notre second MS. ; lui seul pourra nous fournir une *restitution* assurée. En place de Διϐδᾶν, j'y lis Δισανδὰν bien écrit. Pour tirer de-là tout le fruit possible, je remarque d'abord entre ce mot & tous ceux des MS. latins, un certain accord, une certaine affinité, qui me font recevoir Δισανδὰν pour la leçon originale, & rejetter Διϐδᾶν comme une leçon corrompue. De toutes les leçons latines, *Desonaas* est celle qui approche le plus du vrai. L'obstination des MS. latins à ne point mettre de *d* à la fin de ce mot, me paroît prouver qu'effectivement S. Jérôme aura écrit *Desonaas* ou *Disanaus*. La ressemblance du Δ & de l'Α, non-seulement dans l'écriture majuscule, mais encore dans une écriture cursive autre que celle de nos imprimés & de nos manuscrits modernes, aura fait lire

à S. Jérôme Διστανααν au lieu de Διστανδαν dans le texte d'Eusèbe, que le Syncelle, comme je crois, a transcrit ici mot à mot. Au lieu de l'accusatif, la tournure de la phrase de S. Jérôme l'a obligé à substituer le nominatif *Disanaas*. Plusieurs de ses copistes, gens ignorans & des bas siècles, ont été offensés de cette désinence, à laquelle ils ont substitué celle en *us* plus commune. C'est ainsi que s'est formée la leçon *Desanaus*.

Il s'agit maintenant de rendre raison du mot Διστανδας; & la chose est facile, à ce que je crois. Ce nom paroît être persan, & composé de deux autres. Le premier, *Di* ou *Dei*, est un des anciens noms persans de la Divinité; des Auteurs orientaux cités par Golius (1), le comptent entre ceux du Dieu suprême, & il faut bien qu'on l'ait donné aussi à

(1) Gol. ad Alfergani Elem. Astron. p. 37, 40, 41.

des Dieux ſecondaires ou à des Héros, tels que notre Hercule paroît avoir été. Σάνδας, ou ſuivant une autre terminaiſon, Σάνδης, ſe trouve dans Agathias; & il s'y trouve être préciſément l'Hercule des Perſes. Voici ſon paſſage (1) : *Antiquitùs Perſæ Jovem & Saturnum ceteroſque omnes Deos à Græcis celebratos colebant, eo excepto, quod non eaſdem appellationes retinerent; ſed Belum quidem Jovem fortaſſe, & Sandem* [Σάνδην] *Herculem, Anaïtida Venerem, aliterque alios vocabant; ut alicubi Beroſus*, &c. L'Anaïtis ici nommée eſt très connue; ſon culte étoit répandu au loin dans tout l'Orient, & en particulier dans la Cappadoce, ſuivant divers témoignages des Anciens. Le Di Sandas d'Euſèbe étoit honoré dans la même contrée : peut-on douter qu'il ne ſoit le même que le

(1) Agath. de reb. Juſtiniani Lib. 2 p. 62.

Sandès placé par Agathias à côté d'Anaïtis ?

Ici la curiosité se porte plus loin, & sans doute il n'est personne qui ne soit bien aise de savoir si cet Hercule oriental ne se retrouve pas dans les écrits des Orientaux modernes. Si je ne craignois de déplaire par une recherche trop étendue sur ce personnage, j'essairois de montrer que Sandès, ou, en ôtant la finale ajoutée par les Grecs, Sand, est le même que Sâm surnommé le Cavalier, Héros Perse ou Iranien très-célèbre dans les Livres des Persans (1) & dans ceux des Parsis (2), sous les règnes de Feridoun & de Manougeher septième & huitième Rois Pischdadiens. Je prouverois que non-seulement les noms, mais aussi les tems s'accordent (3). Je

(1) D'Herbelot, au mot Sam sonvar.

(2) M. Anquetil, Zend-Av. To. 2. p. 99.

(3) Lisez l'Article Manougeher dans d'Herbelot.

profiterois de ce petit trait historique placé dans Eusèbe une trentaine d'années plus haut, Χαλδαῖοι κατὰ Φοινίκων ἐστράτευσαν (1), *Chaldæi contrà Phœnices dimicant* (2); trait que Scaliger (3) avoue ne pas comprendre, & que tous les autres Critiques paroissent avoir laissé de côté. Si Sand est Sâm, cette guerre des Chaldéens contre les Phéniciens doit être celle de Manougcher (4) Roi des provinces du milieu de l'Empire Persique (5), contre Salm Roi des provinces occidentales du même Empire (6), & non en général de celles qui depuis ont composé l'Empire Romain, comme veulent les Romanciers orientaux (7). Si Sand

(1) Sync. p. 153 C.

(2) Eusebius Hieronymi.

(3) Scal. Animadv. ad Euseb. n. 472.

(4) Lisez d'Herbelot au mot Feridoun.

(5) Au mot Manougeher.

(6) Au mot Salm.

(7) Au mot Feridoun.

[redacted]

est Sâm l'Iranien, je dirai encore que dans le passage d'Eusèbe sur Hercule, le sens de ces mots, *Disandas in Phœnice clarus habetur*, n'est point que Sandas est un Héros indigène de la Phénicie, mais qu'il est un Héros étranger dont l'Auteur ne marque pas en cet endroit l'origine, & qui se distingua dans la Phénicie par ses exploits. On se rappellera ici que des deux Livres chronologiques composés par Eusèbe, le second n'est, pour ainsi dire, qu'une répétition abrégée du premier. Dans celui-ci les faits étoient narrés; dans celui-là ils n'étoient qu'indiqués. L'inconvénient étoit nul pour ceux qui avoient l'un & l'autre; il est quelquefois une source d'obscurités & d'équivoques pour nous qui ne possédons que le second. Je m'arrêterai ici, & je n'examinerai pas ce qui a pû donner lieu à l'Auteur inconnu qu'Eusèbe copie & abrége sur ce sujet, de supposer une expédition de Sâm en Phénicie.

Quoique sur le texte proposé je me sois restraint aux observations nécessaires pour en assurer la correction, j'ai peut-être passé les justes bornes. Je n'entamerai point d'autre article, de crainte de tomber dans un plus grand inconvénient; car je vois que le choix entre les anciennes & les nouvelles leçons, pour peu qu'elles soient importantes, oblige le plus souvent à de semblables détails. Si je m'étois attaché à extraire toutes celles qui appartiennent à une même branche de la Chronologie, j'aurois été beaucoup plus étendu; & les objets étant plus liés, auroient été plus intéressans. Les exemples détachés auxquels j'ai été obligé de me borner dans cette annonce, pourront néanmoins faire juger de l'utilité d'une édition, qui en offriroit de pareils plus qu'elle ne contiendroit de pages.

J'ai l'honneur d'être, MM. &c.

PARQUOY, Commis en second à la garde des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

[redacted]

EXTRAIT des Obſervations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois d'Août 1778, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Acad. Royale des Sciences.

On n'a point vu, de mémoire d'homme, une ſéchereſſe & des chaleurs auſſi conſtantes & auſſi exceſſives que celles que nous éprouvons depuis près de deux mois. Les Papiers publics annoncent que cette température eſt aſſez univerſelle en Europe; il faut en excepter quelques cantons de la Picardie & de la Normandie, & peut-être encore quelques autres pays où les pluies ont été aſſez fréquentes pendant ce mois. Cette températare eſt très nuiſible à la vigne, dont le raiſin durcit & ſe deſſeche; aux arbres fruitiers, dont les fruits tombent faute de ſéve; & aux prairies, qui ſont brûlées & qui ne donneront point de regain.

Les fèves tardives sont perdues. La moisson a été faite promptement, le blé sera de garde & d'un grand profit. Le 5, on servoit les figues; le 12, le raisin commençoit à tourner; & le 27, les chasselas bien exposés étoient mûrs. Le 13, on cueilloit les premières pêches. Les matinées & les soirées ont commencé à devenir froides le 27; ce froid a succédé assez promptement à des chaleurs vives.

Vents dominans, nord & nord-est; ils ont été très constans. Le nord fut très-violent pendant quelques heures de la nuit du 30 au 31; il tomba un peu d'eau. Il n'en étoit point tombé une goute depuis le 15. Le soleil a paru tous les jours.

Plus grande chaleur 24, 0^{d}. le 13, à 2 *soir*, le vent sud-ouest, le ciel serein & l'air étouffant. *Moindre chaleur* 7, 5^{d}. le 31 à 5 $\frac{1}{2}$^{h} *mat.* le vent nord & le ciel serein. *Différence* 16, 5^{d}. *Chaleur moyenne de chaque jour* 16, 0^{d}. *Plus grande*

[redacted]

élévation du mercure 28 po. 4
le 25 à $4\frac{3}{4}$ h *matin*, le vent n
le ciel ferein. *Moindre élé*
27 po. 9, 4 lig. le 14 à 5 h *n*
le vent fud & le ciel ferein.
rence 6, 11 lig. *Elévation mo*
au *matin*, 28 po. 0, 9 lig.; à
& au *foir*, 28 po. 0, 8 lig. *N*
du baromètre Le premier, à $4\frac{1}{2}$
28 po. 1, 0 lig. Du premier
monté de 1, 0 lig. Du 3 au 6,
de 3, 9 lig. Du 7 au 10, *mo*
3, 0 lig. Du 11 au 14, *baiffé*
10 li. Du 14 au 17, *monté* de 6
Du 17 au 22, *baiffé* de 3,
Du 22 au 25, *monté* de 4,
Du 25 au 27, *baiffé* de 2,
Du 27 au 29, *monté* de 2,
Du 29 au 30, *baiffé* de 4,
Du 30 au 31, *monté* de 1,
Le 31, à 9 h *foir*, 28 po. 1,
Le mercure a toujours été fort
il a plus varié que le mois préc
fes grandes variations ont eu l
montant, les 1, 15, 23 &
& en *defcendant*, les 13 &

Il n'eſt tombé de la *pluie* que les 7, 15 & 31. Je n'ai pu apprécier celle du 7, qui n'a fourni que quelques goutes d'eau; celle du 15 a donné une ligne, & celle du 31 un quart de ligne. C'eſt donc $1\frac{1}{4}$ ligne d'eau de pluie contre 110 lig. d'*évaporation* que j'ai meſuré pendant ce mois. *Evaporation exceſſive.*

Plus grande déclinaiſon de l'aiguille aimantée, 19^{d} 55'. *Moindre déclinaiſon*, 19^{d} 35'. *Déclinaiſon moyenne*, au *matin*, 19^{d} 40' 41"; à *midi*, 19^{d} 49' 26"; au *ſoir*, 19^{d} 41' 48". *Du jour*, 19^{d} 43' 58".

Plus grande ſécchereſſe, 67, 5^{d} le 17 à 9^{h} *ſoir*, le vent eſt. *Moindre ſécchereſſe*, 22, 4^{d} le 9 à 5^{h} *matin*, le vent nord-oueſt frais. *Différence*, 45, 1^{d}. *Etat moyen*, 47, 7^{d}.

Le *tonnerre* n'a grondé qu'une ſeule fois de loin. Le 7, à 6^{h} 5' du *ſoir*, il tomba quelques gouttes d'eau qui électriſèrent aſſez fortement mon Conducteur. La ſécchereſſe de ce mois

[redacted]

a été très-favorable à l'électricité artificielle ; ce qui nous a un peu dédommagé de la rareté des phénomènes d'électricité naturelle.

Nous n'avons point eu de malades pendant ce mois ; mais on a vu dans nos environs beaucoup de fiévres ardentes, maladie presqu'inconnue dans nos climats, parce qu'il est rare qu'on y éprouve une température propre à la développer, telle que celle que je viens de décrire.

Suite des Observations météorologiques pendant le mois de Septembre, par le même.

Si l'on excepte les premiers & les derniers jours de ce mois qui ont été assez froids, le reste a été doux & sec ; les pluies sont tombées très-à-propos quelques jours avant les vandanges qu'on a commencées le 28 par un assez beau tems. La récolte est très-médiocre ; elle ne va pas à

[redacted]

une demi-année. Le vin sera bon. Ces pluies ont été aussi très-favorables aux labours & aux semailles.

Vents dominans, nord & nord-est. Celui de sud-ouest fut violent le 12 & le 27.

Plus grande chaleur 17, 4 d le 16 à 2 h *soir*; le vent ouest & le ciel serein. *Moindre chaleur* 3, 0 d le 30: le 30, à 6 h ½ *matin*, le vent nord-est & le ciel serein avec glace & gelée blanche. *Différence* 14, 4 d. *Chaleur moyenne de chaque jour* 11, 1 d.

Plus grande élévation du mercure 28 po. 4, 1 lig. le 20 à 6 h *matin*, le vent nord-est & le ciel serein. *Moindre élévation* 27 po. 4, 8 lig. le 27 à 1 ½ h du *soir*, le vent sud-ouest impétueux & le ciel couvert, avec pluie, grêle & tonnerre. *Différence* 11, 5 lignes. *Elévation moyenne* au *matin*, 27 po. 11, 5 lignes; à *midi*; 27 po. 11, 1 ligne; au *soir*, 27 po. 11, 4 lig. Du *jour*, 27 po. 11, 4 lig. *Marche du baromètre*. Le premier, à 6 h *matin*, 28 po 1, 0 lig.

[redacted]

Du premier au 3, *baissé* de 3, 0 lig. Du 3 au 5, *monté* de 1, 7 lig. Du 6 au 7, *baissé* de 3, 6 lig. Du 7 au 9, *monté* de 4, 0 lig. Du 10 au 11, *baissé* de 5, 5 lig. Du 11 au 15, *monté* de 6, 3 lig. Du 15 au 17, *baissé* de 2, 8 lig. Du 17 au 20, *monté* de 4, 11 lig. Du 20 au 27, *baissé* de 11, 5 lig. Du 27 au 29, *monté* de 10, 0 lig. Du 29 au 30, *baissé* de 4, 2 lig. Le 30, à 9 h *soir*, 27 po. 10, 6 lig. Le mercure a beaucoup varié en *montant*, les 8, 13, 18, 19 & 28; & en *descendant*, les 2, 7, 10, 11, 24, 26 & 30. On voit qu'il a été fort agité, surtout à la fin du mois; du 27 au 28, il a monté en 24 h de 6, 9 lig.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 8, 11, 13, 17, 26 & 27, & de la *grêle* le 27. La pluie a fourni 19, 3 lig. d'eau. Il en est tombé en quatre jours 18, 3 lig. L'*évaporation* a été de 51 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée 19 d 45'. *Moindre*

déclinaison 19 d 25′. *Différence* 20′. *Déclinaison moyenne* au *matin*, 19 d 33′ 3″ ; à *midi*, 19 d 42′ 22″ ; au *soir*, 19 d 33′ 8″. Du *jour*, 19 d 36′ 11″. Elle s'est approchée du nord plus que les mois précédens.

Plus grande sécheresse 56, 6 d. Le premier, à 9 h *soir*, le vent nord. *Plus grande humidité*, 12, 8 d ; le 26, à 8 ½ *soir*, le vent sud-ouest avec grande pluie. *Différence*, 43, 8 d. *État moyen*, 38, 0 d.

Le *tonnerre* n'a grondé qu'une seule fois de loin le 27. Les pluies d'orage ont électrisé mon grand Conducteur les 8, 11 & 27.

J'ai observé trois aurores boréales les 17, 21 & 22. Celle du 17 étoit tranquille ; celle du 21 étoit accompagnée de jets colorés, & celle du 22 fut magnifique avec jets de lumière, couronne, agitation dans les rayons lumineux & colorés de la plus belle nuance pourpre qu'on puisse voir. Mon aiguille aimantée s'est rapprochée de 10′ vers le nord

[redacted]

pendant ce phénomène. J'ai apperçu le 21, pendant l'aurore boréale, deux corps lumineux à l'horizon, semblables à Jupiter, qui ont disparu avec les couleurs de l'aurore boréale.

Les fiévres malignes ont continué dans nos environs ; nous n'avons point eu de maladies ici.

Résultats des trois mois d'été. *Vents dominans*, nord & nord-est. *Plus grande chaleur*, 25, 5 d. *Moindre chaleur*, 3, 0 d *Chaleur moyenne de chaque jour*, 14, 4 d. *Plus grande élévation du mercure*, 28 po. 4, 3 l. *Moindre élévation*, 27 po. 4, 8 lig. *Elévation moyenne* au *matin*, 27 po. 11, 10 lignes; à *midi*, 27 po. 11, 9 lignes ; au *soir*, 27 po. 11, 9 lig. *Du jour*, 27 po. 11, 9 lig. *Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée*, 19 d 55'. *Moindre déclinaison*, 19 d 25'. *Déclinaison moyenne* au *matin*, 19 d 37' 23" ; *à midi*, 19 d 45 50" ; au *soir*, 19 d 38 4". *Du jour*, 19 d 37 6". *Plus grande*

sécheresse, 67, 5[d]. *Moindre sécheresse*, 11, 6[d]. *Etat moyen*, 41, 7[d]. *Quantité de pluie*, 3 po. 8, 0 lig. *Evaporation*, 20 po. 5 lig. *Nombre des jours de pluie*, 23. De *grêle*, 2. *Beaux*, 64. *Couverts*, 17. De *nuages*, 11. De *vent*, 29. De *brouillards*, 15. De *tonnerre*, 5. D'*aurores boréales*, 3. *Température* très-chaude, très-sèche. *Productions de la terre*, récolte de bled assez bonne; de foin, médiocre; de fruits, mauvaise; ils tomboient faute de séve. Les légumes de toute espèce & les regains manquent à cause de la grande sécheresse.

J'ai fait voir l'année dernière le rapport que la température de 1777 avoit avec celle de 1701, 1720, 1739 & 1758. Ce sont autant de périodes lunaires de 19 ans, les nouvelles lunes étant arrivées les mêmes jours dans toutes ces années. La température singulière de l'année qui s'écoule m'a engagé à faire les mêmes recherches sur la température des années, où

les lunes ſe ſont trouvées les mêmes qu'en 1778. Telles ſont 1691, 1702, 1721, 1740 & 1759. De ces cinq années, il n'y a que 1740 où la température, alors froide & humide, ait été différente de celle de 1778. Dans toutes les autres elle a été chaude & ſurtout fort ſéche, ainſi qu'on pourra en juger par l'Extrait des Obſervations faites en ces différentes années, que je tire des *Mém. de l'Acad.*

En 1691, on n'a meſuré à Paris que 14 po. 5, 3 lig. d'eau de pluie, & l'on remarque que cette année a été fort ſéche. En 1702, la quantité de pluie n'a été que de 16 po. 2 lignes, & l'on ajoute que le printems & l'été ont été extraordinairement ſecs. En 1721, la ſéchereſſe a été encore plus grande, puiſqu'il n'eſt tombé que 12 po. 7, 4 lignes d'eau. Enfin, en 1759, nous avions les Obſervations de M. Duhamel, qui ſont plus détaillées que les précédentes. Voici la température de

chaque mois de 1759, qu'on pourra comparer avec celle de chaque mois de 1778. *Janvier*, commencement chaud & humide, fin, froide & séche. *Février*, doux & sec. *Mars*, variable, peu d'eau. *Avril*, variable, sec, gelée à glace le 27. (c'est précisément le même jour qu'une gelée a fait beaucoup de tort à la vigne cette année) *Mai*, froid & sec. *Juin*, froid & sec. *Juillet*, chaud & sec. *Août*, commencement chaud & sec, fin froide & humide. (Cette année, l'air devint tout-à-coup assez froid à la fin d'Août.) *Septembre*, chaud très-sec. *Octobre*, variable doux. *Novembre*, froid & sec. *Décembre*, froid & humide.

Les détails sur la récolte du bled sont précisément semblables à ceux que nous a fourni la récolte de cette année.

Je ne donne tout ceci que comme un apperçu; il confirme, comme on le voit, la théorie de M. Toaldo touchant l'influence de la lune sur

[redacted]

la température ; je ne crois pas que le cours d'une année ſoit ſuffiſant pour vérifier cette influence, ainſi que paroît l'inſinuer M. Toaldo, qui publie chaque année une eſpèce de Calendrier, dans lequel il annonce les températures qui doivent concourir avec les différens points lunaires : peut-être parviendrons-nous dans la ſuite à ce degré de préciſion. Contentons-nous à préſent d'enviſager les périodes de 9 ou de 19 ans ; les réſultats ſont plus ſenſible. Je penſe que dans cet examen on doit faire une attention ſingulière aux années où non-ſeulement les nouvelles lunes ont eu lieu les mêmes jours, mais encore les autres points lunaires que M. Toaldo a conſidérés dans ſa Diſſertation. Il faut faire attention auſſi, ſi dans chaque période il ne ſe trouve pas une ou pluſieurs années dont la température ſingulière & extraordinaire n'a aucun rapport avec celle des autres années de la même période.

Ainſi la température ſingulièrement froide de 1776 s'écarte entièrement de celles des années qui lui correſpondent; il en eſt de même de la températur: de 1740 à l'égard de celle des années de la période dont je viens de donner les réſultats. Je me livrerai volontiers à ce travail ſi le tems me le permet; je le crois très-important & très-propre à reculer les bornes de la ſcience météorologique.

De Montmorency, 2 Octob. 1778.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

REMARQUES *ſur une Critique de l'Hiſtoire des Provinces-Unies*, inſérée dans le *Monthly Reviewu*, A Amſterdam, chez E. Van

Harrevelt, Libraire dans le Kalverſtraat. 1778. 46 pag. *in*-12.

Nous avons annoncé le troiſième volume du Tableau de l'Hiſtoire des Provinces-Unies, compoſé en Hollande par M. Cerifier; ce volume contient ſpécialement l'Hiſtoire de la révolution, & M. Cerifier l'a dédié aux Treize Etats unis de l'Amérique, avec l'agrément de leur célèbre Repréſentant, M. Franklin. Cette dédicace a déplu aux Anglois, & a occaſionné une critique amère de l'Ouvrage de M. Cerifier, dans un des meilleurs Journaux d'Angleterre. Plus cet Ouvrage périodique eſt eſtimé, plus cette critique méritoit l'attention de l'Auteur. Sa réponſe eſt forte quoique écrite avec modération; il montre aux Anglois leurs torts par rapport aux Colonies; il fait voir la reſſemblance qu'il y a entre la révolution des Provinces-unies & celle des Etats-unis; il montre l'indécence des reproches perſonnels que la haine

nationale s'est permis contre l'Auteur. Que penser, dit-il, de ces Folliculaires qui jugent les Ouvrages d'après des informations prises sur les personnes ? M. Cerisier se justifie aussi d'avoir parlé contre la tyrannie dont les Protestans ont usé à l'égard des Catholiques ; c'est pour leur montrer qu'ils n'ont rien à se reprocher les uns aux autres & les engager à ne disputer qu'à qui fera mieux oublier par le patriotisme & la tolérance, les actions de fureur & de fanatisme que retracent les Annales des uns & des autres. Enfin il justifie le sage Wagenaar qui a écrit en Hollandois l'*Histoire de la Patrie*, & que l'on compare dans son pays à M. Hume, pour l'impartialité & l'exactitude. Cette justification de M. Cerisier forme un supplément intéressant à une Histoire très-intéressante, & nous l'aurions insérée dans notre Journal, si elle n'eut pas déjà paru dans la *Gazette littéraire de l'Europe*, Sep-

[redacted]

tembre 1778, tome 87, N°. 9 qui se publie à Amsterdam, chez Harrevelt, *in*-12.

DE MAESTRICHT.

Œuvres complettes de M. Lefebvre, Major au Corps des Ingénieurs de Prusse, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, à Berlin, chez Dufour & Roux, 1778, 2 vol. *in*-4°. & se trouve chez la veuve Tilliard.

Cet Ouvrage d'un habile Ingénieur, contient l'art d'attaquer & de défendre les Places; le Journal du siége de Schwednitz, où M. Lefebvre commandoit, & où il a vérifié la Théorie du Globe de compression de M. Belidor; un Essai sur les mines, un Traité du Nivellement, & un Essai sur la manière de faire les Cartes.

DE NEUCHATEL.

Œuvres d'Histoire naturelle & de Philosophie, de Charles Bonnet,

des Académies de Londres, de Stockolm, &c. A Neuchatel, de l'Imprimerie de Samuel Fauche, Libraire du Roi. 1779 tom. I. 574 p. *in*-4°.

Ce premier volume des Ouvrages d'un Savant auſſi diſtingué dans l'Hiſtoire naturelle que dans la Métaphyſique, contient ſon Traité d'Inſectologie, ſes découvertes ſur les pucerons, & diverſes obſervations nouvelles ſur les inſectes. Cette édition eſt augmentée & perfectionnée par l'Auteur, d'une belle exécution, & ne peut manquer d'être recherchée par les Amateurs de la Phyſique & de la Métaphyſique. Il y aura bientôt 6 vol. *in*-4°. qui contiendront l'uſage des feuilles, la contemplation de la nature, les corps organiſés, la Pſychologie, &c.

FRANCE.

DE BREST.

Journal de Marine, ou Bibliothèque raiſonnée de la ſcience du

Navigateur, dédié à S. A. S. Mgr. le Duc de Chartres, par M. Blondeau, de l'Académie Royale de Marine, & Professeur de Mathématiques, à Brest, chez Malassis, Imprimeur du Roi & de la Marine, *in*-4°.

Les deux premiers cahiers de cette utile collection, ont paru dans les mois de Juillet & de Septembre ; on y trouve un état de la science du Navigateur, fait avec autant de précision que de savoir, des expériences sur la conservation des grains, sur les Barométres marins ; des observations d'une lame d'eau extraordinaire, des ravages qu'elle causa, & de l'intelligence avec laquelle M. Billard y remédia ; l'Histoire de Bouzard, surnommé le brave-homme, & d'un Capitaine Anglois à qui M. de Sartine a fait donner la liberté pour écompense de sa valeur ; un abrégé de l'Histoire des Loix maritimes ; l'Ordonnance du Roi, concernant les courses & le prises, & la notice de tous les Arrê

du Conseil, relatifs à la Marine; des détails sur le port de Cherbourg, destinés pour le Routier des côtes d'Europe; les extraits détaillés des Ouvrages sur la construction des vaisseaux, par D. Georges Juan; par M. Vial du Clair-Bois, & M. le Marquis du Crest, & la notice de tous les autres Ouvrages qui ont rapport à la navigation. C'est une chose bien intéressante, pour le progrès de ce grand Art, si essentiel à la prospérité de l'Etat, que d'avoir ouvert une nouvelle voie d'instruction & un dépôt public toujours présent pour tant de connoissances utiles qui seroient souvent perdues pour le bien public.

DE NANTES.

Le Guide du Navigateur, ou Traité de la pratique, des observations & des calculs, nécessaires au Navigateur, par M. Levêque, Correspondant de l'Académie Royale de Marine, & Professeur Royal en Hy-

drographie & en Mathémat
Nantes.

Le Trident de Neptune est le
monde. *Lemierre.*

A Nantes, chez Despil
braire, à Paris chez Pissot
rand, à Londres, chez Elm
600 pages *in*-8°. avec figu
Ce nouveau Traité de
tion est fait par un habile P
qui s'occupe avec autant de
d'intelligence de tout ce qui
la Marine ; la première par
tient la construction & les u
l'octant de réflexion pour
en mer ; il a traduit en par
vrage Anglois de Ludlam,
ajouté beaucoup de notes.
conde partie contient les n
nécessaires pour observer la
en mer; spécialement celle
wres, pour trouver la lati
deux hauteurs du Soleil,
tems écoulé. La troisième

destinée au calcul des longitudes en mer, suivant toutes les méthodes employées jusqu'ici; mais M. Levêque y fait voir les avantages de l'observation des distances de la Lune au Soleil ou aux Etoiles. Cette méthode y est expliquée dans le plus grand détail avec beaucoup d'exemples, pour faire distinguer tous les cas. La pratique du pilotage y est aussi expliquée par différentes méthodes, avec un très-grand nombre de questions intéressantes & utiles. Enfin l'Ouvrage est terminé par un grand nombre de tables dont les Navigateurs ont besoin pour la réduction de leurs observations; l'Auteur y a mis, seulement pour exemple, une esquisse d'une table qui seroit bien utile sur mer, & qu'il ne seroit pas éloigné d'entreprendre pour peu qu'il fût secondé; c'est celle qui donneroit pour tous les degrés de hauteur du pôle, de déclinaison & de hauteur, l'heure qu'il est au Soleil ou aux Etoiles, ce travail seroit

immenſe, mais il n'eſt pas au-deſſus du courage de M. Lévêque, à en juger par les tables du nonagéſime qu'il a déjà données en 2 vol. *in*-8°. A Avignon, chez Aubert, à Paris, chez Laporte, rue des Noyers, & chez Valade, rue Saint Jacques.

DE PARIS.

Thèſes de Mathématiques; à Autun, chez Dejuſſieu, Imprimeur du Roi; 20 pages *in*-4°.

Ces thèſes ſoutenues au Collège d'Autun, le 27 Avril 1778, ſous la préſidence de M. Simon, Profeſſeur de Philoſophie, méritent d'être remarquées par le grand nombre d'objets difficiles qu'elles préſentent, comme les courbes, les équations, le calcul intégral, & qu'il eſt rare de voir enſeignés dans les Colléges de Province; elles méritent encore d'être citées par le nom d'un des Soutenans, fils de M. Commerſon, célèbre Botaniſte, qui eſt mort dans

le cours d'un voyage autour du monde. L'éloge de cet hábile Naturaliste, fait par M. de la Lande, a été imprimé dans le Journal de Physique de M. l'Abbé Rozier, & l'on y voit les vœux qu'il formoit, à ce que le jeune Commerson parvint à suivre les traces de son père; il paroît dès-à-présent qu'on doit en concevoir l'espérance.

La seule richesse du Peuple, ou moyen de faire baisser le prix de toutes les subsistances; projet utile aux Grands comme aux Petits; & un plan de culture avec cette épigraphe:

Salus populi, suprema lex esto.

Brochure *in*-8°. de 40 pages, à Philadelphie, & se trouve à Paris, chez Gobreau, Libraire, rue de la Harpe, près celle Serpente.

Poëme sur la Peinture, en sept Chants, par Antoine Lescallier,

broch. *in*-8°. de 71 pages, à Londres, & se trouve à Paris, chez Esprit, Libraire au Palais Royal.

Réflexions philosophiques sur l'origine de la civilisation, & sur les moyens de remédier à quelques-uns des abus qu'elle entraîne; à Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Lejai, Libraire, rue Saint Jacques, au Grand Corneille, *in*-8° de *64* pages.

Instruction concernant les personnes mordues par une bête enragée, publiée d'après un arrêté & décret des Magistrats de la Ville de Strasbourg, composant le Collége de santé, *in*-12 de 16 pages; à Strasbourg.

Anecdotes du règne de Louis XVI, recueillies & publiées par M. Nougaret; à Paris, chez Jean-François Bastien, Libraire, rue du Petit Lion, *in*-12 de 368 pages.

Bibliographie instructive, ou notice de quelques Livres rares, singuliers & difficiles à trouver, avec des notes historiques pour connoître & distinguer les différentes éditions & leur valeur dans le commerce; disposée par François de Los-Rios, Libraire à Lyon; à Avignon, chez Seguin; à Lyon, chez l'Auteur, & à Paris, chez Saugrain & Lamy, Libraires, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1 vol. *in*-8. de 307 pages, prix 3 liv. broché en carton.

Messe Grecque en l'honneur de Saint Denis, Apôtre des Gaules, premier Evêque de Paris; & de S. Rustique & S. Eleuthère ses Compagnons, Martyrs; selon l'usage de l'Abbaye de Saint Denis en France; pour le jour de l'Octave de la Fête solemnelle de ce Saint, au 16 d'Octobre; avec la Messe Latine qu'on chante dans ladite Eglise, le jour de la Fête & dans l'Octave; à Paris,

chez Auguſtin-Martin Lottin , l'aî
Imprimeur - Libraire du Roi &
la Ville, rue Saint Jacques, au C
& au Livre d'Or, 1 vol. *in*-12. p
1 liv. 4 ſ. broché.

Il y a une édition dans laqu
on a imprimé en caractères ordina
ou romains, la prononciation
Grec.

Obſervations Philoſophiques
les ſyſtêmes de Newton, le mou
ment de la terre & la pluralité
mondes ; Dialogue des Morts ſu
ſéjour des Vivans ; avec une Diſ
tation ſur les tremblemens de ter
les épidémies, les orages, les in
dations, &c. par M. l'Abbé Fle
de Reval, Auteur du Catéchiſ
philoſophique ; à Paris, chez E
ton, rue Saint Victor, 248 pa
in-12.

Nous avons parlé dans no
Journal de Février 1778, de la p
mière édition de cet Ouvrage
avoit paru en 1772, & l'Auteur

la fin de cette seconde édition se plaint de notre jugement; nous voudrions sincèrement pouvoir le réformer ou du moins l'adoucir, mais une nouvelle lecture n'a fait que nous confirmer dans l'idée que nous nous en étions faite; notre Journal n'est pas fait pour des discussions aussi peu importantes; qu'il nous suffise de citer la page 40 où l'Auteur, sous le nom de Huet, dit à Newton : *vos forces centrifuges & centripètes me semblent être un cahos indéchifrable*, &c. En effet, on voit bien dans tout le cours de l'Ouvrage que l'Auteur n'a rien déchiffré en Astronomie. Aussi en approuvant le Livre s'est-on contenté de dire qu'il ne contenoit rien qui en dut faire défendre l'impression. On ne défend point d'écrire sur les choses qu'on ignore le plus, ni d'envoyer les Sçavans aux petites Maisons comme fait M. Flexier; ce qui ne blesse que le bon sens n'attaque ni la religion ni

l'ordre public ni les mœurs, & M. l'Abbé Flexier eſt incapable de les offenſer; il paroît même que c'eſt le zèle de la religion qui lui a mis la main à la plume contre les Mathématiciens. On lui a attribué le Teſtament politique de M. de Voltaire, imprimé au mois d'Octobre 1778, & qui eſt une eſpèce de ſatyre contre ce grand homme, dans le genre plaiſant; ſi l'on a raiſon il faudra dire que M. Flexier ne réuſſit pas mieux dans les plaiſanteries que dans les démonſtrations. Mais peut-être n'a-t-on eu d'autre motif de lui attribuer ce Teſtament politique, ſi ce n'eſt d'y voir citer le Catéchiſme philoſophique de M. Flexier; veut-on dire que d'autres que lui ne ſauroient avoir lu ſon Ouvrage & ſurtout le citer?

Connoiſſance des Tems pour l'année 1781, publiée par ordre de l'Académie Royale des Sciences, calculée

par M. Jeaurat, de la même Académie. A Paris, chez Panckoucke. Prix, 3 liv. 10 ſ. broché.

C'eſt le 13 Septembre 1778, que M. Jeaurat a préſenté au Roi ce nouveau Volume des Ephémerides de l'Académie. Cette avance de plus de deux ans rendra à l'avenir l'Ouvrage plus utile, en le faiſant parvenir d'aſſez bonne heure dans toutes les parties de la terre où il eſt néceſſaire pour trouver les longitudes en mer.

Ce Volume eſt enrichi d'un Recueil de Tables d'Aberration de 256 étoiles principales que M. de la Lande avoit publiées dans différens volumes de la Connoiſſance des Tems lorſqu'il en étoit chargé, (depuis 1760 juſqu'à 1775) & que M. Jeaurat a réunies en les abrégeant. On y trouve auſſi des Obſervations météorologiques, parmi leſquelles eſt celle d'une pluie extraordinaire tombée à Baſtia en Corſe, dans la-

quelle il y eut 11 pouces 8 lignes d'eau, tandis que la quantité d'eau à Paris n'est que de 18 pouces dans toute l'année.

Le 15e Volume de *Nautical Almanac* de Londres, pour 1781, vient aussi de paroître; les distances de la Lune aux étoiles en sont tirées; & M. Maskelyne, Astronome Royal d'Angleterre, a la complaisance de communiquer à l'Astronome françois les feuilles à mesure qu'on les imprime, pour qu'elles servent à la Connoissance des Tems. Les Sçavans ne sont jamais ennemis. Cela rappelle les ordres qui ont été donnés à tous les Vaisseaux françois de respecter le Capitaine Cook, quoiqu'anglois, partout où il pourroit être rencontré, comme voyageant pour les Sciences, c'est-à-dire pour l'utilité de toutes les nations, & ne pouvant être en guerre avec aucune.

Prix proposés par la Société Royale de Medecine, dans sa Séance publique, tenue le Mardi 20 Octobre 1778, au Collége Royal de France.

I. La Société annonce une seconde fois pour sujet d'un prix qui sera distribué dans la Séance publique qu'elle tiendra le premier Mardi de Carême 1781, la question suivante: *Déterminer quel peut être le meilleur traitement de la Rage.*

Les Auteurs qui concourront, feront attention que l'on ne demande point une théorie sur les causes de la Rage, mais que c'est par des faits qu'on doit prouver l'efficacité du traitement qu'on adoptera.

Afin de rendre leurs travaux plus faciles, & pour les empêcher de perdre un tems précieux en recherchant ce qui a été écrit à ce sujet, la Société a chargé M. Andry de recueillir

[redacted]

les divers procédés employés contre la Rage, depuis les tems le plus reculés juſqu'à nos jours, & de les publier dans un Mémoire particulier, qui eſt imprimé dans le Volume de la Société, (*page* 104) & qui a été diſtribué ſéparément dans cette Séance, & aux Correſpondans (1).

Les Mémoires qui concourront, ſeront envoyés avant le premier Janvier 1781.

M. Lenoir, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police, à la bienfaiſance duquel ce prix eſt dû, a bien voulu le porter à 1200 liv. afin d'encourager de plus en plus ceux qui s'occuperont de cet objet important.

II. Le ſujet du ſecond prix que la

(1) Ce Mémoire eſt une brochure *in*-8°. de 99 pages, imprimée chez Philippe Denis Pierres, Imprimeur de la Société Royale de Médecine, rue S. Jacques. 1778.

Société propose, est : *D'établir*, 1°. *par l'Analyse Chymique, quelle est la nature des Remèdes Antiscorbutiques proprement dits.* 2°. *Par l'observation, quel doit être leur usage & leur combinaison dans les différentes espèces & complications, & dans les différens degrés du scorbut.*

Le Scorbut est si commun dans les grandes villes, principalement dans les villes maritimes, & les causes qui le produisent sont si multipliées, surtout parmi certaines classes d'Artisans, qu'on ne sauroit y donner trop d'attention. A la vérité, la Médecine peut lui opposer des Remèdes efficaces ; mais les Chymistes n'étant point d'accord sur la nature de ces médicamens, certaines espèces de Scorbut étant traitées heureusement par les acides, tandis que d'autres ne le sont que par les antiscorbutiques proprement dits ; plusieurs substances possédant peut-être cette vertu, sans qu'elle

ait été juſqu'ici apperçue ou ſuffiſamment établie ; enfin les complications de cette maladie n'ayant pas encore été développées avec aſſez de ſoin, la Société a penſé que cette queſtion devoit être l'objet des nouvelles recherches annoncées dans le Programme.

Les Mémoires qui concourront, ſeront reçus avant le premier Juin 1780. Ce prix, qui eſt de la valeur de 600 livres, ſera diſtribué dans la Séance publique que la Société tiendra le premier Mardi après la Saint-Louis de la même année.

III. Le ſujet que la Société propoſe pour un troiſième prix, eſt le ſuivant : *Exiſte t-il véritablement une Fièvre Miliaire eſſentielle & diſtincte des autres Fièvres Exanthématiques, & dans quelle conſtitution doit-elle être rangée ?*

Les Maladies Epidémiques peuvent être diviſées en deux grandes

classes ; les unes dépendent de l'intempérie des saisons & de l'influence des climats ; les autres reconnoissent des causes étrangères, sont apportées du dehors, & se propagent par contagion. Indépendamment de la facilité avec laquelle ces dernières se communiquent, on a observé que certaines constitutions favorisent leur développement.

La Peste, la petite Vérole & la Rougeole, doivent être rangées dans cette seconde classe. Elles ont un caractère particulier qu'elles donnent à toutes les maladies avec lesquelles elles se compliquent ; leur marche est constante, & plusieurs de leurs symptômes sont invariables. C'est pour cette raison qu'on les a appellées *Fièvres essentielles*, *existantes par elles-mêmes*, & SUI GENERIS.

La Fièvre Miliaire a été regardée jusqu'ici comme appartenant à la même classe. Quoique cette opinion

ſoit celle de Fanton, d'Allioni & des meilleurs Auteurs, on peut y oppoſer les réflexions ſuivantes.

La Miliaire eſt peut-être de toutes les Fièvres celle qui a le moins de conſtance dans ſa marche & dans ſes ſymptômes; l'éruption qui l'accompagne n'a point de périodes fixes; lorſqu'elle ſe complique avec d'autres maladies, elle ſemble en emprunter la forme, loin de leur imprimer ſon caractère. Pluſieurs Médecins inſtruits, révoquent d'ailleurs en doute ſi elle eſt contagieuſe. On a cru remarquer que c'eſt dans une conſtitution mixte, tenant de la catharrale & de la bilieuſe, qu'elle paroît le plus ſouvent; & que les maladies avec leſquelles elle a le plus de rapport, participent toujours de la nature des affections bilieuſes & catharrales.

Si ces conſidérations étoient fondées, la Miliaire ne ſeroit point une maladie eſſentielle.

Tel eſt l'état de la queſtion que la Société propoſe, d'après l'invitation de M. Pecq de la Cloture, notre Aſſocié à Rouen. Ce Médecin, connu très-avantageuſement du public, par un Recueil d'Obſervations ſur les Maladies qui ont régné aux environs de cette ville, a décrit dans le ſecond volume de ſon Ouvrage pluſieurs Fièvres miliaires épidémiques, ſur la nature deſquelles il deſire d'être éclairé par ſes Confrères. En conſéquence, il a deſtiné une ſomme de 300 livres pour ce prix, qui ſera diſtribué en 1779 dans la la Séance publique de la S. Louis.

Les Mémoires qui concourront ſeront envoyés avant le premier Juin de la même année.

IV. La Société propoſe pour ſujet d'un quatrième prix : *de déterminer par un nombre ſuffiſant d'obſervations & d'expériences exactes, ſi les Maladies contagieuſes, princi-*

[redacted]

palement la petite Vérole, peuvent j transfmettre par l'intermède de l'ai

Il eft facile de fentir toute l'im portance de cette queftion, mais o apperçoit en même-tems, combie il eft difficile de la réfoudre. Le uns regardent l'air comme le foye de toutes les Maladies contagieufes les autres penfent qu'il ne fe charg point de miafmes ou levains cap bles de les produire; ce qui a rend jufqu'ici toutes les expériences équ voques, c'eft que les moyens de com munication étant très-multipliés lorfqu'on en admet un, on ne peu affurer que les autres n'y ont pas con tribué pour quelque chofe. C'eft c point qui a furtout befoin d'êtr éclairci. On prendra les plus gran des précautions pour écarter tous le doutes qu'on pourroit élever à c fujet.

Ce prix, de la valeur de 300 li eft dû à la générofité de M. Raft célèbre Médecin de Lyon. Les Mé

moires seront remis avant le premier Janvier 1780, & le prix sera distribué dans la Séance publique, qui se tiendra le premier Mardi de Carême de la même année.

V. La Société propose pour sujet d'un cinquième prix : *D'indiquer la meilleure méthode pour guérir promptement & sûrement la Gale, contractée par communication, comme il arrive dans les Casernes, dans les Atteliers, dans les Hôpitaux & dans les Prisons.*

Il ne s'agit point ici de cette espèce de Gale qui, ayant été négligée dans son principe, devient plus rebelle à raison de son ancienneté & de ses complications, & qui demande alors un traitement long & méthodique ; mais de celle qui est le produit d'une infection récente & qui ne présente aucun mauvais caractère. Cette maladie n'est pas seulement incommode ; outre qu'elle

[redacted]

porte avec elle quelque chose de hideux, elle peut avoir des suites fâcheuses, en altérant peu-à-peu les humeurs; elle rend d'ailleurs ceux qui en sont attaqués moins propres à remplir les fonctions de leur état. Si l'on trouvoit un moyen capable de la guerir dès sa naissance, on parviendroit peut-être à la détruire entièrement.

VI. La Société propose pour sujet d'un sixième prix : de *faire connoître le moyen le plus prompt, le moins dispendieux & en même-tems le plus sûr pour guérir la Gonorrhée virulente, & pour prévenir les accidens qui en sont ordinairement les suites.*

Personne n'ignore les ravages affreux que les Maladies Vénériennes font tous les jours, malgré les secours multipliés qu'on leur oppose. Le symptôme dont il s'agit ici, quoique léger en apparence, est cepen-

dant un des plus dangereux par sa résistance aux meilleurs remèdes, par les accidens qui l'accompagnent, & par les incommodités qu'il laisse souvent après lui. Les soldats, les ouvriers, les gens du peuple, plus exposés à chercher le plaisir dans des sources impures, sont aussi plus fréquemment les victimes d'un mal, contre lequel ils n'ont pas toujours la facilité de se procurer des secours assurés, compatibles avec leurs travaux, & proportionnés à leurs facultés.

On ne doit pas se proposer de faire des Dissertations sur les deux questions précédentes. La Société demande des procédés clairs & une méthode simple, dont les succès soient confirmés par un nombre suffisant d'observations. Elle avertit les Auteurs, que l'on constatera par des expériences les effets des différens moyens qui seront indiqués.

Les Mémoires qui concourront

[redacted]

seront envoyés avant le premier Juin 1779. Ces deux prix, chacun de la valeur de 300 livres, & qui seront distribués dans la Séance publique de la Saint-Louis de la même année, sont dûs à la bienfaisance de M. le Marquis de Crenolles, Brigadier des Armées du Roi.

Les Mémoires seront adressés, francs de port, avec des Billets cachetés, contenant le nom de l'Auteur, & portant la même Epigraphe que le Mémoire, à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, rue du Sépulcre, à Paris.

Les Séances publiques de la Société Royale auront lieu dorénavant le premier Mardi de Carême, & le premier Mardi après la fête de la S. Louis.

Traité sur la science de l'Exploitation des Mines, par théorie & par pratique; avec un Discours sur les

principes des Finances, fait pour l'Académie Impériale & Royale de Schemnitz; par Christophe-François Délius, Conseiller-Commissaire de la Cour de Sa Majesté Impériale, Royale, Apostolique & Romaine à sa Chambre des Monnoies & Mines. Traduit en françois par M. Schreiber. Dédié à l'Impératrice-Reine, imprimé à Vienne aux frais de S. M. I. & R. & imprimé en France par l'ordre du Roi & aux frais de Sa Majesté. A Paris, de l'Imprimerie de P. D. Pierres, Imprimeur du Grand Conseil du Roi & du Collége Royal de France, rue S. Jacques. 1778. Deux volumes *in*-4°. avec 25 planches en taille-douce. Le premier de 518 pages, & le second de 454, en beau papier & beau caractère.

Nous nous proposons de donner un Extrait de cet Ouvrage, qu'il étoit de la plus grande importance de faire connoître en France.

Traité général des Pêches; par M. Duhamel. *in-fol.* Suite de la seconde Partie, Tom. III. Section V, depuis la page 83 jusqu'à la page 130, avec 11 planches.

Cette cinquième Section du grand Ouvrage de M. Duhamel, contient d'abord la description de la Dorée & des poissons de la même famille, ou des *Zeus*, qui ont la tête armée de piquans, surtout au bord des opercules des ouies, & de grands yeux fort élevés sur la tête. Les scorpions de mer, le diable de mer, la perche de rivière & le rapecon, sont de cette famille. L'Auteur parle ensuite des rougets, des grondins, des barbarins, des doucets, qui appartiennent à cette famille des Zeus; il résout toutes les difficultés qui viennent des différentes dénominations que les poissons ont en différens pays; il éclaircit les sçavantes descriptions par d'excellentes figures; & il en résultera bientôt une ichtyologie com-

plète, bien plus satisfaisante, plus détaillée, plus intelligible que celles de Willughby, de Rondelet, d'Artedi, & de tous les autres Naturalistes qui ont précédé M. Duhamel. Les douze dernières pages de cette Section contiennent des additions & des corrections pour les parties de ce Traité qui ont paru depuis dix ans; car cet illustre Académicien commença en 1769 l'impression du grand Ouvrage dont nous avons annoncé successivement les différentes parties.

AVIS.

Nyon l'aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vient d'acquérir quelques exemplaires des Ouvrages suivans:

Théâtre de M. Poinsinet de Sivry, *in*-12. rel. 2 liv. 10 s.

Diogene Moderne, ou le Désapprobateur, sur différens sujets de

Littérature de Morale & de Philoſophie; par M. Caſtillon. Bouillon. 1770. 2 vol. *in*-8°. rel. 6 liv.

Eſprit d'Adiſſon, ou les Beautés du Spectacteur, du Babillard & du Gardien. Yverdon. 1777. 3 tom. 2 vol. *in*-8°. rel. 10 liv.

Elémens de Métaphyſique ſacrée & profane; par M. l'Abbé Para. *in*-8°. rel. 5 liv.

Cours d'Etudes à l'uſage des jeunes Demoiſelles; par M. l'Abbé Fromageot. 8 vol. *in*-12. rel. 24 liv.

Les tomes VII & VIII ſe vendent ſéparément, en feuilles, 5 liv.

Phyſiologie des Corps organiſés, ou Examen analytique des Animaux & des Végétaux comparés enſemble; traduit du latin de Necker. Bouillon. 1775. *in*-8°. rel. 2 liv. 10 ſ.

Mémoires ſur l'Architecture; par M. Patte, avec beaucoup de figures. *in*-4°. rel. 15 liv.

Abrégé de la Vie & du Syſtême de Gaſſendi; par M. de Camburat.

Bouillon. 1770. *in*-12. broc. 1 liv. 10 s.

Essai sur les Phénomènes de la Nature, pris dans les élémens & les trois regnes, des animaux, végétaux & minéraux, en forme de Dictionnaire. Bouillon. 1770. *in*-8. rel. 2 liv. 10 s.

Nouveaux Dialogues des Morts, recueillis de divers Journaux, & choisis avec soin. Bouillon. 1775. *in*-12. rel. 3 liv.

Lettres au R. P. Parennin, Missionnaire à Pekin, contenant diverses questions sur la Chine, & des Opuscules sur différentes matières; par M. Dortous du Mairan. Paris, Impim. Royale. 1770. *in*-8. figures, rel. 5 liv.

Traité de Météorologie, contenant l'Histoire des Observations météorologiques; un Traité des Météores; l'Histoire & la Description du Baromètre, du Thermomètre, & des autres Instrumens météorolo-

[redacted]

giques ; les Tables des Obſervations météorologiques & botanico-météorologiques ; les réſultats des Tables & des Obſervations ; la Méthode pour faire les Obſervations météorologiques, par le P. Cotte, Prêtre de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie des Sciences, & faiſant ſuite aux Mémoires de ladite Académie. Paris. Imprim. Royale. 1774. avec fig. *in*-4°. rel. 14 liv.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois d'Octobre 1778.

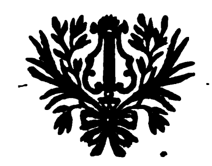
Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVIII.

NOVEMBRE.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXVIII.

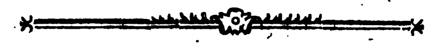
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *au in-4°. Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



NOVEMB. M. DCC. LXXVIII.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Année 1774. Avec les Mémoires de Mathematique & de Physique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. 138 pag. d'Hiſtoire, & 694 de Mémoires; &

se trouve chez Moutard, rue de Mathurins.

PREMIER EXTRAIT.

L'HISTOIRE de l'Académie commence par un article sur le grand verre ardent établi dans le Jardin de l'Infante, au Louvre, en Octobre 1774, aux frais de M. de Trudaine sous la direction de plusieurs Commissaires nommés par l'Académie, & avec lequel MM. Macquer, cadet, Lavoisier & Brisson ont commencé à faire des expériences intéressantes dont ils rendent compte. Cette lentille est composée de deux glaces, courbées par M. de Bernière; elles ont quatre pieds de diamètre, & entre les deux il y a 140 pintes d'esprit de vin; elle a 6 pouces ½ d'épaisseur dans le milieu, le foyer qui a 15 lignes de diamètre, est à 10 pieds 2 pouces de la lentille. Dans les premières expériences, des cou-

peaux de fer forgé, s'y sont fondus presqu'à l'instant en bain parfait; elle produit d'autres effets que le verre ardent de l'Académie, connu sous le nom de lentille du Palais Royal n'a jamais pu produire.

Dans un autre Mémoire de Physique, M. le Monnier rend compte des observations qu'il a faites sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, qu'il a trouvée entre 20^{d} & 20^{d} 17' en 1773 & 1774, par le moyen d'une méridienne qu'il avoit établie solidement dans le jardin de M. le Prince de Conti au Temple. Il la croit encore stationnaire en 1778, quoique M. Cotte trouve qu'elle commence à diminuer, suivant les observations que nous avons publiées jusqu'ici.

Dans les observations Botanico-météorologiques de M. Duhamel, on voit qu'il étoit tombé dans l'année 1773, 21 pouces 8 lignes d'eau, ce qui formoit une année plus hu-

[redacted]

mide que ne le font à Paris les années moyennes.

M. le Gentil qui étoit parti pour l'Inde en 1760 avoit emporté avec lui trois excellens thermomètres, qui dans les caves de l'Observatoire, marquoient tous les trois 10^{d} $\frac{1}{4}$, il en a rapporté un qui étant placé dans le même endroit, soit en hiver soit en été, n'est monté qu'à 8^{d} $\frac{5}{6}$, ce qui sembleroit indiquer un refroidissement depuis 14 ans dans les caves de l'Observatoire, à moins qu'on ne dise que le volume de la liqueur étoit diminué par évaporation ou par condensation, ou que le tube avoit changé de place sur sa monture.

M. Desmarets dans un second Mémoire, sur la fabrication des papiers de Hollande, examine la nature des pâtes dont ce papier est formé; il a remarqué que l'on ne fait ni pourir ni lessiver les chiffons; il a fait des expériences sur l'effet du

pourrissage, il a décomposé des papiers de Hollande, & il a vu partout que la supériorité se trouvoit du côté de la pâte naturelle ou non pourrie; la pâte non pourie flotte plus aisément à la surface de la cuve d'eau; les Hollandois délaient moins de pâte que nous, & les papiers qui en proviennent sont plus étoffés, en conséquence ils ne sont pas obligés de travailler si vîte; ils pressent beaucoup plus fortement, ce qui rend l'étoffe plus ferme & plus sèche. Les Hollandois ne chauffent leur cuve que pendant l'hiver, au lieu qu'en France on est obligé de la chauffer en tout tems pour accélérer la précipitation de la pâte & rendre les feuilles plus faciles à détacher de dessus le feutre.

Les pâtes des Hollandois prennent la colle plus lentement & plus difficilement, parce qu'ils purifient leur colle par un refroidissement total, ils n'y mettent l'alun que quand elle est déjà dépurée; leur colle paroît

plus foible, & elle produit plus d'effet ; ils mettent quatre fois plus d'alun que nous ; enfin il y a plusieurs autres attentions par lesquelles les Hollandois paroissent avoir de l'avantage sur nous. M. Desmarets en fait la comparaison ; il explique ensuite les circonstances qui ont conduit les Hollandois à leur méthode actuelle, & qui ont rendu l'introduction des cylindres en France infructueuse ; il fait voir qu'on a eu tort de croire que les Hollandois laminoient leur papier fin ; qu'ils trioient le chiffon avec un soin particulier, que ce chiffon étoit énervé par les lessives, qu'ils y mettoient plus de pâte que nous, enfin M. Desmarest change totalement les idées que l'on avoit sur la fabrication de Hollande, lorsque M. de la Lande a publié l'art de faire le papier d'après les connoissances qu'il avoit recueillies dans les Manufactures de France.

M. l'Abbé Bossut, dans des re-

cherches sur l'équilibre des voûtes en berceau ou en dôme, examine les loix de cet équilibre entre toutes les forces qui agissent sur les voussoirs, & il détermine la loi des forces qui doivent les presser, pour que chacun d'eux demeure dans la place qui lui est assignée lorsque la figure de la voûte est donnée. L'Auteur fait une application de cette savante théorie au dôme de l'Eglise de Sainte Geneviève de Paris, construit par M. Soufflot; M. Patte avoit soutenu dans un Mémoire imprimé que les pilliers étoient trop foibles pour supporter un dôme; mais M. l'Abbé Bossut ne trouve par les formules que 4 pieds 11 pouces pour l'épaisseur nécessaire du pied droit dans l'état d'équilibre, tandis que M. Soufflot donne 5 pieds 8 pouces d'épaisseur aux pieds droits dans les parties les plus foibles, & 16 pieds d'épaisseur dans les quatre principales parties qui répondent aux centres des pilliers destinés à porter le

dôme ; d'où l'on voit que les pieds droits auront une résistance plus que suffisante pour soutenir la poussée du dôme, & que par conséquent il n'y a pas à douter que cette voûte ne soit très-solide. L'Historien de l'Académie qui est lui-même un des plus grands Géomètres que nous connoissions, lui rend un témoignage autentique en disant : » Le » Mémoire de M. l'Abbé Bossut a » l'avantage peu commun de renfermer une analyse nouvelle, & de » donner en même-tems des formules » applicables à la pratique d'un Art » important, où la solidité des » constructions est liée à la sûreté des » Citoyens. Il n'y a point de questions importantes, relatives à cette » solidité qui ne se trouvent résolues par les principes employés » dans ce Mémoire ».

Il y a dans ce volume un grand nombre de Mémoires d'Astronomie. Nous commencerons par ceux qui tiennent le plus à la Géométrie. M.

de la Grange y donne d'abord de ſavantes recherches d'analyſe pour la théorie des mouvemens des nœuds, & des variations des inclinaiſons des orbites planetaires, & l'application de cette théorie à l'orbite de chacune des ſix planètes principales. On y trouve des formules générales, par leſquelles on pourra déterminer dans un tems quelconque, la poſition abſolue de ces orbites, & connoître par conſéquent les véritables loix des changemens auxquels les plans de ces orbites ſont ſujets. M. de la Grange invite les Aſtronomes à faire uſage de ces formules, & à examiner ſi par leur moyen on peut rendre raiſon du peu d'accord qu'ils trouvent entre les obſervations anciennes & modernes. Les réſultats de M. de la Grange ſont moins forts que ceux de M. de la Lande, qui ſe trouvent dans ſon Aſtronomie, mais la différence vient principalement de la maſſe de Vénus que l'on ne con-

noît pas, & que M. de la Grange a ſuppoſée beaucoup plus petite.

M. du Séjour continue à expliquer l'uſage de ſes méthodes analytiques pour calculer les éclipſes, appliquées au paſſage de Vénus, ſurtout la détermination des lieux de la terre, où la durée du paſſage eſt la plus grande ou la plus petite; il détermine les courbes des élongations brachyſtocrones, par exemple: de tous les lieux qui, ſous le même parallèle, obſervent des diſtances égales des centres, à deux heures différentes, également éloignées d'une troiſième, déterminer qu'elle doit être cette troiſième heure pour que la durée du paſſage ſoit un *maximum* ou un *minimum*. Il revient enſuite ſur quelques problêmes, relativement aux éclipſes annulaires ou totales; il donne la détermination du lieu de la terre qui obſerve l'éclipſe centrale, avec la condition que le diſque apparent de la lune

déborde le disque du soleil, d'une quantité donnée, & la limite que la grandeur de l'anneau ne peut pas passer. La manière dont on résoudroit la question de l'inflexion des rayons solaires qui rasent les bords de la lune; dans laquelle les éclipses totales ou annulaires instantanées seroient d'un usage très intéressant si on pouvoit les observer. Il détermine l'angle du vertical avec le cercle de déclinaison; la manière de trouver la parallaxe de la lune par les trois méthodes usitées parmi les Astronomes; enfin les calculs des passages de Vénus que l'on observera en 1874, 1882, 2004 & 2125, d'après les tables de M. de la Lande, & il en annonce d'autres dont on n'avoit point encore parlé.

M. le Monnier, dans un Mémoire sur les grandes digressions de Mercure, rapporte des observations de 1747, de 1765 & de 1767, il détermine l'erreur des tables de Halley de 32″ & de 72 sur la plus grande

élongation aphélie; on trouvera la suite de ce Mémoire dans le volume de 1775. M. le Monnier rendra service aux Astronomes en publiant ses observations de Mercure qui doivent être en plus grand nombre, & plus exactes que celles qu'on a eues jusqu'à présent; il donne aussi les calculs d'une conjonction de la Lune à Mercure, vue à Toulouse, & comparée avec les observations qu'il faisoit ce jour-là à Paris; il trouve l'erreur des tables de M. Halley de 1′ 18″.

M. le Monnier parle aussi dans un autre Mémoire, des levés anticipés de Vénus, lorsque dans ses conjonctions inférieures elle a une grande latitude boréale, & il fait voir l'utilité qu'il y auroit à observer Vénus à l'horizon & à mesurer exactement son azimut par le moyen des objets terrestres que l'on apperçoit facilement, on en pourroit déduire avec exactitude les réfractions horizontales, suivant la méthode

que M. le Monnier a déjà proposée & qu'il a même commencé d'employer sur la hauteur de Châtillon, dans l'Observatoire de M. le Duc de Croy, d'où l'on a un horizon très-dégagé.

M. le Monnier en rapportant les observations faites à sa grande méridienne de Saint Sulpice, y joint des observations semblables, faites sur le Soleil, aux tours de Saint-Sulpice, d'où il a observé les amplitudes du Soleil couchant au solstice d'hiver; il y rapporte aussi les observations des deux solstices qui lui donnent 10 ou 11″ pour la diminution de l'obliquité de l'écliptique depuis trente ans, & par ses observations faites avec un quart de cercle & comparées avec celles de 1770, il ne trouve qu'environ 23″ en cent ans.

M. le Gentil dans deux Mémoires sur les réfractions, rend compte d'un travail considérable qu'il a fait à ce sujet dans les Indes orientales.

M. Bouguer, dans ſon Mémoire ſur les réfractions aſtronomiques qu'il avoit obſervées au Pérou au niveau de la mer, remarqua qu'il avoit vu varier la réfraction horizontale depuis 25 minutes juſqu'à 29 minutes; & il prit 27 pour la réfraction moyenne à l'horizon : M. le Gentil penſe que cette quantité eſt trop petite d'environ 2′ $\frac{3}{4}$ il lui paroît évident que les Hollandois ſe trompèrent dans la nouvelle Zemble en 1695, lorſqu'ils crurent que le ſoleil s'étoit levé beaucoup plutôt que ne l'exigeoit la latitude du lieu; il en donnera les preuves dans ſon voyage aux Indes, qui s'imprime en 2 vol. *in*-4°. à l'Imprimerie Royale & dont il y a déjà 400 pages (à la fin de Juillet 1778) M. le Gentil a auſſi déterminé les réfractions à toutes les hauteurs; il fait voir que l'hypothèſe de M. Caſſini s'accorde très-bien avec les réfractions de 10 & de 14[d] & il s'en eſt ſervi pour calculer une table de réfraction dans la

zone torride, pour tous les degrés de hauteur où tous les nombres font plus petits que ceux de la table de M. Bouguer, dans les Mémoires de 1739; par exemple, il trouve pour 10^{d} qu'elle eſt de $4' 43''$ au lieu de $4' 20''$ que donnoit M. Bouguer.

M. de la Lande qui venoit de prendre poſſeſſion d'un nouvel Obſervatoire ſur la place du Palais Royal en 1771, rend compte de ſes premières obſervations ſur Saturne, & il joint à ſon Mémoire une table des oppoſitions de cette planète, pendant 43 ans, avec les erreurs des tables de M. Halley, de celles de M. Caſſini, & des tables que M. de la Lande a données lui-même dans ſon *Aſtronomie*. On voit que ces tables, après avoir repréſenté exactement les mouvemens de Saturne pendant trente ans, commençoient à avoir une erreur progreſſive aſſez ſenſible, ce qui ſemble confirmer l'inégalité ſingulière qu'il a fait remarquer dans le mouvement de Sa-

turne; cette erreur augmente encore, car par l'opposition du premier Mai 1778, elle se trouve 11′ 8″ ensorte qu'elle a augmenté de 8′ en 7 ans; mais cette augmentation n'est pas tout-à-fait si rapide que l'étoit celle des tables de M. Halley il y a trente ans, en sorte qu'on a lieu de croire qu'elle n'ira pas aussi loin, c'est-à-dire qu'elle n'ira pas jusqu'à 22′ qui étoit l'erreur des tables de Halley en 1760.

A la suite de ce Mémoire, M. de la Lande rapporte les observations & les calculs des phénomènes de l'anneau de Saturne en 1773 & 1774; il étoit allé à Beziers pour faire la première observation, sous le plus beau ciel de la France, parce qu'il étoit douteux qu'elle pût se faire bien exactement à Paris; aussi trouve-t-on plusieurs jours de différence entre les Observateurs; mais comme on a vu dans notre Journal les résultats des observations & des calculs de M. de la Lande, nous ne

parlerons pas davantage de ſon Mémoire.

M. le Monnier rapporte auſſi dans ce volume les obſervations qu'il avoit faites en 1760 ſur la diſparition de l'anneau & ſur la poſition des ſatellites, pour prouver qu'il n'avoit pas négligé de ſe rendre attentif à la phaſe ronde, comme M. de la Lande paroiſſoit en avoir fait le reproche aux Aſtronomes en général, quand il annonça l'utilité qu'il y avoit de s'y rendre attentif, en 1773.

M. Caſſini le fils rapporte auſſi ſes obſervations de 1773 & 1774, & celles des autres Aſtronomes; il y joint celle de M. Maraldi en 1714, il conclut en diſant que l'on ne ſera point encore en état de fixer le jour de la prochaine diſparition, puiſqu'un excellent Obſervateur peut être en doute de trois ou quatre jours; mais il faut pourtant obſerver que dans les obſervations du mois d'Avril & du mois de Juin, il n'y a pas eu plus d'un jour de différence

entre plusieurs Observateurs, dans des pays très-différens.

M. Messier à cette occasion a fait une observation singulière. » J'ob-» serve, dit-il, depuis un grand » nombre de jours, des points lu-» mineux, parsemés sur les anses de » l'anneau, d'une lumière vive, » blanchâtre & scintillante, sem-» blable à celles des plus petites » étoiles, vues aux meilleurs instru-» mens; j'en ai observé qui rendoient » plus ou moins de lumière; & plu-» sieurs me paroissent séparés les » uns des autres ». Nous pensons que ce phénomène observé par M. Messier, prouve que l'anneau n'est pas parfaitement plan, & peut-être quelque jour serviront-ils à déterminer la rotation de Saturne dont on n'a jusqu'à présent aucune idée.

M. Messier qui s'est si fort occupé des observations de comètes, rapporte dans ce volume, avec un très-grand détail, les observations de la comète de 1763, qu'il dé-

couvrit le 28 Septembre, & celle de 1773 qu'il découvrit le 13 Octobre & qui étoit la 15e qu'il eut obſervée; il joint à chacun de ces deux Mémoires les cartes des courbes décrites par ces comètes, les obſervations que ſes correſpondans lui ont fournies, les poſitions des étoiles qu'il a déterminées à cette occaſion, & les élémens calculés d'après ces mêmes obſervations. On ſentira ſurtout l'importance de ces Mémoires détaillés & complets lorſque ces comètes reparoîtront, & qu'on entreprendra de déterminer la durée de leur révolution. M. Meſſier aura ſurtout alors des droits bien évidens ſur la reconnoiſſance des Aſtronomes à venir. C'eſt auſſi ce qui a déterminé M. de la Lande, dans ſon nouveau Globe céleſte publié en 1775, à faire une nouvelle conſtellation ſous le nom du Meſſier, *cuſtos Meſſium*, dans l'endroit où M. Meſſier avoit découvert une comète.

Ce volume contient encore d'autres

obſervations aſtronomiques, entr'autres une grande ſuite d'éclipſes des ſatellites de Jupiter, par M. Maraldi, obſervées à Perinaldo, dans le Comté de Nice, où ce célèbre Aſtronome eſt retiré, mais où il ne perd pas de vue la théorie des ſatellites de Jupiter, qu'il a déjà perfectionnée par un très-grand nombre d'obſervations & de recherches.

M. le Monnier publie ici ſes obſervations des éclipſes de l'œil du Taureau, faite le 14 Avril 1774, & le 19 Novembre; la première a été obſervée auſſi par M. le Préſident de Saron, M. de Borda & M. du Séjour, M. Meſſier & M. Caſſini le fils. M. le Monnier & M. Meſſier obſervèrent encore d'autres éclipſes d'étoiles cette année-là; mais nous obſerverons qu'en rapportant celles de M. Mechain, on a mis les tems de la pendule, qui furent donnés au lieu des tems vrais par erreur; ceux-ci doivent être 6 heures 25′ 1″ & 7 heures 35′ 10″ $\frac{1}{2}$ comme on le voit dans les

Mémoires de l'Académie de Péterſbourg, de 1774.

Le Mémoire de l'Académie de Montpellier que l'on joint toutes les années au volume de l'Académie des Sciences de Paris, contient auſſi des obſervations aſtronomiques faites par M. de Ratte, & par M. Poitevin; ſavoir des éclipſes de ſoleil, de lune, d'étoiles & de ſatellites de Jupiter. Il eſt intéreſſant pour les Aſtronomes d'avoir des correſpondans auſſi zélés & auſſi habiles dans un climat où le ciel eſt ſi pur, & où l'on réuſſit ſouvent à faire des obſervations qui ne peuvent ſe faire ni à Paris ni à Londres, où ſe trouvent le plus grand nombre des Aſtronomes.

Après avoir rendu compte de toute la partie aſtronomique de ce volume, il nous reſte à parler d'un Mémoire ſur la mer Caſpienne, par M. d'Anville. Depuis que le célèbre de Liſle eut publié la carte de cette mer, envoyée à l'Académie par le Czar Pierre I. M. d'Anville en pu-

blia une en 1754, d'après quelques morceaux manuſcrits qu'il avoit trouvés à la Bibliothèque du Roi. M. d'Anville rend compte dans ce Mémoire des différences qu'il y a entre ſa carte & celle du Czar; il en conclut que celle-ci n'étoit qu'une eſpèce d'ébauche, un premier trait haſardé; il y trouve près d'un degré de difference dans l'iſle de Zenkeni, dont la latitude a été obſervée; la direction de ſa carte eſt auſſi différente de quelques degrés, & M. Bonne, habile Géographe du dépôt de la Marine, l'a changée encore plus que M. d'Anville, ſur-tout depuis les obſervations du paſſage de Vénus, faites en 1769.

L'éloge de M. de la Condamine vient naturellement ſe placer à la ſuite de ces détails d'Aſtronomie & de Géographie, puiſque perſonne n'a fait des voyages plus curieux & des obſervations plus importantes; cet éloge fait par M. le Marquis de Condorcet, Secretaire de l'Académie, préſente

présente de la manière la plus intéressante, la plus philosophique, la plus sublime, le tableau de la vie & des travaux de cet illustre Académicien : c'est un des éloges les plus curieux que l'on ait faits à l'Académie des Sciences. M. de la Condamine né en 1701, avoit été d'abord au siège de Rose; en revenant, il trouva sa fortune considérablement diminuée par le systême de Law; il avoit besoin d'un état où il pût développer son courage, l'activité de son ame & son infatigable curiosité; ne pouvant prétendre dans le service, à cet avancement rapide réservé aux grands noms ou aux grandes richesses; enchaîné par une longue paix, il ne put se résoudre à se renfermer dans les fonctions monotones d'Officier subalterne; il quitta l'état militaire pour se livrer aux Sciences, se flattant, avec raison, de l'espérance d'être plus utile à son pays dans cette nouvelle carrière, & sûr du moins que ses succès ne coûte-

roient de larmes qu'aux ennemis de l'humanité & des talens. Il fut reçu à l'Académie en 1730; bientôt après il entreprit le voyage du Levant; & en 1735, celui du Pérou. » L'Aca-
» démie n'eut pas de peine à obte-
» nir de M. le Comte de Maurepas,
» les secours nécessaires pour un si
» grand projet; ce Ministre, petit-
» fils du Restaurateur de l'Académie,
» & né, pout ainsi dire, avec elle,
» avoit toujours regardé le soin d'en-
» courager les Savans & de concou-
» rir au progrès des Sciences, comme
» le devoir de sa place le plus agréa-
» ble à remplir, & le plus propre à
» le consoler des soins pénibles du
» Gouvernement ». (M. de Maurepas n'étoit pas encore rentré dans le Ministère, lorsque M. de Condorcet lisoit cet éloge à l'Académie.)

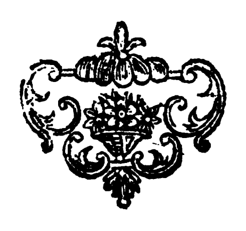
On y trouve le détail des travaux immenses, des fatigues inexprimables, du zèle inimitable de M. de la Condamine, dans le cours de ce long voyage. L'abrégé de ses écrits

ſur l'inoculation, couronnés par un ſuccès que l'exemple même des Rois a conſacré, enfin un abrégé de ſes obſervations en Italie.

» De tout ce que M. de la Con-
» damine rapporta d'Italie, ce qui
» devoit lui être plus cher, étoit
» une diſpenſe qui lui permettoit d'é-
» pouſer ſa nièce. M. de la Conda-
» mine âgé alors de cinquante-cinq
» ans, avoit beſoin d'une compa-
» gne; mais il ne vouloit ni ſe ren-
» dre ridicule ni faire le malheur de
» perſonne; il trouvoit dans ſa nièce
» une jeune femme accoutumée à
» l'aimer comme un père, à reſpec-
» ter en lui ſa gloire, ſes talens, &
» juſqu'à des infirmités qui n'étoient
» à ſes yeux, que les marques hono-
» rables de ſes travaux pour les
» Sciences. Il crut qu'une femme rai-
» ſonnable, ſenſible, & qui ſavoit
» combien il eſt rare que les conve-
» nances de fortune & de naiſſance,
» plus écoutées que celle d'où dé-
» pend le bonheur, permettent d'é-

» pouser celui que le cœur auroit
» choisi, pourroit ne pas regarder
» comme un malheur de s'unir à un
» oncle en qui elle étoit assurée de
» trouver un ami. Cette union fut
» heureuse; sûre de la confiance &
» de la tendresse de son mari, les
» mouvemens d'humeur, inévitables
» dans un homme dont l'activité
» prodigieuse étoit contrariée sans
» cesse par les infirmités, ne parois-
» soient à Madame de la Condamine
» qu'un malheur de plus dont elle
» devoit le consoler. Quelque lon-
» gue, quelque infirme qu'ait été la
» vieillesse de son mari, jamais elle
» n'a cessé de lui prodiguer les soins
» les plus tendres, qui ne lui coûtoient
» rien; l'idée qu'elle remplissoit un
» devoir sacré à plus d'un titre, sou-
» tint son courage, & il lui sembloit
» que soigner la vieillesse de M. de
» la Condamine, c'étoit acquitter
» les dettes de l'humanité; lorsqu'en-
» fin elle a eu le malheur de le per-
» dre, elle l'a pleuré, comme une

» jeune épouſe pleure celui qu'une » mort prématurée lui enlève, » comme on pleure une perte irré- » parable ». Il mourut le 4 Février 1774, des ſuites d'une opération à laquelle il ſe ſoumit par zèle pour l'humanité, qui pouvoit tirer avantage du ſuccès d'une méthode nouvelle, ſi elle avoit réuſſi ſur un homme auſſi célèbre que lui.



MÉMOIRES pour servir à l'histoire de Louis, Dauphin de France, mort à Fontainebleau le 20 Décembre 1765; avec un Traité de la Connoissance des Hommes, fait par ses ordres en 1758. A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement; rue Mignon Saint-André-des-Arcs; & Mérigot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1777. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-12 d'environ 400 pages chacun.

NOUS avons rendu compte dans le tems des divers Eloges qui ont été faits de feu M. le Dauphin, père du Roi; il y manquoit une histoire de ce Prince, écrite par quelqu'un qui l'eût bien connu & qui fût en état de le peindre fidèlement. Voici la lettre que Madame la Dauphine a écrite à l'Auteur des Mémoires que nous annonçons.

A Versailles, ce 13 Mars 1766.

« Si quelque chose peut adoucir
» ma douleur & me donner quelque
» consolation, c'est l'ouvrage que
» voulez bien entreprendre, M....
» Rien n'est plus consolant en effet
» pour moi que de savoir qu'un éloge
» si intéressant pour mon cœur sera
» fait par un homme qui connoissoit
» par lui-même le sujet dont il doit
» faire l'éloge, par un homme qui
» avoit mérité son estime & son ami-
» tié, qu'il n'accordoit qu'à ceux qui
» en étoient véritablement dignes. Je
» suis sûre que, s'il pouvoit goûter
» quelqu'autre satisfaction que celle
» dont il jouit dans le sein de Dieu,
» il en auroit de voir que sa vie sera
» écrite par vous. J'espère que vous
» serez content de tout ce que l'Evê-
» que de Verdun a rassemblé pour
» vous aider à faire un si bel éloge.
» Je suis dans la plus grande impa-
» tience de le voir; je vous prie
» pourtant de prendre tout le tems
» nécessaire; je lirai, en attendant,
» des sermons que j'ai écoutés autre-

» fois avec autant de plaisir que d'é-
» dification. En travaillant à l'éloge
» de M. le Dauphin, je vous prie,
» M.... de vous souvenir quelque-
» fois de sa malheureuse femme, &
» de prier Dieu de lui accorder la
» grace d'imiter ses vertus & de mou-
» rir dans les mêmes sentimens que
» lui. ». *Signé*, MARIE-JOSEPHE.

L'Auteur parcourt, dans quatorze Chapitres, les diverses époques de la vie de M. le Dauphin. Nous ne présenterons ici que les traits les moins connus & les plus propres à faire connoître ce Prince.

M. le Dauphin étoit né à Versailles le 4 Septembre 1729. Les Ambassadeurs l'appelloient *l'Enfant de l'Europe*.

Les Offices de Cicéron furent le premier Livre qu'il parut lire avec goût.

La bonté, la générosité de son ame se manifestèrent dès ses premières années. Un Officier blessé vint lui présenter un placet pour le prier

de lui obtenir une gratification qui pût le mettre en état d'aller aux eaux. Le Dauphin dit à M. de Châtillon : *ce malheureux homme n'aura pas le tems d'attendre que sa gratification soit expédiée ; j'ai envie de lui donner de quoi aller aux eaux.* M. de Châtillon approuva fort cette résolution, & le Prince vint apporter sur le champ à l'Officier malade le double de la gratification qu'il demandoit, en lui disant : *Monsieur, voilà de quoi faire votre voyage ; vous solliciterez votre gratification à votre retour.*

Quand il apprit l'exil de M. de Châtillon, il resta plusieurs jours dans un silence qui attestoit & sa tristesse & sa soumission au Roi. Mais un jour il dit à l'Abbé de Marbœuf, en lui montrant un banc du jardin de Versailles : *Voilà un banc où j'ai eu avec M. de Châtillon une conversation dans laquelle il me donna de bons avis, dont je suis fâché de n'avoir pas mieux profité.*

Lorſque Madame la Ducheſſe de Châtillon, après la mort de ſon mari, eut encore le malheur de perdre ſon fils unique, M. le Dauphin lui écrivit la lettre ſuivante :

« Toutes les raiſons que j'ai, Ma-» dame, de reſſentir & de partager » votre juſte & vive douleur, vous » doivent être connues; l'amitié la » plus tendre & la reconnoiſſance » me rendent perſonnelle la perte » que vous faites. C'eſt tout ce que » je puis vous en dire de plus fort, » & l'expreſſion des ſentimens de » mon cœur. »

Il écrivit en même-tems à l'Abbé de Broglio celle qui ſuit :

« Voulez vous bien, l'Abbé, vous » charger de cette lettre pour la mal-» heureuſe Madame de Châtillon? Si » vous penſez qu'elle ne faſſe que » l'importuner, jettez-la au feu, & » dites-lui ſimplement que je vous ai » écrit pour ſavoir de ſes nouvelles. » Mandez-m'en en effet, je vous » *prie*, ſa ſanté m'intéreſſe bien vi-

» vement ; & je voudrois bien que
» sa belle-fille pût être grosse, pour
» conserver une si bonne race. Mon
» Dieu, dans quelle douleur doi-
» vent-elles être abîmées ! Je n'ai
» que trop de motifs pour en bien
» juger. »

Quand M. le Dauphin écrivoit ces deux lettres ; il y avoit plus de seize ans qu'il avoit perdu de vue son Gouverneur.

Un jour le Chancelier d'Aguesseau étant venu faire sa cour à M. le Dauphin, la conversation roula sur l'Eloquence ; M. le Dauphin, après avoir exposé ses idées sur cette matière, ajouta : *je vais vous en donner un exemple*, & il lui récita une partie du discours que M. d'Aguesseeu, alors Avocat-Général, avoit prononcé au Parlement pour requérir l'enregîtrement du Bref d'Innocent XII contre les Livre *des Maximes des Saints.*

Il faut voir dans l'Ouvrage même la Relation de la Bataille de Fonte-

noy que M. le Dauphin envoya du camp devant Tournay à Madame la Dauphine, sa première femme; il faut y voir aussi des détails curieux sur les études de M. le Dauphin; ses réflexions sur les matières les plus importantes de la Politique & du Gouvernement; ses jugemens sur les Ouvrages les plus sçavans & les plus profonds; & quant aux traits qui peignent son caractère, tout le monde a vu dans le tems, les lettres qu'il écrivit à Madame de Chambors à la suite du funeste accident qui le fit renoncer pour toujours à la chasse.

Le Lecteur sera bien-aise de savoir ce que ce Prince vertueux pensoit de la guerre. En contemplant le champ de bataille à Fontenoy, il avoit dit: *qu'il devoit en coûter à un bon cœur pour remporter des victoires.* Voici ce qu'il écrivit de sa main sur ce sujet:

« Eviter les guerres sans les craindre, les soutenir sans les aimer, » s'abandonner au péril où les autres

» se précipitent, verser son sang avec » courage & ménager avec scrupule » celui des peuples : c'est le devoir » d'un Souverain. »

La description de ce camp de Compiegne où M. le Dauphin avoit paru avec tant d'éclat & s'étoit montré si aimable quelque-tems avant sa derniere maladie, est très-agréable & très-intéressante dans cette histoire. Le Prince de Condé lui dit qu'il avoit été charmé de le voir à la tête de son Régiment. Le Dauphin répondit, *qu'il étoit bien fâché de ne s'être pas trouvé avec ces braves gens dans des occasions plus brillantes.* Il essaya le chapeau du Prince de Condé, & lui fit essayer son casque; & trouvant que le chapeau du Prince alloit bien à sa tête: *ah!* dit-il, *ma tête est faite comme la vôtre; cela devroit me donner bien bonne opinion de la mienne.* Il dit à ses Dragons, après leur avoir fait faire l'exercice: *mes enfans, je suis d'autant plus content de vous, que vous avez très-*

bien fait, & que vous avez été très-mal commandés.

Dans une conversation avec Milord Harcourt, il fut question des uniformes, & particulièrement des casques, dont on commençoit à reprendre l'usage. M. le Dauphin tenoit le sien à la main; Milord Harcourt, qui ne le reconnoissoit pas, lui prit assez familièrement son casque pour le considérer. Quand le Dauphin se fut retiré, Milord Harcour demanda à M. de Beuvron, qui étoit ce jeune Officier françois, & il lui en dit du bien. « M. de Beuvron, » pour se divertir, lui dit simplement » que c'étoit le Colonel du Régi» ment Dauphin. Milord Harcourt » voulut savoir son nom, & M. de » Beuvron lui répondit qu'il s'appel» loit M. le Dauphin. » A ce mot, Milord Harcourt se montra confus de la liberté qu'il avoit prise. M. le Dauphin fut instruit de son embarras, & dit qu'à la vérité, faute d'habitude, il avoit d'abord été un peu

ſurpris des manières familières de cet Anglois, mais qu'il avoit fait réflexion qu'elles faiſoient partie *des libertés angloiſes.*

La relation de la dernière maladie & de la mort du Dauphin, forme le tableau le plus touchant & la leçon la plus édifiante. Cette réſignation parfaite, cette douceur inaltérable, ce courage ſi ſimple, ſi vrai, ſi ſupérieur au ſacrifice même de la vie, répandent la conſolation & la piété dans l'ame du Lecteur, & font ſentir le bonheur de croire & d'eſpérer en un Dieu juſte & bienfaiſant. Les mots ſi aimables, ſi attendriſſans que le Dauphin mourant dit à la Dauphine, à Meſdames, à tout ce qui l'entoure, ſuffiſent pour faire chérir & reſpecter ſa mémoire : c'eſt le triomphe de la Nature & de la Religion.

« Sa confeſſion finie, il dit à Ma» dame la Dauphine : *je comptois* » *faire mes Dévotions Dimanche*, » *mais M. Collet m'a dit tout fran-*

» *chement que je ferois mieux de re-*
» *cevoir le Viatique.* Il s'apperçut
» qu'elle avoit pleuré. *Vous vous êtes*
» *lavé les yeux*, lui dit-il. A ce mot
» elle ne put retenir ses larmes. *Al-*
» *lons donc*, ajouta-t-il, *courage;*
» *courage.* Il envoya chercher Ma-
» dame Adélaïde; & s'adressant à
» toutes deux, il leur dit: *je ne puis*
» *vous dire, mes cœurs, combien je*
» *suis aise de partir le premier; je se-*
» *rai fâché de vous quitter, mais je*
» *suis bien-aise de ne pas rester après*
» *vous.* » Ces paroles les firent fondre en larmes; il s'attendrit un moment, & leur dit: *ah! finissez donc, car vous m'attendrissez;* & tout de suite il leur conta que M. Collet, après lui avoir parlé du Viatique, lui avoit dit qu'il espéroit que le Seigneur exauceroit les vœux que l'on faisoit pour lui dans toute la France; mais que si c'étoit sa volonté, que.... « *Oh!*
» dit-il, *quand il en a été là, il n'a*
» *pu achever, parce qu'il pleuroit,*
» *& je lui ai dit qu'il faisoit l'en-*
» *fant.* »

Une autre fois il dit à Madame la Dauphine : *je crois que vous avez plus de force & de courage aujourd'hui ; ainsi je vais vous conter ce que j'ai dit hier au Roi, quand j'ai prié la Reine de se retirer. J'ai demandé au Roi que si je venois à mourir, il vous laissât maîtresse absolue de l'éducation de vos enfans.* « Elle se » mit à pleurer, & se jetta sur sa » main qu'elle arrosa de ses larmes. » Le Roi entra dans ce moment ; le » Dauphin l'apperçut, & dit à Ma- » dame la Dauphine, en retirant sa » main : *prenez garde, voilà le Roi.* » Elle parut surprise & troublée. Le » Dauphin raconta ensuite à Madame » Adélaïde l'embarras où elle s'étoit » trouvée. *J'ai bien mal pris mon » tems pour lui parler*, ajouta-t-il, » *car le Roi est entré dans ce moment, » & la pauvre créature a été obligée » de renfoncer ses larmes.* »

Un jour qu'il étoit plus mal qu'à l'ordinaire, il apperçut la tristesse peinte sur le visage de l'Evêque de

Verdun, & dit au Médecin qui s'approchoit pour lui tâter le pouls : *tâtez-le plutôt à l'Evêque.*

L'Evêque de Verdun admiroit qu'au milieu de ses maux il ne lui échappât jamais un mouvement d'impatience. *Et contre qui*, répondit-il, *voulez vous que je m'impatiente ? Mes gens me servent avec affection & intelligence ; les grands Officiers ont pour moi toutes les attentions possibles ; toutes les fois que j'en ai besoin, ils s'y trouvent, & ils se retirent dès qu'ils croyent qu'ils pourroient m'importuner.* Il leur fit à tous ses adieux, ses remercimens & ses excuses ; & M. de Turenne lui ayant présenté à boire, il lui demanda tendrement pardon de ne lui avoir encore rien dit.

Madame la Dauphine admirant de même sa patience & sa douceur dans de telles souffrances, & lui rappellant qu'autrefois les moindres maux lui arrachoient des cris : *cela vient de Dieu, & c'est pour Dieu*, répondit il.

Le Traité *de la Connoiſſance des Hommes*, qui forme le ſecond volume de cet Ouvrage, mérite ſans doute d'être médité par les Souverains & les hommes d'Etat, & il ſera bon qu'ils y mêlent leurs propres réflexions. L'Auteur examine dans un article particulier, *s'il y a des cas où l'on doive avoir plus d'égard au mérite des talens de l'eſprit qu'à celui des qualités du cœur?* Queſtion délicate au moins dans cette généralité. Il paroît prononcer pour l'affirmative. « Louis XIV, dit-» il, ſur la fin de ſon régne, pour » avoir ſuivi d'autres principes, fit » pluſieurs choix dont il eut tout lieu » de ſe repentir; on ceſſa d'employer » le Maréchal de Catinat, parce » qu'on l'accuſoit d'être ſans reli-» gion. *Il ſait ſon métier*, diſoit Ma-» dame de Maintenon, *mais il ne* » *connoît pas Dieu.* On auroit dû » lui dire: *s'il ne connoît pas Dieu,* » *il faut le plaindre; & puiſqu'il fait* » *ſon métier, il faut l'employer. Le*

„ *Roi*, ajoutoit-elle, *n'aime pas à*
„ *confier ses affaires à des gens sans*
„ *dévotion* : mauvaise maxime, *si*
„ *ces gens sans dévotion* sont plus ca-
„ pables que d'autres de les conduire
„ avec succès. S. Louis ne raisonnoit
„ pas de la sorte, quand ses armées
„ étoient remplies de Seigneurs &
„ d'Officiers dont il ne pouvoit em-
„ pêcher les débauches, & dont il ne
„ laissoit pas d'employer les talens.
„ Lorsque votre grand-père com-
„ mandoit en Flandre, il avoit au-
„ près de lui des Courtisans sages &
„ vertueux qui n'entendoient pas la
„ guerre, il suivit la maxime que
„ Madame de Maintenon avoit ins-
„ pirée à Louis XIV. Il préféra leurs
„ avis à ceux de M. de Vendôme,
„ qui avoit encore peut-être moins
„ de piété que le Maréchal de Cati-
„ nat, & sa campagne ne fut pas
„ heureuse. „

L'Auteur de cet Ouvrage cite à M. le Dauphin ce que disoit le Précepteur de Louis XIV (Péréfixe) à son

[redacted]

auguste Elève : « Il sied bien à un Roi » de croire qu'il n'y a aucun de ses » sujets qui vaille mieux que lui. » Quand il n'a pas cette bonne opi- » nion de soi-même, il ne manque » point de se laisser conduire par ce- » lui qu'il croit plus habile homme » que lui, & par-là il tombe aussi- » tôt en captivité. Ainsi, dût-il se » tromper, il faut qu'il s'estime tou- » jours le plus capable de gouverner » son Royaume. Je dis bien plus ; il » ne sauroit se tromper en cela, d'au- » tant qu'il n'y a personne plus pro- » pre que lui, quelque ignorant qu'il » soit, à régir son Etat, Dieu l'ayant » destiné à cette fonction, & non » pas à une autre. »

Louis XIV a peut-être quelquefois abusé de cette maxime, dont tant d'autres Rois n'ont pas assez usé.



CONTINUATION de l'Histoire des Révolutions de Suède, de M. l'Abbé de Vertot.

HISTOIRE d'Eric XIV, Roi de Suède, écrite sur les actes du tems, par M. *Olof Celsius*, Premier Pasteur & Président du Consistoire Métropolitain de la ville de Stockolm; & traduite du suédois par M. Genet le fils, Membre de la Société Littéraire *Apollini Sacra* d'Upsal. A Paris, rue des Poitevins, hôtel de Thou. 1777. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. l'un de 282 pag. & les Préliminaires 12, l'autre de 280.

ERIC, qui, par une bizarrerie fort étrange, mais fort indifférente, dont M. Celsius n'a pas pu ou n'a pas daigné nous dire la raison, voulut être appellé Eric XIV, quoiqu'il ne fût que le douzième de ce

nom parmi les Rois de Suède, étoit le fils aîné & fut le successeur du fameux Gustave Vasa. Son règne fut agité, sa fin fut malheureuse ; il fut déposé, enfermé, puis empoisonné. L'histoire même lui a rendu peu de justice ; elle a paru juger de lui par ses malheurs plus que par ses qualités personnelles & par ses actions ; ses foiblesses trop nombreuses & trop impardonnables, sans doute, dit M. Celsius, ont servi à obscurcir ce qu'on auroit pu quelquefois trouver de grand & de louable dans sa conduite.

Georges Perhson, à qui son éducation avoit été confiée, avoit pris alors sur lui un ascendant qu'il conserva jusqu'à la mort & qui fut bien funeste à tous les deux. Perhson mourut dans les supplices. Tegel son fils a écrit l'histoire d'Eric. On pourroit croire d'abord que cette histoire est une apologie & d'Eric & de Perhson. M. Celsius fait entendre le contraire.

« Dans une hiſtoire, dit-il, où le » père joue un ſi grand rôle, ſi le » fils n'a pas profité des facilités que » les tems lui donnoient, comment » s'abſtiendra-t'on de le ſoupçonner » de partialité ? Il eſt bien naturel de » croire, qu'écrivant ſous les yeux » du Roi Charles, il n'aura oſé rien » avancer qui pût déplaire à ce Prin- » ce. » La première de ces deux phraſes eſt tournée d'une manière ſi obſcure, qu'il eſt difficile d'en pénétrer le ſens, peut-être eſt-ce la faute du Traducteur. La ſeconde phraſe ſignifie apparemment que Tegel écrivant ſous le règne de Charles IX, qui ne devoit pas être favorable à la mémoire d'Eric ni de Perhſon, n'oſa juſtifier ni l'un ni l'autre.

» Meſſenius, qui depuis a donné » la même hiſtoire, dit encore M. Celſius dans la Traduction de M. Genet, étoit l'ennemi déclaré de » M. Tegel; & comme il a cherché » à noircir le fils par les actions du » père,

» père, ce n'étoit point de sa part
» encore que la mémoire d'Eric pou-
» voit attendre quelque justice. »

L'Auteur de cette nouvelle histoire se pique surtout de l'impartialité qui a manqué à ces deux Ecrivains. Il écrit d'après les actes publics, & il les rapporte. Il résulte de ses recherches & de ses travaux, non une apologie d'Eric, mais un tableau fidèle de ses qualité bonnes & mauvaises, & de ses actions dignes tantôt de louange & tantôt de blâme.

Les malheurs d'Eric en Suède eurent la même source qu'avoient eue autrefois en Espagne ceux de Pierre le Cruel; il fut, comme ce dernier, la victime de sa haîne pour ses frères; & le Roi Jean eut, comme Henri de Transtamare, le malheur d'être usurpateur & fratricide. Le Roi Gustave avoit eu plusieurs femmes & des enfans de divers lits. Celle de ses femmes qu'il avoit le moins aimée étoit Catherine de Saxe-Lavembourg, mère d'Eric; en consé-

quence, Eric étoit aussi celui de ses enfans pour lequel il avoit le moins de tendresse, & sa prédilection étoit marquée pour Jean, Duc de Finlande, qui fut depuis le Roi Jean, & qui étoit né de la seconde femme de Gustave. Cette prédilection avoit jetté entre les deux frères Eric & Jean des semences de haîne & de jalousie, dont Gustave avoit prévu & redouté de loin les effets; Gustave lui-même avoit eu quelque jalousie d'Eric; le caractère audacieux & entreprenant de ce jeune Prince lui avoit donné de l'inquiétude. Le Duc de Finlande eut alors la générosité de réconcilier son frère avec Gustave, sans se laisser éblouir de l'offre que Gustave lui faisoit de lui transporter tous les droits d'Eric. Gustave, dans la suite, parut avoir plus de confiance dans son fils aîné; il lui permit de prendre le titre de Roi; il lui abandonna même peu-à-peu la conduite des affaires; & enfin dans la Diète de Stockolm, tenue au mois de Juillet 1560, il prit

congé de ses sujets, & remit en leur présence, à son fils, les rênes du Gouvernement.

La Princesse Douairière de Saxe-Lavenbourg, ayeule maternelle d'Eric, lui ayant fait observer, qu'étant fils d'une étrangère, il n'avoit de ce côté-là aucuns parens dans le Royaume, au lieu que ses frères, nés de mères suédoises, avoient des alliances avec les familles les plus riches & les plus puissantes du pays; ce qui pourroit leur donner de l'avantage sur lui, s'ils prétendoient un jour lui disputer le trône. Il semble qu'elle devoit en conclure qu'Eric feroit bien de prendre une femme suédoise; elle en conclut au contraire, qu'il devoit se marier au dehors, mais faire une alliance dont l'éclat & l'importance en imposassent à ses frères & à ses sujets. En conséquence Eric, par le conseil de ses Gouverneurs, Bury & Perhson, jetta les yeux sur la Princesse Elisabeth d'Angleterre, qui fut peu de

tems après cette illustre Reine Elisabeth. Marie régnoit encore ; elle pouvoit avoir des enfans ; Elisabeth pouvoit, par beaucoup d'autres raisons, ne parvenir jamais au trône ; ses droits au moins sembloient devoir être contestés, & cette alliance pouvoit par conséquent entraîner la Suède dans une guerre fâcheuse. Ces raisons frappèrent Gustave qui n'avoit point encore fait l'espèce d'abdication dont nous avons parlé ; il reçut mal la proposition qu'Eric lui fit de cette alliance. Ce fut encore le Duc de Finlande Jean, qui fut le défenseur de son frère & qui fit consentir Gustave aux desirs d'Eric. Bury fut envoyé à Londres au commencement de l'an 1558, sous prétexte de féliciter Marie sur la victoire que les troupes de Philippe II, son mari, avoient remportée environ six mois auparavant devant S. Quentin. Elisabeth tombée dans la disgrace de sa sœur, plus jalouse d'elle alors que Gustave ne l'avoit été de son fils,

ou Eric de ſon frère, étoit reléguée au château de Herfield à quelques lieues de Londres. Elle y vivoit dans la retraite, & aucun Miniſtre étranger ne la voyoit. Bury voulut la voir; il n'avoit parlé de rien à Marie; il fit la propoſition du mariage à Eliſabeth, & s'attacha fortement à lui en faire ſentir tous les avantages. Eliſabeth, ſans s'expliquer, le renvoya ſur le premier mot à Marie, comme à l'arbitre ſuprême de ſon ſort; conduite dont Marie lui ſut gré; elle lui écrivit même pour lui en témoiguer ſa ſatisfaction. Bury alors fit la demande en forme à la Reine Marie, qui déclara qu'Eliſabeth décideroit elle-même de ſon ſort; Eliſabeth répondit que pour le préſent elle étoit réſolue à vivre dans le célibat. Sa conduite a prouvé dans la ſuite que ce n'étoit pas une réſolution du moment. La Reine Marie étant morte, Eliſabeth monta ſur le trône preſque ſans contradiction; alors les deſirs d'Eric s'enflammèrent & dégénérè-

rent en une eſpèce de manie. Les objections de Guſtave contre cette alliance perdirent toute leur force. Eric parla d'un voyage en Angleterre; Jean lui offrit de faire ce voyage pour lui, afin que l'héritier du trône, déjà en quelque ſorte aſſocié à l'adminiſtration, ne quittât point le Royaume où ſa préſence étoit néceſſaire; l'offre fut acceptée, & le Duc de Finlande partit pour Londres. Eliſabeth devenue Reine & réſolue de conſerver ſon autorité en ne la partageant point avec un mari, mais réſolue en même-tems d'amuſer tous les Prétendans pour les fixer dans ſon alliance par l'eſpérance de ſa main, & affermie ſurtout dans cette ſeconde réſolution depuis la mort de François II, pour empêcher tous ces Souverains de jetter les yeux ſur la Reine d'Ecoſſe, ſon héritière & ſa rivale, Eliſabeth accueillit d'une manière diſtinguée le Duc de Finlande, & lui témoigna le deſir de voir Eric. Le Duc de Finlande reporta cette réponſe en Suède.

Eric ſe détermina ſur le champ au voyage d'Angleterre, & voulut y paroître avec une magnificence capable d'attirer les regards de la Cour angloiſe. Ce projet entraînoit des dépenſes auxquelles l'économie de Guſtave ſe refuſoit : ce fut encore le Duc de Finlande qui arracha ſon conſentement. Guſtave avoit écrit à Eric : « J'ai toujours cherché à vous » ſatisfaire dans tout ce qui étoit » poſſible & raiſonnable; mais quand » il s'agira de flatter des paſſions pué» riles, de ſeconder des projets ou » préjudiciables ou impoſſibles, nous » n'avons pas renoncé au droit de » vous contredire. » Il écrivit au Duc de Finlande : « Nous avons ſuivi à » grands frais votre volonté & celle » de votre frère. » A peine Eric étoit-il parti, que Guſtave mourut; ce qui obligea Eric de revenir ſur ſes pas. Quand il eut réglé tout ce qui concernoit ſes partages avec ſes frères, & qu'il crut s'être bien affermi ſur le trône, il repartit pour l'An-

gleterre. Il voulut d'abord faire le voyage entier par mer; une violente tempête qui mit sa vie en danger, l'obligea de rentrer dans ses ports. Résolu ensuite de traverser le Danemark, il demanda au Roi Danois des passeports & des ôtages; on expédia les passeports, mais on refusa les ôtages; circonstance qui, jointe à des lettres d'Elisabeth qui laissoient peu d'espérance, fit abandonner le projet de ce voyage, mais non pas celui du mariage. Les négociations continuèrent; on fit jouer tous les ressorts de la Politique. Eric parut vouloir penser à la Reine d'Ecosse, Elisabeth alors prit plus de soin de le ménager. Eric vit enfin qu'on le jouoit; il s'en prit au Comte de Leicester, amant & favori d'Elisabeth, & lui proposa un duel, & quelque-tems après il voulut le faire assassiner. Cette conduite annonçoit un caractère bien impétueux & bien peu maître de lui-même; il finit par épouser une de ses sujettes, fille sans

naissance, dont il étoit devenu amoureux. Cette passion & la jalousie qui en fut la suite, firent faire à ce Prince des folies, & lui firent commettre des cruautés qui indisposèrent contre lui ses sujets.

Jean, Duc de Finlande son frère, avoit fait ce qu'Eric avoit voulu faire; il s'étoit élevé par une alliance étrangère & illustre; il avoit épousé la sœur de Sigismond, Roi de Pologne. La jalousie politique du Roi de Suède s'en étoit accrue; & la mésintelligence entre les deux frères fut poussée si loin, que le Duc de Finlande s'étant jetté ouvertement dans la révolte, & ayant mis dans ses intérêts les Rois de Danemarck & de Pologne, fut condamné par une Diète à perdre son Duché, l'honneur & la vie; il fut arrêté; on eut beaucoup de peine à obtenir d'Eric qu'il lui laissât la vie. Eric poursuivit les amis de son frère avec tant d'acharnement, irrita ses sujets par tant de violences, & donna tant

de marques de l'égarement de sa raison, qu'il se vit bientôt abandonné de tout le monde. Le Duc Jean est remis en liberté, on voulut le réconcilier avec son frère, mais l'outrage avoit été poussé trop loin des deux côtés. Tous les frères d'Eric se réunissent contre lui; le Duc Jean leur promettoit de partager la couronne avec eux, & ne leur tint point parole. Le Roi tomba dans leurs mains à son tour; on avoit déjà fait le procès à son Ministre Perhson; on le força lui-même d'abdiquer; on le transféra ensuite dans différentes prisons, où il fut traité avec une rigueur qui annonçoit le projet de se défaire de lui. On osa lui faire son procès comme on le fit depuis à Charles I en Angleterre; mais ses sujets ne portèrent pas publiquement sur lui leurs mains impies; on se contenta de le condamner à une prison perpétuelle. Le Duc Jean lui ayant reproché qu'il avoit perdu la *raison*: « je ne l'ai perdue qu'une fois,

» lui répondit Eric, c'est lorsque je » t'ai fait sortir de prison. » S'il avoit l'esprit égaré, il falloit l'enfermer peut-être comme notre malheureux Roi Charles VI. Mais pourquoi lui faire son procès ? Jean souffrit que Stenbock, ennemi personnel du Roi & à qui on en avoit confié la garde, fît à ce Prince toutes sortes d'outrages, & que dans un emportement de colère il lui cassât le bras d'un coup de crosse de fusil, & le laissât sans secours étendu par terre. On voit avec surprise parmi les motifs du jugement prononcé contre le Roi Eric : « qu'il étoit poltron dans les com- » bats, & qu'il s'étoit éloigné du » danger à Halmstad, à Wimmerby, » à Ward-berg & ailleurs. » La lecture avoit toujours fait son amusement, & faisoit sa consolation dans sa captivité, on eut la cruauté de lui interdire les livres ; enfin, le barbare Jean termina ses malheurs en l'empoisonnant dans un potage aux pois. Eric mourut le 26 Février 1577. Il

étoit né le 13 Décembre 1533. Jean lui succéda comme un Roi légitime. Au-dessus du tombeau d'Eric, on suspendit au mur une tablette de bois sur laquelle étoient écrits ces mots : *translatum est regnum & factum est fratris mei ; à Domino constitutum est.* Eric laissoit plusieurs fils; l'aîné, nommé Gustave, avoit été désigné son successeur. On avoit voulu le faire périr pendant la prison d'Eric. Un Officier du Palais avoit été chargé de le tuer & de l'enterrer ; sauvé par un partisan d'Eric, il vécut long-tems misérable & mendiant son pain, on le fit Moine, puis Evêque. Les Cours de France, de Dannemarck & de Russie parurent s'intéresser pour lui & tenter de le rétablir sur le trône de Suède ; mais il refusa de troubler sa Patrie ; il vécut paisible & vertueux, & mourut en 1607. M. Celsius ne nous apprend pas quel fut le sort de ses frères.

Cours d'Education à l'usage des Elèves destinés aux premières Professions & aux grands Emplois de l'Etat; contenant les Plans d'Education littéraire, physique, morale & chrétienne, de l'enfance, de l'adolescence & de la première jeunesse; le Plan encyclopédique des Etudes, & des Réglemens généraux d'Education. Par M. *Verdier*, Instituteur d'une Maison d'Education à Paris, Conseiller, Médecin Ordinaire du feu Roi de Pologne, Avocat au Parlement, &c.

Mens sana in corpore sano. Juv.

A Paris, chez l'Auteur, rue de Seine S. Victor, hôtel de Magni, à côté du Jardin du Roi; chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; & Colas, Libraire, Place Sorbonne. Avec Approbation &

Privilége du Roi. 1777. *in*-12. 396 pages, & les Préliminaires 8.

» L'ESPRIT, dit Descartes dans sa Méthode, Differt. 6. §. 2. » dépend tellement du tempérament » & de la disposition des organes du » corps, que s'il y a des moyens de » rendre les hommes plus sages & » plus spirituels qu'ils ne l'ont été » jusqu'à ce jour, je crois que c'est » dans la Médecine qu'il faut les » chercher ». C'est dans cet esprit qu'est composé l'Ouvrage que nous annonçons. Le principal but de l'Auteur, qui est Médecin aussi-bien qu'Instituteur, est de procurer à ses Elèves : *mens sana in corpore sano.*

Les plans d'éducation ordinaire, es plans généraux d'études, sont toujours tracés pour des sujets bien conformés & vigoureux; ils supposent ce qui n'est pas toujours & ce qui du moins ne se trouve jamais dans un égal degré; une bonne

santé, une bonne conformation dans tous les Elèves; cependant, dit l'Auteur, » avec des yeux louches, » avec une vue foible & obscure, » avec une cataracte, avec ces fluxions des yeux si commune aux enfans, &c. un Ecolier peut-il supporter huit à dix heures de lecture » par jour? S'il est arrêté dans ses » progrès, ses Collègues le devancent, il ne peut plus les atteindre, » & le désespoir naît avec la perte » du tems. Mais dans une éducation » appropriée aux vices physiques & » moraux, on peut corriger & ménager ces défauts.

Sur cela l'Auteur cite l'exemple du célèbre aveugle Saunderson, & des sourds & muets, élevés par M. l'Abbé de l'Epée. Mais il reproche en général à l'éducation tant publique que particulière, telle du moins qu'elle a été connue jusqu'à présent, de n'avoir point été ainsi appropriée aux vices physiques & moraux de chaque Elève. » Le peu

» d'art, dit-il, qu'on met commu» nément dans le développement » des facultés naturelles, les précau» tions mal entendues qu'on prend » pour prévenir les vices du corps » & de l'esprit; les routines qu'on » suit depuis la barbarie du moyen » âge pour les corriger; toutes ces » causes surchargent les familles & » la Société d'une infinité d'hommes » foibles, infirmes, cacochymes & » contrefaits; d'hommes qui sem» blent plus être conduits par instinct » que par réflexion & par raison; » d'hommes enfin auxquels il manque » un plus ou moins grand nombre » des fonctions dont l'humanité est » capable.

C'est donc à rendre ces défauts, ces vices de conformation ou d'intelligence moins nombreux & moins funestes, que M. Verdier consacre ses travaux; il ne pouvoit leur donner un objet plus utile; il fait toujours marcher de front les soins de *l'éducation* corporelle & ceux de

l'éducation ſpirituelle, & les Médecins qui, indépendamment du Cenſeur ordinaire, ont été dans le cas d'examiner ſon Ouvrage & de juger du ſuccès de ſes ſoins, lui rendent le témoignage le plus avantageux. Ces Médecins ſont M. Petit & M. Barbeu du Bourg.

PARIS, le Modèle des Nations étrangères, ou l'Europe Françoiſe; par l'Editeur des Lettres du Pape Ganganelli. A Veniſe; & ſe trouve à Paris, chez la Veuve Ducheſne, Libraire, rue Saint Jacques, au Temple du Goût. 1777. *in*-12. 358 pag. & les Préliminaires 16.

LE ſujet traité dans cet Ouvrage ne ſeroit pas indigne des obſervations du Philoſophe; il pourroit être utile en effet de conſidérer juſqu'à quel point les Nations étrangères ont adopté, non pas ſeulement nos modes, mais nos uſages en tout genre, & quels ont été les mo-

tifs de cette imitation; car le motif qui porte à imiter les Etrangers, n'est pas toujours beaucoup plus raisonnable que le mépris qu'on affecte quelquefois pour leurs usages. Il y a eu du caprice & du préjugé dans l'un comme dans l'autre. On a souvent accusé les François, ou plutôt ils se sont souvent accusés eux-mêmes d'anglomanie, & dans le tems où le théâtre Espagnol leur servoit seul de modèle & pour la Tragédie & pour la Comédie, on ne pouvoit pas même justifier cette imitation en disant que ce théâtre étoit le moins mauvais modèle.... puisqu'on pouvoit alors, comme on l'a fait depuis, étudier ces genres chez les Grecs, & se former à la fois sur Euripide & sur Aristophane comme l'a fait Racine. L'Auteur de cet Ouvrage, sans approfondir ainsi son sujet, sans remonter aux causes des effets qu'il croit appercevoir, paroît supposer que le mérite réel ou l'agrément de nos usages, est ce qui

les fait adopter presque généralement dans l'Europe; il ne discute rien de peur de s'appesantir, il effleure tous les objets & il s'en applaudit, il traite tout avec une légéreté que quelques personnes pourront trouver agréable, mais que nous devons trouver superficielle; flatté du succès qu'ont eu les Lettres dont il se dit l'Editeur, il déclare qu'il veut être lû des femmes aimables. Voilà pourquoi il traite en quarante-quatre petits Chapitres très-courts & très-peu substantiels, une foule d'objets les uns importans, les autres frivoles, dont quelques uns auroient pu être la matière d'un grand Ouvrage. On en peut juger par la liste suivante.

Des différentes Nations. Des changemens qui arrivent dans les Etats. De l'état de l'Europe au commencement du siècle dernier. Comment L'Europe a changé. Pourquoi l'Europe a changé. Du Commerce. De la Politique. De la Jurisprudence. De la Philosophie. De l'Esprit phi-

losophique. De l'Esprit de
De l'Education. Des Mœ
Luxe. De la Réputation. Des
Des Lecteurs. Des Brochu
l'Imprimerie. Des Langue
Belles-Lettres. Du Goût. Di
Du Siècle. Des Spectacles. I
vrages périodiques. Des Pron
Des Tables. Des Chansons
Gaieté. Des Cafés. De l'é
Des Jeux. De la *Légèreté*.
de gagner les Esprits. De la
Des Arts. Des Académies. D
litesse. Des Modes. Des Plai
Petits-Maîtres. Des Conve
De l'Opinion.

Ces quarante-quatre artic
suivis d'une conclusion q
mence ainsi :

» Oh! je respire. L'Eu
» donc maintenant le plus
» séjour de l'Univers » ; &
preuves que l'Auteur en
c'est qu'on s'habille à Vienne
à Paris, & qu'on se coëffe à
comme à Lyon.



DICTIONNAIRE des Origines, ou Epoques des Inventions utiles, des Découvertes importantes & de l'Etabliſſement des Peuples, des Religions, des Sectes, des Héréſies, des Loix, des Coutumes; des Modes, des Dignités, des Monnoies, &c. Par M. *Dorigny*, Conſeiller de la Cour des Monnoies, Aſſocié-Libre de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Châlons. A Paris, chez Jean-François Baſtien, Libraire, rue du Petit-Lion, fauxbourg Saint-Germain. 1777. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. Tome III, contenant les lettres H—I. & Tome IV, contenant les lettres K—M.

DANS notre Journal d'Avril 1777, nous avons rendu compte des deux premiers volumes de cet utile Dictionnaire, auquel nous donnâmes alors des éloges que nous ne

pouvons que confirmer à l'occasion de ces deux nouveaux volumes; c'est toujours la même justesse dans les définitions, la même exactitude dans les faits; ce Livre en général est une source féconde d'instruction, superficielle à la vérité, mais facile & nécessaire pour les ignorans & les gens du monde, propre même à rappeller aux Savans ce qu'ils savent, à fixer continuellement sous leurs yeux des connoissances fugitives.

Indocti discant & ament meminisse periti.

Un pareil Ouvrage n'est pas susceptible d'extrait & ne pourroit nous occuper que par les fautes qu'il faudroit relever. L'exactitude de l'Auteur a laissé peu de matière à nos réflexions, & le peu qui nous en reste à faire, roulera moins sur des fautes caractérisées, que sur des expressions un peu vagues, qui pourroient laisser quelque incertitude, ou former quelque embarras. Par exemple, en parlant de la Haye en Hollande,

l'Auteur dit qu'en 1557, ce lieu ne passoit point encore pour une Ville. Cet énoncé est exact, mais il est imparfait, & l'Auteur pouvoit ajouter qu'aujourd'hui même ce lieu n'a point le titre de Ville, quoique par sa grandeur, sa richesse & sa beauté, il l'emporte sur beaucoup de Villes, même florissantes.

L'Auteur ne perd pas l'occasion d'égayer son Ouvrage par des citations agréables; par exemple, au sujet du *hennin*, coëffure d'une hauteur prodigieuse, qui, après avoir été en usage en France dans le quinzième siècle, & avoir reparu vers la fin du 17ᵉ, sous le nom de *Fontange*, cessa tout-à-coup en 1701, il cite ces vers que l'Abbé de Chaulieu adressa sous le nom de Madame de Lassay à Madame la Duchesse, qui demandoit des nouvelles.

Paris cède à la mode & change ses parures;
Ce Peuple imitateur, ce Singe de la Cour,
A commencé depuis un jour,

D'humilier enfin l'orgueil de ses coëffures.
Mainte courte Beauté s'en plaint, gronde & tempête ;
Et pour se ralonger consultant les destins,
Apprend d'eux qu'on retrouve en haussant ses patins,
La taille que l'on perd en abaissant sa tête :
Voilà le changement extrême,
Qui met en mouvement nos femmes de Paris;
Pour la coëffure des maris
Elle est toujours ici la même.

A l'article *Inoculation*, l'Auteur s'exprime ainsi : « M. de la Condamine en exposa les avantages ; la France résistoit toujours : c'est ce qui a fait dire à un Partisan de l'*Inoculation :*

O Londre ! heureuse terre !
Ainsi que vos tyrans, vous avez su chasser
Les préjugés honteux qui nous livrent la guerre.

1°. Ces vers étoient faits longtems avant que M. de la Condamine eût écrit sur l'inoculation.

2°.

2°. Il y est question de l'aventute de Mlle. le Couvreur, & non de l'inoculation.

3°. L'illustre Auteur de ces vers auroit dû être désigné d'une manière qui le caractérisât mieux, même relativement à l'inoculation, en faveur de laquelle il est le premier qui ait écrit en France.

L'Auteur parle de l'inoculation des enfans de Mgr. le Duc d'Orléans & ne dit rien de celle du Roi & des Princes ses Frères.

Il finit par dire que l'inoculation a en sa faveur de grands exemples, & contr'elle de fortes raisons. Les partisans de l'inoculation ne trouveront-ils pas que l'Auteur par ce dernier mot sort de l'impartialité qui convient à un Historien?

L'article *Lingendes* que nous trouvons dans le 4e volume, peut donner lieu à une réflexion. C'est ici un Dictionnaire des Origines. Nous ne sommes pas étonnés d'y trouver les noms & les articles des hommes il-

luſtres qui ont ou inventé ou fixé des genres. Ces perſonnages rentrent dans le ſujet de l'Ouvrage Nous ne ſommes pas même ſurpris d'y trouver des noms de Rois & de Souverains qui n'ont rien inventé, leurs règnes ſervent par eux-mêmes d'époque aux diverſes inventions: mais quel genre Lingendes a-t-il ou inventé ou fixé? Il a, dit-on, ſervi de modèle à quelques morceaux d'un ſeul des Ouvrages de Fléchier. Mettre beaucoup d'articles ſemblables, ce ſeroit peut-être changer la nature de ce Livre & en faire un Dictionnaire hiſtorique univerſel. L'Auteur place Léonius dans le dixième ſiècle, il falloit dire dans le douzième, & peut-être falloit-il obſerver que l'uſage des vers Léonins étoit fort antérieur à Léonius. Peut-être auſſi l'Auteur, en général, auroit-il dû citer tous ceux dont il emploie les expreſſions, nommément M. de Monteſquieu à l'article *Hannon*, & l'Encyclopédie dans tant d'articles.

De l'usage de l'Artillerie nouvelle dans la Guerre de campagne; connoissanc nécessaire aux Officiers destinés à commander toutes les armes; par M. le Chevalier *du Teil*, Major du Régiment de la Fere, Artillerie, de la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz, & de la Société Patriotique de Hesse-Hombourg. A Metz, chez Marchal, Libraire, près la place S. Jacques. Avec Privilége du Roi. 1778. 1 vol. *in* 8°. de 128 pag. avec figures; & se trouve à Paris, chez Durand, Libraire, rue Galande.

On a publié depuis quelque tems un grand nombre d'Ouvrages sur l'Artillerie, & les sentimens des différens Auteurs ont été partagés. Plusieurs de ces Ecrivains se sont déclarés pour notre ancienne Artillerie; d'autres préfèrent celle qui lui a été substituée, &

c'est le sentiment de l'Auteur dont nous annonçons l'Ouvrage. » J'ai » cru devoir commencer, dit-il, » par donner une idée des changemens avantageux qui viennent de » la régénérer & qui peuvent lui » conserver la supériorité qu'elle » s'est acquise sur celle des autres » Nations. On verra, continue-t-il, » que ces changemens ont rendu la » tactique de l'Artillerie plus savante, » ses principes plus lumineux, plus » susceptibles d'être développés & » d'être adoptés à toutes les actions » de la guerre. Il prétend que *c'est en vain qu'on chercheroit des lumières sur cette branche importante de la guerre dans la multitude des Auteurs anciens & modernes, & que dans les Ouvrages qui, depuis peu, ont traité de l'usage de l'Artillerie dans la guerre de campagne, il en est qui renferment quelques vérités sous une foule d'erreurs*. Ce jugement qui paroît sans doute trop précipité & trop sévère, suppose

dans les Auteurs une aveugle prévention pour d'anciennes opinions ; ce sont les expressions de M. du Teil ; ils y ont, dit-il, déclamé contre les effets & les inconvéniens d'une Artillerie nombreuse, s'appuyant de l'Histoire de tous les siècles, qui n'offre rien de victorieux pour accréditer leurs opinions. *Peut-on en effet,* dit-il, *comparer les tems de ténèbres & d'ignorance, au progrès des Sciences & des Arts si généralement répandus aujourd'hui ?*

Mais pour prononcer avec impartialité dans une question si importante, il seroit nécessaire de consulter les différens Ouvrages qui ont été publiés respectivement par les Partisans de l'un & de l'autre systême.

M. le Chevalier du Teil traite dans un Chapitre préliminaire, des changemens faits dans l'Artillere de campagne, il prétend que du tems de Vauban & de Coëhorn, les grands principes de la guerre étoient encore

ignorés, & que la science de l'Artillerie étoit bornée à l'attaque & à la défense des Places; que de tout tems les Généraux & les Troupes qui ont escorté l'Artillerie, n'ont cessé de se plaindre de son embarras, de la lenteur extrême de sa marche, & des suites fâcheuses qui en ont souvent résulté. Les batailles d'Ettingen, de Fontenoy, de Raucou, d'Hasteinbek, de Laufeld, de Berguen, de Greuninguen, de Johesberg, &c. ne semblent-elles pas devoir affoiblir un peu cette accusation, puisque la célérité des marches de l'Artillerie a beaucoup contribué à leurs succès; & depuis les nouveaux changemens dans l'Artillerie, la diversité des opinions qui existent parmi les Artilleurs, ne seroit-elle pas une preuve qu'on est encore indécis sur la supériorité de l'une ou de l'autre?

L'Auteur qui se décide, comme on le voit, pour la nouvelle Artillerie, & qui en prend la défense avec chaleur, prétend dans son premier

Chapitre » que le raccourciſſement » de nos pièces & la diminution de » leur poids, quelques conſidérables » qu'ils aient pu paroître, n'empê- » chent pas qu'elles ne jouiſſent des » mêmes avantages que les ancien- » nes, tant pour la portée que pour » la juſteſſe du tire ». Avantages véritablement très importans; mais quel parti le Lecteur doit-il prendre, lorſque conſultant les Ouvrages de MM. de Valiere, de Saint-Auban, du Pujet, du Chevalier d'Arcy, & autres Auteurs François; ceux de MM. Euler, Robins, Antony, étrangers, dont la célébrité eſt généralement reconnue; il voit que tous ont fait ſur le canon les expériences les plus rigoureuſes & les plus exactes, & que tous refuſent à l'Artillerie courte & légère les avantages qu'on lui attribue ici.

M. du Teil continue dans ce Chapitre à ſoutenir que » la légéreté des » pieces eſt judicieuſement combinée » avec leur ſolidité, & qu'elles peu-

» vent être aisément manœuvrées
» avec peu d'hommes, à bras & sans
» chevaux. Il ajoute que la manière
» la plus intelligente avec laquelle
» on peut manœuvrer cette Artillerie
» légère, est la manœuvre à la pro-
» longe, dont les épreuves ont été
» faites à Metz & à Strasbourg.

La juste combinaison des pièces courtes & légères, avec leur solidité, est fortement contestée par ceux qui prétendent qu'une pièce de canon, moins épaisse qu'une autre, s'échauffera plus promptement, perdra plutôt sa direction & sera plutôt hors de service qu'une pièce plus chargée de matière. On peut consulter sur ce sujet le supplément de l'Encyclopédie au mot *Canon de bataille*; le Mémoire que M. de Valiere a lu à l'Académie des Sciences, dont il étoit Membre, le 16 Août 1775, & les Ouvrages imprimés de MM. de Saint-Auban, le Chevalier d'Arcy, du Pujet & autres.

Quant à la manœuvre à bras

d'hommes, M. de Saint Auban prétend, ainſi qu'on le voit dans ſes Mémoires ſur les nouveaux ſyſtêmes, que, d'après les expériences de MM. Deſaguillers, de la Brive, de Varignon, Parent, Laurent, Belidor & autres, il faudroit pour manœuvrer & conduire en toute ſorte de terrein une pièce de 12, 75 hommes, au lieu de 15 que l'Auteur lui aſſigne; & pour une pièce de 8, 64 hommes au lieu de 11. A l'égard de la manœuvre à la prolonge, il eſt néceſſaite de remarquer que la différence des terreins peut faire naître beaucoup d'obſtacles dans l'exécution.

L'Auteur paſſe enſuite aux changemens faits dans l'Artillerie pour la conſtruction des affuts, charriots, pontons & autres voitures, & il aſſure que ces changemens ont été faits avec la plus ſcrupuleuſe préciſion, pour remédier au vice d'inexactitude qui exiſtoit auparavant dans tous les effets de l'Artillerie. Il eſt certain qu'en changeant la forme

de l'Artillerie, on a dû changer celle de toutes les machines qui en dépendent ; mais eſt-on en droit en conſéquence d'accuſer d'inexactitude, tous ceux qui ont dirigé juſqu'en 1764 l'Artillerie, n'eſt-ce pas leur reprocher une incapacité & une indolence inexcuſables, quoiqu'ils aient donné des preuves du contraire ?.

M. le Chevalier du Teil emploie pluſieurs pages de ſon ſecond Chapitre, à faire connoître tous les avantages de la *hauſſe* & le ridicule uſage des coins de mire, auxquels, dit-il, la vis de pointage, doit être préférée. M. de Valiere s'eſt propoſé, dans le Mémoire déjà cité, de faire voir tous les vices & tous les défauts dans la pratique de cette hauſſe. M. de Saint-Auban dans ſes Mémoires, expoſe également ces mêmes défauts & les inconvéniens de la vis de pointage; il étoit donc néceſſaire que l'Auteur examinât ce qui a été dit à ce ſujet & en fît voir le peu de ſolidité.

Dans le troisième Chapitre, M. du Teil traite des changemens qui ont été faits dans la charge des pièces de campagne, relativement à la poudre, au boulet & aux cartouches à balles. Il expose tous les avantages qu'il trouve dans la réduction des boulets à une ligne de vent, c'est-à-dire à moitié de celle qu'ils avoient auparavant. On entend par le vent du boulet, le jeu plus ou moins grand qu'il a dans la pièce. L'Auteur ajoute que la diminution des charges pour les pièces de l'Artillerie nouvelle est une économie très considérable pour la poudre. En exposant les avantages de la réduction des boulets à une ligne de vent, il n'auroit pas été inutile que l'Auteur eût répondu aux objections de ceux qui disent que les boulets ainsi réduits, peuvent rendre inutile toute une Artillerie, les boulets se refusant aux pièces, & les pièces aux boulets, après quelques coups tirés, par la crasse que

dépose la poudre dans l'ame des pièces.

Quant à l'économie de la poudre, occasionnée par les plus petites charges, il est dit dans le supplément de l'Encyclopédie, au mot *Canon de bataille*, que si l'on employoit de plus fortes charges, non-seulement elles contribueroient à la prompte destruction des pièces légères, mais que celles-ci porteroient leurs boulets moins loin, quoiqu'elles eussent beaucoup plus de recul & plus d'efforts sur leurs affuts, parce que les boulets seroient sortis de la pièce avant l'inflammation totale des charges. On voit page 78 du premier volume des Mémoires de Saint-Remi, édition de 1745, que des pièces semblables dans tous les calibres à celles qu'on vient de produire, ont été proposées au commencement de ce siècle, & qu'après les épreuves que leur firent subir MM. de la Fresiliere & du Méz alors

Généraux de l'Artillerie, ces pièces courtes & légères furent proſcrites, & qu'on fit refondre toutes celles qui ſe trouvoient dans les Arſenaux.

Dans le même Chapitre, l'Auteur dit que la pièce de 12 porte ſa cartouche à 400 toiſes, celle de 8 à 350, & celle de 4 à 300. Mais dans un Mémoire qui eſt inſéré dans un Ouvrage intitulé : *Mémoires authentiques ſur l'Artillerie*, on lit que » tous les coups tirés à boulet avec » une pièce de 12 au-delà de 400 » toiſes, ſont en pure perte, & que » ce n'eſt qu'à 300 toiſes que l'on » canone la ligne ennemie avec pro» fit ». De plus, M. de Saint-Auban dans ſes Mémoires ſur le nouveau Syſtême d'Artillerie, prétend qu'il eſt contre toutes les Loix naturelles & phyſiques, d'attribuer à une même pièce de canon des portées auſſi étendues avec la cartouche qu'avec le boulet : il donne pour le prouver, la comparaiſon du fuſil tiré à bale, & tiré enſuite avec le même poids

de plomb divisé en grains; il appuie encore son sentiment sur des épreuves qu'il dit avoir été faites à Douaï en 1775, où l'on a vu que l'effet utile de la cartouche avec les pièces courtes & légères, n'étoit qu'à 80 ou 90 toises au plus.

Dans le Chapitre quatrième, l'Auteur montre quelle doit être la combinaison des mouvemens des troupes avec l'Artillerie; il est nécessaire d'établir ces principes, mais la différence des terreins que l'on ne peut avoir à son choix, ne peut elle pas apporter des obstacles à cette harmonie entre l'Artillerie & les troupes? Il paroît que dans tout ce que l'Auteur a dit jusqu'ici, il a beaucoup fait usage du Livre intitulé: *Artillerie nouvelle par M. du Coudrai.*

Dans le reste de l'Ouvrage il traite de la défense des camps retranchés, des affaires de postes, des passages de rivières relativement à l'Artillerie, des descentes ou débarquemens, de la guerre de monta-

gnes toujours relativement à l'Artillerie qui eſt l'objet de ſon Ouvrage, des mouvemens ou de la tactique de l'Artillerie, de la connoiſſance des terrains & de l'eſtimation des diſtances, & enfin de l'attaque & défenſe des places.

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail ſur cet Ouvrage dont le but eſt d'appliquer l'Artillerie nouvelle aux opérations de la guerre de campagne. Nous avons cru devoir expoſer en même-tems ce qui avoit été dit précédemment, non pour détruire le ſentiment de l'Auteur, mais pour mettre le Lecteur en état d'examiner par lui-même. On eſt ſi partagé ſur ce ſujet, qu'il eſt néceſſaire de connoître les différentes opinions & ce qu'on allégue de part & d'autre pour les défendre & les ſoutenir; ce n'eſt que par ce moyen & en réitérant chacun de ſon côté les expériences, qu'on peut parvenir à faire des découvertes utiles qui, en montrant les inconvéniens de l'un ou de

l'autre systême, serviront à faire adopter celui qui en présente le moins, ou à en faire naître un nouveau qui tiendroit un juste milieu entre l'un & l'autre. Ceux qui veulent s'instruire sur cette matière, peuvent lire ce qui a été écrit par MM. de Feuquières, les Maréchaux de Vauban, de Saxe & de Puiségur, MM. de Mezeroy, de Cormontagne, le Chevalier de Clairak, MM. d'Antoni, de Mouy, de S. Auban, du Pujet, & aurres Ingénieurs & Artilleurs dont la célébrité est connue; la lecture de leurs Ouvrages contribuera à fixer le jugement que l'on doit porter sur celui que nous venons d'annoncer. Ce n'est point à nous à prononcer sur des matières si importantes, nous nous bornons à présenter les opinions différentes.

PRÉCIS d'Histoire Naturelle, extrait des meilleurs Auteurs françois & étrangers; servant de Suite & de Supplément au Cours de Physique & à l'Histoire Naturelle du Globe, & formant la cinquième Partie des Opuscules de M. l'Abbé *Sauri*, Docteur en Médecine & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier. Tome III. Ce Volume, qui contient l'histoire naturelle des Oiseaux, se vend séparément 2 liv. 14 f. A Paris, chez l'Auteur, hôtel des Trésoriers, place Sorbonne. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi.

DANS les deux volumes précédens que nous avons annoncés, M. l'Abbé Sauri a donné l'histoire naturelle des insectes, des vers, des sauterelles, des coquillages, des crustacées, des poissons, des polypes, des zoophites, des animaux amphi-

bies, du lion, de l'ours, du veau marin, des vaches marines ou morſes, des reptiles, c'eſt-à-dire, des ſerpens, des lézards, des ſalamandres, des crocodiles, &c. Il traite dans ce volume de tout ce qui regarde la figure & la façon de vivre des oiſeaux. On trouve à la tête du Livre un Avertiſſement curieux ſuivi d'un Diſcours intéreſſant ſur les mœurs des oiſeaux, dans lequel il a comme fondu tout ce que les Naturaliſtes & les Voyageurs anciens & modernes ont dit de plus remarquable ſur les oiſeaux. L'Auteur examine enſuite quel eſt le ſens le plus parfait dans ces animaux, & fait voir que ceux dont le vol eſt le plus élevé & le plus ſoutenu, ont auſſi la vue la plus parfaite. On trouve dans cet Ouvrage pluſieurs moyens amuſans dont on peut faire uſage pour prendre les oiſeaux, principalement le geai, la corneille & le corbeau; la manière de dreſſer les faucons, ſoit pour la chaſſe des oiſeaux, ſoit pour celle des quadrupè-

[redacted]

des ; une méthode singulière pour engraisser les oies, avec le moyen de guérir les oisons de différentes maladies dont ils sont attaqués ; un secret pour empêcher les poulets de faire du dégât aux vignes & aux treilles, ce qui n'est pas un petit avantage dans les pays de vignobles : enfin ce Livre joint l'agréable à l'utile ; les mœurs & la figure des oiseaux y sont bien décrits ; & ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'on trouve dans ce seul volume plus d'oiseaux que dans les six volumes de l'Histoire Naturelle qui ont paru jusqu'ici relativement à l'Ornithologie. L'Auteur paroît avoir mis à contribution tous les Naturalistes & les Voyageurs anciens & modernes, les Mémoires des différentes Académies de l'Europe & les Ouvrages périodiques qui ont annoncé les différentes découvertes qu'on a faites depuis la publication des derniers volumes de l'illustre M. de Buffon. En effet, ce Sçavant n'a parlé jusqu'ici ni du Co-

limbe, ni du Liomen, ni des Alcyons, ni des Mouettes, ni du Coucou de Loango dont le chant est si singulier, ni du Coucou indicateur du Cap de Bonne-Espérance, nouvellement décrit dans les *Transactions Philosophiques*, qui a la propriété d'indiquer aux voyageurs les rayons de miel sauvage, ce qui l'a fait nommer par les hollandois *Honig - wyzer*, *Montre-miel*. « Les hollandois & les » hottentots, dit M. Sauri, ne sont » pas les seuls que ce petit guide aîlé » conduise à la découverte du miel; » il y conduit encore une espèce de » quadrupède qu'on nomme Ratel; » peut-être l'instinct de cet oiseau » est-il une suite de ses propres be- » soins; ne pouvant piller lui-même » les ruches isolées, il appelle à son » aide un ravisseur plus adroit, & il » est obligé de se contenter de ses » restes Le matin & le soir sont les » tems où il cherche sa pâture, & on » l'entend alors appeller les voya- » geurs par un cri aigu, *cherr*, *cherr*:

» les chasseurs sont très-attentifs à ce
» cri, & ils lui répondent de tems à
» autre dans un ton plus bas, jus-
» qu'à ce qu'ils soient à la vue de cet
» oiseau, qui, dès qu'il les apper-
» çoit, va planer sur l'endroit où il
» a découvert une ruche ; mais, ce
» qui est encore plus remarquable ;
» si quelque accident retarde le chas-
» seur, ou qu'il s'arrête à dessein,
» l'oiseau redouble son cri ; & si ce-
» lui qu'il appelle ne vient pas en-
» core, il retourne au-devant de ce
» chasseur négligent, comme pour
» lui reprocher sa lenteur ou son inac-
» tion. Quand le chasseur approche,
» l'oiseau voltige sur la ruche pen-
» dant quelques instans, & ensuite
» il se tapit dans le buisson le plus
» voisin, pour y être témoin de l'é-
» vènement. Là on le voit attentif
» à tout ce qui se fait, regardant
» d'un œil inquiet tout ce qui sort
de la ruche, & attendant avec une
sorte d'impatience qu'on lui donne
sa part du butin, ce que le chas-

» ſeur ne manque jamais de faire ;
» ce dernier laiſſe à ſon petit con-
» ducteur un morceau de miel ſuffi-
» ſant pour ne pas tromper ſon at-
» tente, mais qui n'eſt jamais aſſez
» conſidérable pour aſſouvir ſa faim ;
» car ſes beſoins une fois ſatisfaits,
» il diſcontinueroit ſa chaſſe. »

Des Naturaliſtes célèbres avoient avancé que le colibri ne ſe nourrit que du ſuc des fleurs, parce qu'on le voit plonger ſon bec dans leurs calices; « mais en obſervant avec » plus de ſoin, dit M. Sauri, on » auroit reconnu qu'il ne fréquente » les fleurs que pour dévorer les in- » ſectes qu'il trouve dans leur cali- » ce. » Nous n'avons rapporté cette obſervation que pour faire comprendre avec quelle exactitude & quelle precaution l'Auteur a étudié les phénomènes de la nature; car cette erreur a été commiſe par des gens très-verſés dans l'Hiſtoire Naturelle.

M. Sauri a décrit avec préciſion & clarté les oiſeaux les plus intéreſ-

[redacted]

ſans, en s'attachant aux phénomènes les plus certains & les plus remarquables. Ces oiſeaux ſont, le grand aigle ou l'aigle royal, le petit aigle, le piguargue, l'orfraie ou le grand aigle de mer, le balbuzard, le jean-le-blanc, les vautours, le percnoptère, le griffon, le grand vautour, le vautour à aigrettes, les petits vautours, le gallinaço, le milan, le milan noir, la buſe, la bondrée, le buſard, l'épervier, l'autour, le gerfaut, le lanier, le ſacre, les faucons, le hobereau, la creſſerelle & l'emerillon, les pies-grieches, le condor, les oiſeaux de proie nocturnes, le grand duc, la hulotte ou le corbeau de nuit, l'effraie, la chouette, l'autruche, le touyou, le caſoar, le dronte, le ſolitaire de l'iſle Rodrigue, l'oiſeau de Nazareth, l'outarde vulgaire, les poules, le coq de Bruyere, la gelinotte des Pyrenées, le coq-d'inde, le coq de Bantam, l'attagas ou francolin, le lagopede, l'oie nonnette, les cer-

[redacted]

celles, la poule d'eau, la macreuſe, le puffin, la foulque, les pingouins, les cygnes, l'imbrim, le liomen, la grebe ou le colimbe, le plongeon, les alcyons, la pintade, l'hirondelle de mer, les mouettes, le backer, les hirondelles étrangères, le paon, le faiſan, le hoco, le hoitlallotl, la perdrix, la tourterelle, le coucou, le coucou de Loango, le coucou indicateur, le corbeau, le cormoran, le pelican, le héron, la cigogne, la grue, les corneilles, le pic ou pivert, l'oiſeau de combat ou paon de mer, le phenicoptère, l'oiſeau de neige, l'oiſeau de Scythie, l'oiſeau railleur, le toucan, le perroquet, l'oiſeau des plumes du Mexique, l'oiſeau de tempête, l'oiſeau verd du Cap de Bonne-Eſpérance, l'oiſeau de feu, l'oiſeau de paradis, le magnifique de la nouvelle Guinée, le manucode noir de la nouvelle Guinée, le ſifilet, le calybé de la nouvelle Guinée, le grand promerops de la nouvelle Guinée, le

pique-bœuf,

pique-bœuf, l'étourneau, le commandeur, le carouge du Mexique, le loriot, la grive, la litorne, le mauvis ou touret, le mocqueur, le colibri, l'oiseau-mouche, le moloxita, ou religieuse d'Abyssinie, le martin, le jaseur, le bec-croisé, le gros bec d'Abyssinie, le gros-bec de la Guyane, le bouvreuil, les moineaux, le verdier, l'ortolan, la veuve & le curbatos, le japu, le rossignol, la fauvette, le serin & les tarins, la linotte, les mesanges, le petrel, le gorge-rouge, le roitelet, les chauves-souris, la roussette, la rougette, le vampire, la chauve-souris fer-de-lance & autres chauves-souris nouvellement connues.

Comme les chauves-souris ressemblent aux oiseaux par les aîles, & aux quadrupèdes par plusieurs caractères communs, savoir; les poumons, le cœur, les organes de la génération & tous les viscères, M. Sauri a cru devoir terminer son troisième volume par les chauves-souris,

qui forment, pour ainsi dire, le passage entre les oiseaux & les quadrupèdes dont il parlera dans le volume suivant.

DISSERTATION sur la Comparaison des Thermomètres par J. H. Van-Swinden, Professeur de Philosophie en l'Université de Franeker en Frise, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Membre des Sociétés de Harlem & d'Utrecht. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. 1778. On en trouve des Exemplaires à Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins. 280 pages *in*-8. avec figures.

M. Van Swinden s'est déjà fait connoître par un excellent Mémoire sur l'aimant, qui a partagé le prix de l'Académie Royale des Sciences en 1777, & dans lequel on a vu combien il s'est occupé de la Météorologie. Si l'on a regardé

[redacted]

cette partie de la Physique comme un objet de pure curiosité, & dont on n'espéroit pas tirer grand parti; c'est qu'il y avoit deux raisons qui concouroient à rendre problématique l'utilité de cette Science : premièrement, tant que les observations météorologiques ont été isolées, & qu'on ne s'est point appliqué à les rapprocher & à les comparer ensemble, elles ne paroissoient pas dans cet état pouvoir répandre beaucoup de jour sur la Physique des météores, sur son influence relative à l'économie animale & à l'agriculture. Secondement on faisoit peu de fonds sur les observations météorologiques, à cause de l'imperfection des instrumens dont on se servoit, qui n'étoient point comparables, ou étoient construits sans précaution; la comparaison des observations faites en différens lieux devenoit impossible.

On a senti dans ces derniers tems, combien ces deux obstacles s'opposoient aux progrès de la Météorolo-

[redacted]

gie, aussi les Physiciens se sont-ils empressés d'y remédier, en communiquant leurs observations, afin qu'on pût les rapprocher & les combiner ensemble, ce que M. Cotte & M. Toaldo ont fait avec succès; en même tems on a travaillé à donner aux instrumens un degré de perfection qui leur manquoit. Nous avons annoncé avec les plus grands éloges l'excellent Ouvrage de M. de Luc, sur les *Modifications de l'atmosphère*, dans lequel cet habile & exact Physicien nous a donné des règles sûres pour construire avec toute la justesse possible des baromètres & des thermomètres, sur la marche desquels on pût compter; il nous a encore appris depuis à donner aux hygromètres un degré de perfection qu'on n'avoit pu obtenir jusques-là, comme on l'a vu dans le Journal de Physique de M. l'Abbé Rozier.

M. Van-Swinden qui s'applique avec zèle depuis 1771 aux observations météorologiques, a cru que

[redacted]

le premier objet dont il devoit s'occuper avant de publier ses observations, étoit de fixer le rapport exact de tous les thermomètres qu'on a employés jusqu'ici, afin que le langage de chacun étant bien entendu, on pût profiter des observations répandues dans les Livres de Physique. C'est ce qu'il a fait dans cet Ouvrage, qui annonce un Sçavant laborieux & éclairé, & par lequel il a jetté un grand jour sur cette matière.

Après avoir déterminé ce qu'on entend exactement en Physique par le froid & le chaud, il parle du thermomètre en général qui sert à mesurer les degrés. Deux conditions sont nécessairement requises pour la perfection de cet instrument; la première, c'est que la mesure du froid & du chaud, parte d'un point déterminé, invariable, connu; la seconde, c'est que l'on établisse les degrés de l'échelle, selon quelque proportion connue & constante. L'Auteur expose comment ces deux

conditions ont été remplies par les différens Physiciens qui ont travaillé à perfectionner les thermomètres & en quoi consistent les différentes méthodes qu'ont suivies Fahrenheit, Réaumur, de Lisle, &c. pour parvenir tous au même but. M. Van Swinden remarque avec raison, en parlant des fluides que l'on emploie dans la construction des thermomètres, que le mercure doit être préféré, parce qu'il peut supporter de bien plus grand degrés de froid que l'esprit de vin sans se geler, & que d'ailleurs sa marche est plus uniforme. On sçait qu'en général les fluides se dilatent lorsqu'ils se gèlent. On a observé pendant le froid rigoureux de 1776, que l'esprit de vin ne descendoit pas aussi bas que le mercure, parce que l'esprit de vin approche dans ces froids extrêmes, du point où il peut se geler, & qu'à mesure qu'il en approche, il éprouve un commencement de dilatation. C'est une observation qui n'a pas échappé

aux Académiciens qui allèrent au cercle polaire en 1736 ; ils virent trois thermomètres à esprit de vin, monter de plusieurs degrés dans le tube, quelque tems avant que la liqueur se congelât. Le mercure mérite donc la préférence. M. de Luc a prouvé par de très-bonnes expériences, & M. Van Swinden les rapporte, que les dilatations de ce fluide sont bien plus constantes & bien plus uniformes que celles de tout autre fluide. De-là vient que dans deux thermomètres, l'un à mercure, l'autre à esprit de vin, dont les échelles auroient été graduées par des expériences immédiates à la glace & à l'eau bouillante, la marche seroit cependant différente, parce que la loi de leurs dilatations n'est pas la même.

Lorsqu'on veut comparer des thermomètres de différentes constructions, il faut donc avoir égard, 1°. aux différentes manières dont les Auteurs ont établi les points fixes.

2°. Comparer ensemble les
mètres qui sont de la mê
& composés de la même
ayant attention de prendre d
les plus éloignés l'un de l'au
est possible, parce que le
qu'on peut commettre al
moins sensibles; il est mêr
quefois nécessaire d'emplo
points dans cette compara
malgré toutes ces précaut
faut s'attendre encore à tro
irrégularités qui peuvent
partie du défaut des tubes
partie d'une autre cause que
propose comme une con
mais qui mérite attention : »
» les boules des thermomè
» fermées par en bas, dit
» Swinden, & que le me
» soutenu par la partie infé
» la boule, comme par un p
» mobile, il me semble qu
» comparer les thermomèt
» pyromètres ordinaires, d
» quels la lame qu'on épr

[redacted]

» appuyée d'un côté contre un point,
» immobile, & ne peut ſe mouvoir,
» ſe dilater, ſe condenſer que de
» l'autre. Mais.... les dilatations
» qu'éprouve une lame ainſi placée,
» diffèrent beaucoup, ſelon que la
» chaleur modifie la lame différem-
» ment, & ſont très différentes de
» celles que ſubit la même lame
» lorſqu'elle eſt libre des deux côtés,
» & qu'elle peut par conſéquent ſe
» dilater ou ſe condenſer de l'un &
» de l'autre à la fois. Or la réſiſtance
» que le mercure qui ne peut ſe mou-
» voir que vers la partie ſupérieure,
» éprouve tant de la partie infé-
» rieure de la boule, que de la ſu-
» périeure, contre les parois du tu-
» be, diffère très-certainement ſelon
» la grandeur & la figure de la
» boule.... Il ſeroit à ſouhaiter que
» l'on fît une ſuite d'expérience ſur
» ce ſujet important ». 3°. Lorſqu'on
compare des thermomètres de diffé-
rentes ſortes, un à mercure, par
exemple, & un à eſprit-de-vin, il

[redacted]

faut faire attention que la proportion des degrés sera différente, selon qu'on prend tel ou tel point pour terme de comparaison, ainsi que nous l'avons dit plus haut; il faut donc savoir quels sont les points fixes dont on s'est servi pour cette comparaison.

Ce sont là les règles qu'il a suivies dans la comparaison des thermomètres dont il parle, qui sont au nombre de soixante, sans y comprendre cinq espèces de thermomètres métalliques. Nous ne pouvons suivre l'Auteur dans les discussions où il entre sur tous ces thermomètres. Nous allons seulement rapporter les noms des plus connus, & nous en donnerons le rapport.

M. Van Swinden divise en trois classes les thermomètres dont on a fait usage jusqu'à présent. La première classe contient les thermomètres qui sont actuellement les plus usités, tels sont ceux de M. de Réaumur, soit à mercure, soit à

esprit-de-vin, & singulièrement perfectionnés par M. de Luc; c'est d'après ce Sçavant que M. Van Swinden en parle ici; & ce sont ces thermomètres, sur-tout celui de mercure qu'il fait servir d'étalon & de terme de comparaison dans un grand tableau, supérieurement gravé, qui termine son ouvrage, & dans lequel il compare à cet étalon, degrés par degrés, vingt-six autres thermomètres, & cette partie de l'ouvrage de l'Auteur, n'est qu'un extrait très-bien fait des recherches & des expériences de M. de Luc, sur ce qu'il appelle thermomètres de Réaumur; nous en avons parlé en rendant compte de l'ouvrage de M. de Luc, qui le premier a fait voir qu'on ne savoit pas exactement ce que l'on vouloit dire par le mot de thermomètre de Réaumur.

A la première classe appartiennent encore les thermomètres de Fahrenheit, dont M. Van Swinden distin-

[redacted]

gue trois eſpèces, outre deux autres qu'il appelle *faux thermomètres de Fahrenheit*, parce qu'ils ne ſont pas gradués d'après les trois points fixes dont M. Fahrenheit s'étoit ſervi, quoiqu'ils portent l'échelle de cet artiſte; ces trois points ſont ceux de la glace au moment où elle ſe forme, du feu artificiel produit par un mélange de glace & de ſel ammoniac, & de l'eau bouillante. Il regarde comme des imitations du thermomètre de Fahrenheit ceux de Bernsdorf, de Chrétien Kirch, de Hanow, de Fowler, de Bergen, de Ludolf & de Miles; & comme des imitations du thermomètre de M. de Réaumur, ceux de MM. Sauvage, Mayer & Briſſon. Il place enſuite les thermomètres à l'eſprit-de-vin & à mercure de M. de Liſle, le thermomètre de Mikeli de Creſt, celui de Suède ou de Celſius auquel M. Stroëmer a fait quelque changement, celui de Lyon ou de M.

Chriſtin qui ne diffère pas du thermomètre de Suède, & enfin celui de Bird.

Il emploie le calcul pour parvenir à determiner le rapport de chacun des thermomètres qu'il examine avec celui de M. de Réaumur ou de M. de Luc à mercure; on y remarquera ſurtout la diſcuſſion qui roule ſur les thermomètres de Fahrenheit & ſur celui de Mikeli de Creſt.

L'Auteur réunit dans la ſeconde claſſe les thermomètres moins uſités aujourd'hui, mais qui ont été conſtruits d'après des points fixes, ou qu'on y peut réduire avec certitude. De ce nombre ſont ceux de la Hire, dont l'échantillon que l'on poſſédoit depuis plus de 80 ans à l'Obſervatoire, a été malheureuſement briſé peu de temps avant l'époque du grand froid de 1776, où il auroit été utile pour comparer ce froid avec celui de 1709, que ce même thermomètre avoit ſervi à meſurer; celui de Newton, compoſé d'huile

[redacted]

de lin, & dont les principes de construction portent l'empreinte du génie de ce grand homme. Il a fait avec ce thermomètre une belle suite d'expériences dont il faut voir le détail dans l'Ouvrage de notre Auteur. Les thermomètres à mercure & à l'esprit-de-vin d'Amontons, & ceux de Poleni, Cruquius & Balthassart, qui ne sont qu'une imitation de ceux d'Amontons. Le thermomètre de Derham que M. Van Swinden appelle *Dernier;* celui de M. de la Court, hollandois; le thermomètre du Docteur Hales, dont ce Sçavant s'est servi dans les belles expériences qu'il a faites sur les végétaux, celui de Richter, le termomètre d'Edimbourg, ceux de Revillas & de Sulzer.

Dans la troisième section il établit une comparaison générale de tous les thermomètres compris dans les deux premieres classes. Il parle des différentes tables de comparaison qui ont été faites jusqu'à présent. Telles sont celles du Docteur Mar-

[redacted]

tine que l'on trouve dans les Essais de Médecine & de Physique de ce sçavant Médecin, & qui ont été copiées par plusieurs Auteurs; celle de M. Grischow insérée dans le Tome VI des *Miscellanea Berolinensia*; celle de M. Mortimer dans le 44e volume des *Transactions Philosophiques*, *pag.* 672; celle que M. de la Lande a publiée dans la *Connoissance des Tems de* 1762, pour les thermomètres de Réaumur, de Delisle, de Fahrenheit & de de la Hire; celle que M. l'Abbé Rozier a insérée dans son *Journal de Physique*, *année* 1772; enfin celles qui sont insérées dans l'Ouvrage de M. de Luc, & dans le *Traité de Météorologie* de M. Cotte, où l'on trouve une discussion de chaque thermomètre à-peu-près semblable à celle du sçavant Professeur de Franeker; mais celui-ci a beaucoup enchéri sur toutes les tables que nous venons de citer, comme on peut le voir en jettant les yeux sur le tableau de

comparaiſon qui termine ſon excellente Diſſertation, & qui ſera d'un uſage indiſpenſable pour les Phyſiciens qui voudront apprécier les différentes obſervations météorologiques faites juſqu'à préſent. C'eſt en vue de cette utilité que M. l'Abbé Hell a placé dans ſes *Ephémerides*, *année* 1777, *pag* 202, une table où il compare au thermomètre de M. de Réaumur ceux de Deliſle, Fahrenheit & de la Hire, & il donne à la *pag.* 253 *& ſuiv.* un modèle du calcul qu'il faut employer dans la comparaiſon des thermomètres en général.

M. Van Swinden examine enſuite laquelle de toutes les échelles des thermomètres connus mérite d'avoir la préférence ſur les autres? On croiroit que l'Auteur qui habite un pays où l'on ne fait uſage que du thermomètre de Fahrenheit, aſſigneroit le premier rang à l'échelle de ce thermomètre; mais il a évité ce petit préjugé national; après avoir

mûrement examiné les différens usages auxquels les thermomètres servent, ceux auxquels ils doivent servir, & ceux auxquels il seroit à souhaiter qu'ils pussent servir; il se décide pour l'échelle de M. de Réaumur; il trouve qu'il y a beaucoup d'arbitraire dans la division de Fahzenheit : tels sont les termes, 48, 96, o, qui ne sont que des distances d'un point pris à volonté.

Il comprend dans une troisième classe les thermomètres moins usités & qu'on ne peut réduire avec certitude à des points fixes; de ce nombre sont; le premier thermomètre de Derham; ceux de Jean Patrick; de Godefroy Kirch; de Deville, artiste françois; de Jérôme-Kniphos; les deux thermomètres de Haukſbée; le thermomètre harmonique anglois; ceux de Frick & de Guillaume Arderon. L'Auteur a soin d'indiquer l'usage qu'on a fait de ces différens thermomètres. Il parle ensuite de quelques thermomètres en-

tièrement indéterminés ; tels sont ceux de Drebbel & de Sanctorius, les thermomètres de Florence, celui de Paris ou du sieur Hubin, habile artiste, que MM. de la Hire & Amontons ont employé ; ceux de Nuguet, du Comte de Marsilly, & enfin le thermomètre de M. Passemant, qui s'est contenté d'en donner une annonce sans le décrire.

Viennent ensuite les thermomètres auxquels on fait quelques changemens, soit dans la figure, soit dans l'échelle, pour les employer à des usages particuliers. Les thermomètres dont on a changé la figure, sont ; celui de M. l'Abbé Soumille, donné sous le nom de *thermomètre royal*, & dont on trouve la description & la figure dans le *Traité de Météorologie* de M. Cotte ; celui de M. l'Abbé Fontana qui est fondé sur les mêmes principes que le précédent ; les thermomètres de Jean Bernoulli, de Kraft & de Cavendish. Parmi les thermomètres dont

les échelles ont été changées pour les rendre ou plus commodes ou plus exactes, M. Van Swinden ne parle que du changement introduit sur l'échelle de M. de Réaumur par MM. Bird & de Luc. Le premier vouloit que les degrés fussent inégaux & proportionnés aux irrégularités des tubes; le second a fait un très-beau travail pour rendre comparables les échelles des thermomètres à mercure & à esprit-de-vin, & pour les adapter à la marche du baromètre porté à différentes hauteurs.

Enfin, M. Van Swinden dit un mot des thermomètres métalliques, peu en usage avec raison, & au nombre desquels on peut mettre les pyromètres. Les thermomètres de métal les plus connus, sont ceux de Mortimer, de Frotheringam, de Kean-Fitzgerald & de Zeiher.

On voit par cette indication que M. Van Swinden n'a rien épargné pour rechercher tous les différens thermomètres qui ont paru jusqu'ici;

[redacted]

il discute avec le plus grand soin, on pourroit même dire avec une espèce de scrupule, leurs principes de construction. Cet Ouvrage est un des meilleurs que nous ayons en ce genre. Il établit de plus en plus la réputation que M. Van Swinden s'est déjà faite par les différens Traités qu'il a publiés sur plusieurs points de Physique, & particulièrement par son Mémoire sur les Boussoles, que l'Académie a couronné; outre l'exactitude qu'il apporte dans ses recherches, la méthode qu'il suit dans ses discussions physiques, on peut lui faire honneur du ton de réserve & de modestie qui régne dans cet Ouvrage. On voit avec plaisir s'élever dans le pays de Musschenbroek un Physicien digne d'être placé au même rang.

[redacted]

L'ART du Facteur d'Orgues; par D. François *Bedos de Celles*, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, dans l'Abbaye de S. Denis en France, de l'Académie Royale des Sciences de Bordeaux, Correſpondant de celle de Paris. 150 pag. *in-folio*, avec 57 planches.

LORSQUE D. Bedos entreprit de décrire l'art du Facteur d'orgues, il crut ne devoir ſe propoſer pour objet que les orgues qui ſont en uſage dans les Egliſes. Cet inſtrument paroît en effet devoir être traité en grand, pour produire la belle harmonie qu'on eſt en droit d'en attendre. Depuis ce tems-là, éclairé par les avis de perſonnes à qui l'étendue de leurs connoiſſances lui a fait déférer, il a ſenti que ſon ouvrage ne pouvoit être complet, s'il n'étoit ſuivi d'une quatrième partie qui traitât de la fabrication de différentes orgues qui, plus ou

moins volumineuses, font l'amu-
ment de beaucoup d'Amateurs,
le fondement de l'harmonie de
férens concerts où on les a int
duites.

En annonçant cette dernière pa
d'un Ouvrage aussi considérab
que l'Auteur a heureusement ter
née avant que le dépérissement
sa santé & de ses forces lui en
ôté le moyen, il est naturel de
un mot de la totalité de l'ouvra
La Préface qui est jointe à la q
trième partie, donne une idée
l'Histoire de l'Orgue, à compter
puis le tems des anciens Hébreu
& depuis Vitruve qui donne la d
cription d'un Orgue hydrauliq
le premier Orgue à soufflets, san
secours de l'eau, qui paroisse c
tainement avoir été en usage d
les Eglises, est celui que l'Emper
Louis le Débonnaire fit placer d
celle d'Aix-la-Chapelle; celui
étoit différent de l'Orgue hydrau
que dont on se servoit dans le I

lais Impérial, & que le même Prince avoit fait construire par un Prêtre Vénitien. Walafride-Strabont observant que cet ouvrage étoit un de ceux dont la Grèce se vantoit d'être en possession, donne à entendre, 1°. que c'étoit un Orgue de la même espèce que celui que Charlemagne avoit reçu en présent de l'Empereur de Constantinople, & qui étoit certainement à soufflets. 2°. que ni l'Eglise Romaine ni aucune autre de l'Empire d'Occident ne s'étoit vanté jusqu'alors d'avoir à son usage un Orgue de la même espèce.

L'habile Facteur qui avoit présidé à sa construction, forma des Elèves qui en firent bientôt de semblables dans les autres Eglises d'Allemagne; de sorte que trente ou quarante ans après la mort de Louis le Débonnaire, l'Allemagne se trouva en état de fournir à Rome des Orgues & des Facteurs; c'est ce qu'on voit par une lettre du Pape Jean VIII à An-[illegible], Evêque de Frisingue, dans la

haute Bavière. Ce Pape fut élu en 872 & mourut en 882.

Un nommé Bernard, dit l'Allemand, très-habile Muſicien a Veniſe, fut le premier qui augmenta les jeux de l'Orgue, & inventa les pédales qu'il faiſoit jouer par des cordelettes.

Dans le nouvel Orgue d'Halberſtat, on a mis trois claviers & celui de pédale; mais ils n'ont guère plus d'étendue que le clavier de l'ancien Orgue conſtruit dans cette Ville en 1361, & renouvellé en 1421.

L'Auteur donne les noms de tous les Artiſtes qui ont contribué à perfectionner l'Orgue, avec des notes intéreſſantes ſur les uſages de l'Egliſe à cet égard. Le Concile de Cologne de l'an 1536, blâme l'uſage où l'on étoit dans certaines Egliſes, d'omettre en tout ou en partie, ſous prétexte de l'Orgue, certains articles principaux de la Liturgie, comme l'Epître, le Symbole, la Préface &

l'Oraiſon

l'Oraiſon Dominicale : c'eſt pourquoi il ordonne de retrancher cet abus. Dix ans auparavant, le Concile de la Province de Sens, tenu à Paris, après avoir déclaré que l'Egliſe a reçu de ſes Pères l'uſage des Orgues, pour ſervir à l'Office Divin, défend d'y jouer des airs laſcifs, & rien qui ne ſoit digne de la divine Pſalmodie. Enfin, le Concile de Trente, dans la vingt-deuzième Seſſion tenue le 17 Septembre 1562, où fut rendu le Décret ſur la célébration de la Meſſe, recommande aux Supérieures Ecléſiaſtiques de bannnir de l'Egliſe, ſoit dans ſes Orgues, ſoit dans le chant, toute muſique où il ſe mêleroit quelque choſe contre la décence & la pureté des mœurs.

Pour achever cette partie hiſtorique, nous obſerverons que l'interdit jetté ſur une Egliſe, tomboït également ſur les Orgues. Une coutume plus ſingulière encore, quoique fort ancienne, c'eſt que l'uſage

de l'Orgue étoit ſuſpendu, juſqu'à ce que le Clergé du Lieu, où il y en avoit, eût ſatisfaction des torts qu'il prétendoit avoir reçus.

La première partie de ce traité contenoit la connoiſſance de tous les jeux tels qu'ils ſont en uſage en France, leur diapaſon, les dimenſions de tous les tuyaux, des portes-vents, des claviers, des ſoufflets; la ſeconde partie embraſſoit dans de plus grands détails la fabrication de ces différentes parties; les précautions qu'il faut prendre, les procédés qu'il faut ſuivre, pour donner à toutes les parties la plus grande préciſion, pour bien faire parler les tuyaux, les égaliſer d'harmonie & de force; on y trouve même le prix de chacune des différentes pièces qui compoſent l'Orgue; enfin la deſcription du fameux Orgue de l'Abbaye de Wingarthen en Allemagne.

La troiſième partie ne regarde que les Organiſtes: elle contient des inſtructions pour tout ce qui peut être

de leur compétence, par rapport à la facture de l'Orgue. Dans le premier Chapitre on trouve un nombre de devis d'Orgue, dont un est mis en forme juridique, pour faire voir comment on fait un devis & marché avec un Facteur d'Orgue. Les Organistes sont le plus souvent consultés sur cet objet, principalement dans les Provinces.

Ils sont encore presque toujours chargés dans les Provinces, de faire des vérifications d'Orgues; on trouve dans le Chapitre second la manière de la faire, & un modèle du procès-verbal qu'on doit dresser de cette vérification.

On trouve dans le Chapitre troisième toutes les instructions nécessaires à un Organiste adroit & intelligent, pour le petit entretien de l'Orgue, qui demande beaucoup de prudence & de discrétion. On entre dans le détail des inconvéniens & des défauts qui peuvent survenir à

un Orgue; on y donne les moyens d'y remédier.

Le Chapitre quatrième contient environ 50 mêlanges des jeux, tels que les pratiquent les plus célèbres Organiftes de Paris, que l'Auteur a confultés à cet effet. Au refte chaque Organifte habile & qui a du goût, en peut imaginer d'autres qui ne font ni moins harmonieux ni moins réguliers. On ne fait qu'indiquer les plus ordinaires & ceux qui font le plus en ufage.

La dernière partie qui vient de paroître, contient la defcription des Orgues de concert, clavecins organifés, cylindres notés, & même des ferinettes; au moyen de quoi il ne manquera rien au travail de Dom Bedos de tout ce qui a quelque rapport avec l'art qu'il avoit entrepris de faire connoître.

Il décrit d'abord un Orgue convenable à un tres-vafte fallon deftiné à un grand concert, contenant trois

[redacted]

claviers à la main & un clavier de pédale, composé en tout de 45 jeux dont les accompagnemens sont très-harmonieux & les basses bien marquées : il décrit aussi des Orgues d'un moindre volume, & même des Orgues en tables qui ne tiennent aucune place dans un appartement, que l'on transporte quand on veut, & qui procurent un amusement très-commode ; les tuyaux sont tous à hanches & couchés horizontalement.

L'extrême difficulté d'apprendre à bien toucher de l'Orgue a fait imaginer un cylindre noté, qu'on met en mouvement, soit par une manivelle qu'on fait tourner avec la main, soit par un rouage à ressort ou à poids. On peut assurer qu'avec cet expédient on touche un Orgue avec autant d'agrément & de précision que le peut faire le plus habile Organiste. L'Auteur fait voir qu'il est très-possible d'appliquer le cylindre à toutes sortes d'Orgues, même à celles d'Eglise ; ce qui pourra être

[redacted]

commode pour beaucoup de Paroiſſes ou d'Abbayes dans la campagne, où il eſt ſi difficile d'avoir un Organiſte qui ait quelque capacité.

Lorſque l'Auteur ſe diſpoſoit à publier cette dernière partie, il lui eſt tombé entre les mains un Livre intitulé : *la Tonotechnie, où l'art de noter les cylindres*, par le Père Engramelle, Religieux Auguſtin du Fauxbourg Saint Germain, 1 vol. *in*-8o. à Paris, chez Delaguette. Il a été très-ſatisfait des règles qui y ſont établies, & des procédés qui y ſont employés. Il a trouvé que le P. Engramelle avoit traité ſupérieurement cette matière, qui n'avoit été effleurée que par quelques Auteurs, qui n'en ont donné qu'une bien légère connoiſſance, ſans en avoir atteint les vrais principes. En conſéquence il a engagé le P. Engramelle à faire lui-même la deſcription de cette partie, qui eſt ſuivie de l'opération du notage de la Romance de M. Balbaſ-

tre, expliquée fort en détail. Suit la deſcription du Piano-forté, organiſé par M. l'Epine, Facteur d'Orgues du Roi. Le Piano-Fortè eſt un inſtrument à cordes, qui a de la reſſemblance avec le Clavecin; la différence conſiſte en ce que dans celui-ci, on fait réſonner les cordes en les pinçant avec des plumes; & dans l'autre, par la percuſſion de certains marteaux ſur les cordes. Il s'enſuit de-là que le Piano-forté eſt ſuſceptible de diminuer le ſon ou de le renfler, ſelon que l'on touche plus ou moins légérement. Le ſon augmente d'autant plus que les marteaux frappent les cordes plus fortement, & il diminue quand les marteaux frappent plus légérement; c'eſt ce qui fait nommer cet inſtrument Piano-forté, terme italien, qui ſignifie *doux & fort*. Comme il n'eſt pas connu de tout le monde, l'Auteur en donne une courte deſcriptiion, pour en faire concevoir une idée, de même que des quatre jeux qui y ſont joints.

Il donne auſſi l'organiſation du Clavecin ordinaire & celui de la Vièle; enfin ce grand ouvrage eſt terminé par une table des matières, en 25 pages de petits caractères, dans laquelle on trouve l'explication des termes, & des ſupplémens eſſentiels pour quelques articles, de même que quelques détails des Arts qui avoient un certain rapport à l'Orgue, comme les ſoudures, les vernis, &c. Parmi tous les Arts dont l'Académie a publié les deſcriptions, il n'y en guères de plus curieux, de plus compliqué, & l'Auteur auſſi Artiſte que Savant, étoit ſeul capable d'en donner une deſcription auſſi complette.

CATALOGUE *des Livres de la Bibliothèque fondée par M. Prouſteau*, Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité d'Orléans, compoſée en partie des Livres & Manuſcrits de M. Henri de Valois, & depoſée chez les RR. PP. Bénédic-

tins dans leur Monaſtère de Bonne-Nouvelle de la même ville. Nouvelle Edition, avec des Notes critiques & bibliographiques. A Paris, chez Pierre-Théophile Barois; & à Orléans, chez Jacques-Philippe Jacob, &c. 1777. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-4°. 402 pages.

LES Biblographes recherchent avec ſoin les Catalogues des Bibliothèques particulières, dont les Livres, après & quelquefois avant la mort de leurs poſſeſſeurs, ſont diſperſés par la vente qui s'en fait, parce qu'ils peuvent être utiles pour la connoiſſance des Livres. C'eſt pour ainſi dire le ſeul avantage qu'on en puiſſe retirer; car ſi par-là on eſt inſtruit de l'exiſtence d'un Livre, on ignore dans quel dépôt il faut le chercher quand on en a beſoin. Les Catalogues des Bibliothèques publiques ſont donc bien préférables, parce qu'indiquant le lieu où ſe trouve le

Livre qu'on veut consulter, ils sont incomparablement plus utiles. Ceux-ci ne sauroient donc être trop communs : ils présentent au Public comme un état des richesses de l'Empire littéraire, & le mettent à portée d'en jouir.

La Bibliothèque publique de Bonne-Nouvelle d'Orléans fut fondée en 1714 par Guillaume Prousteau, né à Tours le 26 Mai 1624. Ce Sçavant zélé pour le progrès des Lettres, après avoir fait ses humanités en partie à Tours, en partie à la Flêche, vint prendre à Paris des leçons de Philosophie; l'étude du Droit le rappella dans la ville d'Orléans & ensuite dans celle de Poitiers, où il séjourna trois ans. De retour dans la première en 1655, il soutint sa thèse de Docteur, & y exerça pendant quatre ans les fonctions d'Avocat. Mais cette profession lui paroissant incompatible avec l'étude profonde qu'il vouloit faire du Droit Civil & Canonique, il alla

[redacted]

chercher de nouvelles lumières en Hollande, en Allemagne, en Espagne, en Italie, assistant aux leçons des plus habiles Professeurs qu'il rencontra dans les Universités de ces diverses Contrées. Après avoir employé deux ans entiers à ce voyage, il reparut à Orléans qui avoit toujours eu pour lui des charmes tout particuliers, & où il obtint au concours, en 1668, une Chaire de Professeur, qu'il remplit avec distinction. On connoît de lui un Ouvrage intitulé *Recitatio ad L. xxiij.* imprimé *in*-4°. en 1684. M. Méerman qui l'a inséré dans sa collection des Livres rares, tom. III. le regarde comme le plus sçavant & le meilleur Ouvrage qui ait paru sur cette matière.

On a parmi ses Manuscrits un Traité intitulé : *Jus Canonicum de sacramentis*, tout prêt à être imprimé ; un autre sur le titre *De verborum significatione* ; un troisième sur le titre *De diversis Regulis Juris* ;

enfin des Inſtituts du Droit Canon, & des Commentaires ſur pluſieurs titres du Digeſte & du Code, dont on voit ici la liſte.

Le deſſein de fonder une Bibliothèque publique occupa M. Prouſteau pendant preſque toute ſa vie. Auſſi eut-il ſoin de raſſembler une grande quantité de bons Livres, autant que ſa fortune put le lui permettre; & la mort de Henri de Valois lui fournit une occaſion de ſatisfaire ſa paſſion. Ce Sçavant laiſſoit une Bibliothèque bien fournie, qui fut adjugée à M. Prouſteau, par les ſoins de quelques Sçavans de Paris, & ſur-tout de M. de Sainte-Beuve. La vente des Livres de M. Barré, Docteur de Sorbonne & Doyen de l'Egliſe d'Orléans, dont le Catalogue parut en 1704, donna lieu à M. Prouſteau d'enrichir ſa Bibliothèque de bons Livres de Théologie. Enſuite, il en fit, pour l'utilité publique, la donation entre-vifs qui fut acceptée par les Bénédictins

[redacted]

comme Dépositaires, & par MM. les Officiers Municipaux au nom du Public. La Maison de Bonne-Nouvelle se chargea d'entretenir un Bibliothécaire & son domestique, & de fournir 250 liv. chaque année pour l'achat des Livres, moyennant la somme de 18000 liv. dont la Communauté fit un emploi en biens-fonds. M. Prousteau chargé d'en payer l'amortissement & de faire d'autres dépenses nécessaires, déboursa encore 12000 liv. MM. le Lieutenant-Général, le Procureur du Roi au Bailliage, le Scholastique, le Maire de la Ville, & le Prieur de Bonne-Nouvelle furent choisis pour être les Conservateurs de la Bibliothèque, dont ils font la visite tous les ans à un jour marqué.

La Bibliothèque de M. de Valois contenoit beaucoup d'Auteurs anciens, enrichis de notes manuscrites de ce Sçavant. Telle étoit l'édition de Saint Jérôme, donnée par Victorius : elle fut communiquée aux Re-

ligieux de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prés. Tels font encore les Lexiques d'Héfychius, d'Harpocration & de Julius Pollux : les notes de M. de Valois fur le fecond ont été imprimées féparément par les foins de Jacques Gronovius : Henri Ledeflin a inféré les notes de ce Sçavant dans fon édition de Julius-Pollux en 1706, & Jean Alberti dans l'édition d'Héfychius en 1746 en 2 vol. *in-fol.*

M. Proufteau ne furvécut pas long-tems à la fondation utile qu'il avoit faite, étant mort le 19 Mars de l'année fuivante. Comme la fomme de 250 liv. pour l'acquifition des Livres, étoit bien modique, Dom Touffaints Dupleffis, Bibliothécaire, obtint que la Bibliothèque de Bonne Nouvelle fût mife fur l'état de celles auxquelles le Roi accorde les Livres qui s'impriment au Louvre à fes dépens. Le Roi lui donne encore un exemplaire de ceux pour lefquels Sa Majefté foufcrit. L'Abbé d'Haute-

[redacted]

feuille, Ecclésiastique du Diocèse d'Orléans, légua par son testament à la même Bibliothèque environ 40 volumes qui roulent sur des matières de Physique. C'etoit, avec les Mathématiques, le genre d'étude favori de ce Sçavant, qui a donné plusieurs Ouvrages, entr'autres une Dissertation sur l'Echo, couronnée à l'Académie de Bordeaux, en 1718. En 1736, René le Jay de Massuère, d'une famille honorable & ancienne d'Orléans, légua pareillement tous ses Livres, soit ceux qu'il avoit à Paris, soit ceux qui se trouvoient à Rouen. Cet exemple fut suivi par M. Antoine Vaslin des Breaux, Trésorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Bourges, qui, outre ses Livres, légua en 1742 une somme de dix mille livres pour bâtir un Cabinet capable de les contenir. La Bibliothèque de Bonne-Nouvelle étoit assez mal pourvue de Livres de Médecine, lorsqu'en 1763, M. Etienne Artéric, Médecin, légua

les Livres de ce genre qu'il avoit rassemblés. Enfin M. Robert-Joseph Pothier, bien connu par d'excellens Ouvrages, lui légua en 1771 tous les Livres de Droit qui se trouvoient dans sa Bibliothèque, & qui manquoient à l'autre. Presque tous les Manuscrits que celle-ci renferme viennent de celle de M. Proust de Chambourg, Professeur en Droit à Orléans, mort en 1752, la veuve en fit présent à la Bibliothèque, avec quelques Imprimés. Ces Manuscrits avoient été ramassés par MM. Proust de Chambourg, aïeul & père du dernier mort, aussi Professeurs en Droit, le premier à Bourges, le second à Orléans. Celui-ci est l'Auteur de l'épitaphe de M. Pascal, qu'on voit dans les *Pensées*, à la fin de la vie de l'Auteur. Les Lettres initiales A. P. D. C. signifient *Aimonius Proust de Chambourg*.

Depuis sa fondation, cette Bibliothèque a eu cinq Bibliothécaires; 1°. Dom Philippe Billouet, Auteur

[redacted]

d'une Lettre sur l'Auteur du Songe du Vergier ; dans les *Traités des Droits & des libertés de l'Eglise Gallicane*, 1731, elle est attribuée à M. de la Monnoie ; mais une note écrite par Alphonse Martin, à la fin de l'édition de Paris, Maillet, 1491 du songe du Vergier, Possesseur de cet exemplaire, atteste que cette Dissertation est de Dom Billouet ; 2°. Dom Mery, Auteur de la *Discussion critique & théologique des Remarques de M... sur le Dictionnaire de Moréry*. Dom le Cerf attribue cet Ouvrage à Dom Billouet : les *Remarques* sont de M. le Clerc, Prêtre de Saint Sulpice ; 3°. Dom Michel-Toussaint-Chrétien Duplessis, fort connu dans la République des Lettres. 4°. Dom Jean Verninac : on conserve dans la Bibliothèque les matériaux ou les extraits des pièces, sur lesquels il composoit des Mémoires pour le *Gallia Christiana*. Il composa aussi la Généalogie de la famille d'Orléans de Rère, imprimée

dans le troisième Recueil de l'Armorial général, & de plusieurs autres Maisons. On a encore de lui en MS. deux Dissertations, dans l'une desquelles il entreprend de prouver que la troisième race de nos Rois descend, par la seconde, de la première. Dans l'autre il prétend contre l'Abbé Lebeuf, que *Vellaudunum* n'est point Auxerre, ni *Genabum*, Gien; mais que la première de ces Villes est dans le Gâtinois, & que *Genabum* est Orléans. 5°. Dom Louis Fabre, aujourd'hui Bibliothécaire depuis 1748, & Auteur de ce Catalogue.

Dom Billouet avoit commencé d'en faire imprimer un, lorsque la mort l'enleva. L'édition fut achevée en 1720 par les soins de son Successeur Dom Méry, & en 1747 on imprima un supplément. Les accroissemens successifs en exigeoient un second, & cette multiplicité devenant incommode, MM. les Conservateurs ont engagé Dom Fabre à rédiger le

nouveau Catalogue que nous annonçons. Il est divisé, comme l'ancien, en cinq parties, *Théologie*, *Jurisprudence*, *Histoire*, *Sciences & Arts*, *Belles-Lettres*, & chaque classe a ses soudivisions. Dans chacune de ces soudivisions paroissent d'abord les *in-fol.* ensuite les *in* 4°. enfin les *in*-12. L'Auteur y a inséré des notes bibliographiques, pour lesquelles il a lu avec attention ce qui a été écrit sur cette partie : quelquefois il y a joint un jugement sur les Ouvrages, mais en ne faisant pour l'ordinaire que produire, comme il le déclare, *le sentiment des grands Maîtres.* Il s'est encore attaché à découvrir les Auteurs anonymes, & a renfermé leurs noms entre deux parenthèses, pour les distinguer des Auteurs qui se sont nommés à la tête de leurs Ouvrages. Dom Fabre a encore eu l'attention de donner la notice de toutes les pièces contenues dans de grands Recueils ; par exemple dans la *Bibliothèque des Pères*, édition

de Lyon dans le *Tractatu*
tuum, & dans plusieurs a
du moins à renvoyer à L
Frenoy lorsque celui-ci é
dans ce détail. Cette mé
longe un peu le Catalogue
n'est rien en comparaison
qui en résulte. Dans la pre
tion on s'étoit contenté
la première pièce d'un R
l'on en avoit rassemblé
C'étoit un défaut qu'il im
réparer : Dom Fabre a e
détailler toutes les pièces q
fait relier ensemble. Une ta
bétique des Auteurs, placé
de l'Ouvrage, présente
noms, leurs Ouvrages qu
dans la Bibliothèque de Bo
velle. Mais cette table, qu
qu'elle soit, ne peut pas
non plus que les autres de
espèce, à tous les inconvé
voit, par exemple, dans c
gue, un Ouvrage intitulé
vetus Græca, relié avec *E*

gationum Dexippi, *&c.* placé dans la classe *politique*. Dans cet endroit, & dans ce voisinage, le premier Ouvrage se trouve comme dépaïsé : & sans parcourir le catalogue en entier, comment pouvoir reconnoître qu'il existe dans la Bibliothèque de Bonne-Nouvelle ? Et ce que nous disons de ce Livre peut s'appliquer à quelques autres. Lorsque leur Auteur est connu, la table dont nous parlons, sert à découvrir l'Ouvrage, quelque place qu'il occupe ; mais quand il ne l'est pas, comment sortir d'embarras ?

Au reste, ce Catalogue nous a paru bien rédigé, & ne peut qu'être fort utile aux Littérateurs. On ne doit pas être étonné qu'il s'y soit glissé quelques fautes d'impression, même pour les noms des Auteurs. On y lit (pag. 61) *Joannis Vetkelii de vera religione Libri V*. C'est *Volkelius* qu'il faut lire, & le nom de cet Auteur est bien écrit dans la table. On attribue (pag. 122) &

dans la table, un Ouvrage à M. de Fremenville; c'est *Freminville*. On donne une traduction de Pausanias à *Mesurus*, c'est *Musurus*, comme on le voit dans la table. On fait *Bresly* Auteur de l'Histoire des Comtes de Poitou; la table donne le vrai nom de l'Auteur *Besly*. Ces petites fautes sont presque inévitables & faciles à corriger. Nous sommes seulement étonnés que, ni dans la table, ni dans le corps de l'Ouvrage, on ne nomme pas François Viger pour Auteur du Livre *De præcipuis linguæ Græcæ idiotismis*.

HISTOIRE générale des Animaux, des Végétaux & des Minéraux qui se trouvent dans le Royaume (de France), présentés en gravures & dessinés d'après nature; avec l'explication aussi gravée au bas de chaque planche de ces différentes substances, pour servir d'intelligence à l'Histoire générale & économique des trois Régnes. Pre-

mière Partie, repréſentant les Quadrupèdes de la France. Par M. Pierre-Joſeph *Buchoz*, de Metz, Auteur de différens Ouvrages de Médecine, d'Art Vétérinaire, d'Hiſtoire Naturelle & d'Economie champêtre. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, preſque vis-à-vis la place de Sorbonne; & chez Debure l'aîné, Libraire, quai des Auguſtins. *in-folio*.

Ce premier Cahier que nous avons ſous les yeux, contient dix Planches repréſentant le cheval, l'âne, la vache du Cotentin, le bouc & la chèvre, le cerf, la biche & ſon faon, l'ours, les chauves-ſouris, dites *fer à cheval*, & celles qu'on nomme *Oreillard* & *Noctule*. Ces gravures nous paroiſſent rendre la nature avec une grande vérité. M. Buchoz, l'un des plus laborieux Naturaliſtes qui ayent exiſté, donne fréquemment de nouvelles preuves

de ſon zèle & de ſa fécondité par des productions qui ſe ſuccèdent dans des intervalles aſſez courts: elles contiennent un nombre conſidérable de Planches qui ont dû occaſionner de très-grands frais.

Ce qui diſtingue ſingulièrement les travaux de cet Auteur, & ce qui rend en même-tems ſes Ouvrages très-nombreux & très-volumineux, c'eſt qu'il ne ſe contente pas de faire de ſimples deſcriptions des productions de la nature, il entre dans de fort grands détails ſur leurs uſages, ſur l'utilité qu'on en retire dans la Médecine & dans tous les arts: ainſi, ſi d'un côté ces détails rendent l'hiſtoire naturelle plus intéreſſante, ils ne peuvent manquer de l'autre d'étendre infiniment cette ſcience déjà immenſe par elle-même. Le nombre des Ouvrages de M. Buchoz qui a embraſſé une ſi vaſte matière, n'a donc rien d'étonnant, ſi ce n'eſt le courage & l'activité dont cet Auteur a beſoin pour ſuffire à de

ſi

ſi grands travaux. Nous avons déjà annoncé & fait connoître la plupart des Ouvrages de M. Buchoz ; nous rappellons ici ſeulement les titres de ceux qui forment les ſuites les plus étendues. Les voici :

« Collection de Planches enluminées & non enluminées, repréſentant au naturel ce qui ſe trouve de plus intéreſſant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux & les minéraux, pour ſervir d'intelligence à l'hiſtoire générale & économique des trois Régnes de la Nature.

» Collection précieuſe & enluminée des fleurs les plus belles & les plus curieuſes qui ſe cultivent tant dans les jardins de la Chine que dans ceux de l'Europe, pour ſervir d'intelligence à l'hiſtoire générale & économique des trois Régnes.

» L'hiſtoire naturelle de la France, repréſentée en gravures, rangée ſuivant le ſyſtême de Linnæus, & diviſée par parties, pour ſervir à

» l'histoire générale & économique
» des trois Régnes.

» Histoire générale des trois Ré-
» gnes, représentée en gravures &
» rangée suivant le systême de Lin-
» næus, pour servir d'intelligence à
» l'histoire générale & économique
» des trois Régnes. »

Indépendamment de ces grandes suites qui sont toutes en gravures & en enluminures, M. Buchoz continue aussi ses Ouvrages raisonnés sur l'Histoire naturelle, physique & économique, qui forment d'autres suites non moins étendues, & dont les plus importantes sont, l'Histoire naturelle, physique & médicinale de l'homme; le commencement paroît maintenant : ce sera un abrégé, mais, dans son genre, un abrégé complet d'anatomie, de physiologie, de descriptions, traitemens & observations des maladies, en un mot de toutes les parties de la Médecine. Après l'histoire de l'homme viendra celle des animaux traitée dans le même genre.

[redacted]

Si l'on ajoute à cela l'Ouvrage périodique que publie M. Buchoz, intitulé : *la Nature considérée sous ses différens aspects, ou Journal des trois Régnes de la Nature*, que M. Buchoz continue très-réguliérement, on conviendra qu'il n'est pas possibles de présenter l'Histoire naturelle sous un plus grand nombre de faces différentes, & que toute la vie de cet Auteur, quelque longue qu'elle puisse être, ne suffira pas pour achever la tâche qu'il s'est imposée.

TRAVAUX proposés aux Médecins & Physiciens Regnicoles & Etrangers, par la Société Royale de Médecine dans sa Séance publique, tenue le Mardi 20 Octobre 1778, au Collége Royal de France.

INDÉPENDAMMENT des Prix que la Société propose dans cette Séance, elle croit devoir annoncer au Public les recherches qu'elle a commencées sur la Topographie mé-

dicale du Royaume, ſur les Eaux minérales & médicinales, ſur les maladies des Artiſans & ſur les maladies des Beſtiaux. Elle eſpère que les Médecins & Phyſiciens Regnicoles & Etrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles, qui ſeront continués pendant un nombre d'annés ſuffiſant pour leur exécution. La Compagnie fera dans ſes Séances publiques une mention honorable des Mémoires & Obſervations qui lui auront été envoyés ſur ces différens objets; & elle donnera aux Auteurs des temoignages authentiques de ſa ſatisfaction & de ſa reconnoiſſance.

I.

Sur la Deſcription Topographique & Médicale de la France.

La Société a ſenti combien il ſeroit important d'avoir un plan topographique & médical de la France, dans lequel le tempéramment, la

[redacted]

conſtitution & les maladies des habitans de chaque province ou canton ſeroient conſidérés relativement à la nature & à l'expoſition du ſol ; en conſéquence elle offre le plan de travail ſuivant.

Pour donner la deſcription topographique d'une ville ou d'un canton, & pour déterminer l'influence d'un climat ſur les hommes & ſur les animaux qui l'habitent, il faut conſiderer :

1°. La nature du ſol, & indiquer s'il eſt ſablonneux, pierreux, argilleux, ſec ou humide ? Si en fouillant on y trouve des mines, quelle eſt leur nature, & quelles ſont les couches que l'on rencontre en creuſant à une certaine profondeur ?

2°. Quelle eſt ſa longitude & ſa latitude ; quelle eſt ſon expoſition en général, & quelle eſt ſa hauteur relativement au niveau de la mer ? S'il eſt ſitué ſur la côte, s'il eſt bas ou élevé ?

1°. Quels ſont les vents qui y do-

minent, soufflent-ils dans certaines saisons & à des périodes déterminées ?

4. On dira si c'est un pays de montagnes ou de plaines; s'il est coupé par des fleuves ou par des rivières; quelle est leur direction & si elles sont sujettes à des inondations ? Y trouve-t-on des étangs, & le terrein est-il couvert de forêts ? y a-t-il des marais qui se dessèchent en été, & en sort-il des exhalaisons putrides ?

5. Quelle est la qualité des eaux qu'on y boit; leurs sources sont-elles abondantes, profondes ou superficielles ? y en a-t-il de minérales & quel usage en fait on. Il est surtout important de fixer son attention sur les eaux qui y servent de boisson ordinaire. Celles qui coulent des montagnes sont en général les plus pures & les plus limpides; les eaux de sources sont ensuite les meilleures; l'on peut donner le troisième rang à celles des rivières. Les eaux

des puits & celles qui croupiſſent ſont les plus mauvaiſes. Les eaux thermales pures, comme celles de Plombières & de Dax, approchent du degré de pureté de l'eau diſtillée. Lorſque l'on compare l'eau priſe ſur le bord des rivières, dans les endroits où leur cours eſt peu rapide, ou dans ceux qui ſont expoſés à l'ombre, avec celle que l'on puiſe au milieu de leur courant, on y trouve une très grande différence. Les eaux des petites, & même des grandes rivières, ont communément un goût fade qui leur eſt communiqué par les ſubſtances végétales & animales en putréfaction. Cet inconvénient augmente dans les grandes chaleurs de l'été, à meſure que les eaux baiſſent; auſſi le réſidu que l'on obtient par l'évaporation des eaux de ſources & de celles des torrens, eſt-il toujours plus ou moins blanc, & ne change-t-il preſque point au feu; tandis que le réſidu des eaux des rivières a toujours une

couleur plus ou moins foncée, à cause d'une matière extractive qui y est dissoute, & qui a produit, en brûlant, une espèce de charbon. Les eaux des puits peu profonds & creusés dans de nouvelles couches offrent les mêmes phénomènes dans l'analyse. C'est par rapport à cette matière extractive & putride que les eaux des lieux marécageux & des tourbières, telles qu'on en trouve dans les Landes de Bordeaux & dans quelques cantons de la Flandre & de Westphalie, sont si désagréables au goût & si mal-saines. Les eaux de puits, outre qu'elles sont dures & crues, lorsqu'on les boit nouvellement puisées, causent quelquefois des coliques d'estomac & d'entrailles assez vives : on a observé qu'elles perdent cette dangereuse propriété, lorsqu'elles ont été exposées pendant vingt-quatre ou trente-six heures au grand air, dans des vaisseaux de terre propres & bien évasés; alors elles conservent, tout au plus, une vertu

[redacted]

légèrement purgative, & qui est toujours en raison des matières salines, & surtout des sels marins & nitreux déliquescens qu'elles contiennent. Les eaux qui ont contracté quelque mauvaise odeur pour avoir croupi, ou pour avoir coulé à l'ombre sur un terrein plein d'herbes ou vaseux, perdent encore plus aisément leurs mauvaises qualités en les faisant chauffer, en les exposant ensuite à l'air libre pendant un ou deux jours, & en les filtrant après dans des fontaines sablées (1). En général lorsqu'une eau n'a point d'odeur, qu'elle n'est ni fade ni amère, qu'elle dissout bien le savon, & que les légumes s'y cuisent avec facilité,

(1) La Société a pensé qu'il étoit utile de faire connoître & de répandre dans les Provinces ces différens procédés, au moyen desquels on peut faciliter & sans dépense corriger les mauvaises qualités des eaux qui servent de boisson aux habitans de certains cantons.

on peut la regarder comme pure & bonne à boire.

6°. En faiſant l'hiſtoire topographique d'un Canton, on obſervera ſi le ciel y eſt ſerein & nébuleux, ſi les orages y ſont fréquens, ſi l'on y voit beaucoup de brouillards; s'ils ont de l'odeur, & dans quelle ſaiſon ils en out le plus. Dans les lieux bas, & ſurtout dans ceux qui ſont entourés de montagnes, l'on voit quelquefois, le ſoir, & plus ſouvent encore le matin, des brouillards blancs, épais, & aſſez ſemblables à du duvet fin; ils ne s'élèvent qu'à une certaine diſtance de la terre. Il ſeroit important d'obſerver comment on en eſt affecté; & ſurtout ſi les animaux en ſouffrent, lorſqu'ils paiſſent quelque tems dans les champs ou dans les prés qui en ſont couverts.

7°. Les pluies y ſont-elles abondantes ou régulières; & quel rapport ont-elles avec les autres météores?

8°. Quelles ſont les plantes pota-

[redacted]

gères ou médicinales qui y croissent? La force de la végétation y est-elle considérable? Ordinairement la vigueur des animaux est en même proportion.

9°. Quels sont les grains que l'on y cultive; comment les cultive-t-on? quelles sont les maladies de ces grains, & à quoi les attribue-t-on?

10°. On fera connoître le tempérament des habitans, leur boisson, (1) leur manière de se nourrir & de se vêtir, leurs habitudes & leurs mœurs, leurs occupations, la construction de leurs maisons, les maladies les plus ordinaires aux enfans, aux hommes, aux femmes & aux filles. On dira si ces dernières sont

(1) Dans les pays de vignoble, les pauvres habitans sont plus exposés à boire de l'eau que dans les Provinces où la bière & le cidre sont en usage. On indiquera les bons & les mauvais effets qui peuvent résulter de la nature & de l'excès de ces boissons.

réglées de bonne heure, & à quelle époque elles cessent de l'être. On fera une attention spéciale aux maladies particulières, dont certains ouvriers sont principalement affectés.

11° Enfin il sera bon de marquer quelles sont les espèces d'insectes les plus communes dans un pays. On indiquera quels sont les autres animaux qu'on y rencontre. On insistera principalement sur ce qui concerne les bestiaux, à quel usage les emploie-t-on, combien travaillent-ils de tems dans la journée ? Les bêtes à laine parquent-elles ou non ? si elles parquent, depuis quand, & jusqu'à quand ? enfin à quelles maladies les bestiaux sont-ils sujets ?

II.

Sur l'Analyse des Eaux minérales.

L'analyse des Eaux minérales, dont le Roi a attribué la connoissance à la Société, est une des recherches chymiques qui exige le plus

[redacted]

de ressources dans l'esprit de celui qui s'y applique. Les principes suivans serviront de guides à ceux qui se livreront à ce travail.

1°. Il faut déterminer la pesanteur de l'eau que l'on examinera, à l'aide d'un aréomètre, & sa température par le moyen d'un bon thermomètre. Mais il est en même-tems nécessaire de connoître celle de l'air; ce que l'on fait en se servant de deux thermomètres de comparaison. On doit, afin d'éviter toute erreur, répéter l'expérience à différentes heures du jour.

2°. On distinguera la couleur de l'eau, son degré de transparence, sa saveur & son odeur. On examinera si elle dépose quelque sédiment lorsqu'on la conserve dans des bouteilles, quelle est la couleur, la quantité & la nature de ce sédiment.

3°. On éprouvera si l'eau verdit le sirop de violettes.

4°. On essaiera s'il se fait un précipité, lorsqu'on y jette de l'huile

[redacted]

de tartre par défaillance : on connoîtra la quantité & la couleur du précipité.

5°. On versera dans l'eau quelques gouttes de dissolution d'argent, faite par l'acide nitreux. Lorsque la liqueur devient légèrement trouble & de couleur d'opale, & qu'il se dépose une matière sous la forme de petites écailles blanches, c'est un indice de la présence de l'acide vitriolique dans l'eau ; car ce dépôt n'est que du vitriol de lune. Si au contraire, l'eau minérale devient d'un blanc mat par l'addition de la dissolurion d'argent, & qu'il se forme un précipité en flocons blancs, c'est une preuve que l'acide marin est contenu dans l'eau ; car ce dépôt est un sel marin d'argent ou lune cornée.

6°. L'infusion de noix de galles versée dans une eau minérale, sert à découvrir la présence du fer : l'eau prend alors une couleur plus ou moins rougeâtre, pourpre ou violette.

7°. On découvre les matières sulphureuses ou phlogistiquées dans l'eau minérale, en y plongeant une lame d'argent.

8°. Pour connoître l'existence & la nature des différens gas dont l'eau peut être impregnée, il faut remplir une bouteille de cette eau, lier au col de la bouteille une vessie flasque, & chauffer ensuite pour donner lieu au dégagement de l'air qui peut s'y trouver. On doit faire passer le gas que l'on aura obtenu dans une bouteille pleine de teinture de tournesol & agiter le mêlange; si la teinture ne change pas de couleur, & si aucune portion du fluide aériforme n'est absorbée, il faut renverser la bouteille & présenter à l'orifice une bougie allumée; si la vapeur qui s'élève de la bouteille s'enflamme, c'est une preuve que l'eau contenoit un gas inflammable. Si au contraire la vapeur ne s'allume pas, même lorsqu'on plonge la bougie dans la bouteille, c'est que le fluide

aériforme eſt, ou de l'air pur, ou de l'air méphitique. Dans le premier cas, la bougie continue de brûler dans la bouteille; dans le ſecond, la bougie s'éteint. Lorſque le fluide aériforme qu'on a fait paſſer dans la teinture de tourneſol la change en rouge, ce fluide eſt l'acide crayeux ou l'air fixé de M. Prieſtley; mais comme il eſt ſouvent mêlé avec l'air commun, il faut agiter afin que l'eau abſorbe l'acide. On détermine enſuite facilement la quantité d'air pur que l'eau n'a pas abſorbée.

9°. On fait évaporer lentement dans un vaiſſeau de verre ou d'argent, dix à douze pintes d'Eau minérale qu'on réduit à une pinte ou qu'on rapproche juſqu'à ce qu'il ſe ſoit formé au fond du vaiſſeau un précipité ſenſible; on filtre alors pour ſéparer l'eau du précipité.

1°. On doit examiner la ſaveur de l'Eau minérale rapprochée; eſſayer ſi elle verdit le ſirop de violettes, & ſi elle fait efferveſcence avec les aci-

[redacted]

des ; ce qui indique qu'elle contient un alkali ; car ce sont ordinairement les alkalis & la terre calcaire, qui communiquent à l'eau la propriété de verdir le sirop de violettes ; mais lorsque l'eau a été bien rapprochée par l'évaporation, on est assuré que toute la terre calcaire est précipitée.

11°. En continuant d'évaporer l'eau lentement & par degrés, on obtient les sels qu'elle contient ; ceux qu'on y trouve le plus ordinairement sont :

Le sel Glauber : il crystallise en petites aiguilles qui s'effleurisent à l'air ; il a une saveur amère ; il ne peut être décomposé par l'alkali fixe, & il fournit avec la dissolution d'argent un précipité de vitriol de lune.

Le sel fébrifuge de Sylvius : il crystallise en cubes ; il ne peut être décomposé par l'alkali fixe ; mais l'huile de vitriol en dégage de l'esprit de sel marin ; & la dissolution d'argent est précipitée en flocons blancs ou en lune cornée par ce sel.

Le ſel d'Epſom ou de Sedlitz : il cryſtalliſe en aiguilles comme le ſel de Glauber, mais ſes cryſtaux ne s'effleuriſent point à l'air. Ils ont une ſaveur fort amére ; ce ſel eſt précipité par l'alkali fixe. Mais ce précipité étant calciné ne ſe convertit point en chaux vive. La diſſolution d'argent eſt troublée par le ſel d'Epſom, & il s'en précipite un vrai vitriol de lune.

Le ſel marin calcaire : ce ſel ne prend point de forme régulière ; il ne ſe manifeſte jamais que lorſque la liqueur eſt preſqu'entièrement évaporée. Il a une ſaveur très-amère ; il eſt précipité en blanc par l'alkali fixe & le précipité n'eſt que de la craie qui prend par la calcination les caractères de la chaux vive. L'huile de vitriol verſée ſur le cel en dégage de l'eſprit de ſel marin fumant, & la diſſolution d'argent eſt précipitée en lune cornée.

Le vitriol martial ſe trouve rarement dans les Eaux minérales. Lorſ-

[redacted]

qu'il s'y rencontre, il cryſtalliſe en petites aiguilles verdâtres d'une ſaveur ſtiptique. Ces cryſtaux ſe décompoſent au feu & deviennent rouges. L'alkali fixe précipite ce ſel avec une couleur jaune, verdâtre; l'alkali phlogiſtiqué en dégage du bleu de Pruſſe, & l'infuſion de noix de Galles lui fait prendre une couleur pourpre ou violette.

L'alkali fixe : il ne ſe cryſtalliſe point, & ſe trouve mêlé avec le ſel marin calcaire dans les dernières portions de la liqueur. On le reconnoît par la couleur verte qu'il communique au ſirop de violettes; en l'uniſſant à différens acides, on en détermine l'eſpèce par les ſels neutres qu'il forme.

Il arrive ſouvent que les dernières portions d'une Eau minérale qu'on a fait évaporer, ſont dans l'état d'une eau mère-ſaline qui ne fournit point de criſtaux. Il faut pouſſer l'évaporation juſqu'à deſſécher le réſidu que l'on fait enſuite diſſoudre dans

de l'esprit-de-vin, & en procédant par une évaporation lente, on sépare facilement tous les sels qui cristallisent les uns après les autres.

12°. On prend le précipité resté sur le filtre dans l'opération, n° 9. Il est ordinairement composé de terre calcaire & de sélénite. Souvent il contient du fer; ce qu'on reconnoît par la couleur jaune ou brune; pour séparer ces différentes matières, on lave le précipité avec du vinaigre distillé, ayant soin d'en ajouter jusqu'à ce qu'il ne fasse plus d'effervescence, & qu'on n'apperçoive plus de dissolution s'opérer. On filtre la liqueur & on pèse le résidu. Le déchet qu'il a éprouvé vient de la terre calcaire que le vinaigre a dissoute.

En évaporant la liqueur, on obtient un sel en aiguilles soyeuses formées par l'union du vinaigre avec la terre calcaire.

Si la portion qui reste sur le filtre contient du fer, on peut le séparer en versant dessus un peu d'esprit de

[redacted]

ſel marin affoibli. Il ne reſte ordinairement que de la ſélénite.

Les expériences que nous venons de détailler ne ſont pas les ſeules que l'on puiſſe tenter ; c'eſt aux lumières du Chymiſte qui fait l'analyſe, à ſuppléer à ce qu'on a pu oublier, ou à tenter les expériences qui ne ſont appliquables qu'à quelques Eaux minérales que l'on trouve plus rarement.

Il ſeroit à deſirer que les perſonnes qui s'occuperont de l'examen des Eaux minérales, vouluſſent bien voir auſſi quel eſt le ſédiment qui ſe trouve dans leurs ſources ou fontaines, & les matières qui s'en élèvent en ſe ſublimant, & qu'elles donnaſſent en même tems l'Hiſtoire naturelle du terrein dans lequel ſourdent ces eaux & celle des montagnes les plus voiſines, dont on peut croire qu'elles deſcendent.

Il ne ſuffit pas que la Chymie nous éclaire ſur la nature des principes que l'on trouve dans les

Eaux minérales, il faut encore que la Médecine-pratique en détermine les propriétés. On indiquera les maladies dans lesquelles l'obfervation aura prouvé que leur ufage aura été falutaire. On indiquera leur dofes, leurs effets & la faifon dans laquelle on a coutume de les prendre; furtout on évitera de leur attribuer des vertus trop générales, parce qu'en furpaffant toute croyance on n'en mériteroit aucune.

III.

Sur les maladies des Artifans.

L'Académie Royale des Sciences a rendu à la France & à toute l'Europe un fervice important, en publiant & en confervant à la poftérité la defcription de plufieurs Arts & métiers. La Société qui fe fera toujours honneur de marcher fur les traces de cette illuftre Compagnie, a penfé qu'elle compléteroit ce tra-

[redacted]

vail ſi, en examinant avec le plus grand ſoin les procédés employés dans les Arts, en déterminant ceux qui peuvent être nuiſibles, & en indiquant les moyens de prévenir les maux qui y paroiſſent attachés, elle faiſoit pour la ſanté des Artiſans ce que l'Académie a exécuté en faveur de leur induſtrie. Le Traité de Ramazzini, plus connu depuis qu'il a été traduit, ne peut être regardé que comme un eſquiſſe de ce travail. La Société a arrêté dans une de ſes Séances tenue le 17 Décembre 1776, le plan général qu'elle doit ſuivre; elle s'en eſt depuis occupée pluſieurs fois, & elle a déjà reçu pluſieurs Obſervations qui y ſont relatives. La Compagnie eſpère que le Public ſecondera cette entrepriſe, & elle recevra avec bien de la reconnoiſſance les Mémoires qui lui ſeront envoyés à ce ſujet. Elle invite les Adminiſtrateurs & les principaux Magiſtrats des Villes à y donner toute leur attention. Les Chefs & Directeurs des

Manufactures peuvent surtout nou fournir les renseignemens les plu utiles. On prie ceux qui voudron bien y concourir de s'attacher prin cipalement à un genre de travail, & d'indiquer

1°. Quelle est la situation de l Manufacture, de l'Attelier ou de l Maison dans laquelle les Ouvriers s rassemblent; quelle est sa construc tion & son étendue?

2°. Quelle est la nature & l'éta des Eaux qui y sont employées; que est le cours des rivières sur lesquelle les Manufactures sont établies, & s les Habitans y puisent de l'eau pou leurs besoins?

3°. De quels instrumens les Ou vriers se servent, & comment ils en font usage, en ne les considéran toutefois que relativement à l'éco nomie animale?

4°. Quelles sont les matières qu'il emploient; quel est leur état avan d'être mises en œuvre, ou lorsqu'elle sont en magasin?

5°.

[redacted]

5°. Suivant quels procédés on les traite, de quelle nature sont les vapeurs qui s'en élèvent, & comment ces substances réagissent sur les travailleurs?

6°. On observera si les Ouvriers sont en grand nombre dans la même salle; quel est leur attitude, quels sont leurs principaux mouvemens; s'ils travaillent long-tems; quelle est leur nourriture & leur manière de se vêtir?

7°. Quels sont les organes les plus fatigués chez eux; quelles sont les parties qui reçoivent les premières impressions des causes qui les affectent, & quelles sont les maladies aiguës ou chroniques auxquelles ils sont le plus exposés?

8°. Enfin si on a remarqué que les procédés employés dans les différentes Manufactures aient influé sur les habitans des Villes où elles sont bâties, & si les maladies épidémiques sont devenues quelquefois plus graves par cette raison?

IV.

Sur les maladies des Bestiaux.

Presque toutes les maladies aiguës & chroniques dont les bestiaux sont attaqués, portent différens noms, non-seulement dans chaque Province, mais encore dans chaque canton. Elles n'ont d'ailleurs jamais été convenablement observées ni décrites. La Société persuadée que ce travail doit être regardé comme la base de l'Art Vétérinaire, desire que chaque Médecin ou Physicien lui donne un exposé succint des maladies dont les bestiaux sont attaqués dans le pays qu'il habite, en faisant la plus grande attention à l'influence du climat. La Compagnie demande donc qu'on lui envoie

Un Tableau des maladies aiguës & chroniques auxquelles les bestiaux de toute espèce sont sujets dans chaque pays ; contenant 1°. les noms

vulgaires de ces maladies; 2°. leur description; 3°. leur traitement ordinaire; 4°. les causes auxquelles on a coutume de les attribuer.

Les Mémoires & Observations seront adressés, franc de Port, à M. Vicq d'Azir, *Secrétaire perpétuel de la Société.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

The rise, progress and present state of the Northern Governements .... By Williams, Esq. i. e. L'origine, les progrès & l'état présent des Gouvernemens septentrionaux, c'est-à-dire des Provinces-Unies, du Danemarck, de la Suède, de la Russie & de la Pologne; ou Observations sur la Nature, la Constitution, la Religion, les Loix, la Police, les Coutumes & le Com-

merce de chaque Gouvernement ; les mœurs & les qualités du Peuple, leurs forces militaires sur terre & sur mer, les revenus & les ressources de chaque Puissance, avec le récit des conjonctures sur les différentes Révolutions : le tout d'après les relations & les histoires les plus authentiques ; comme aussi d'après les observations & les remarques faites pendant un voyage de cinq années dans ces contrées. Par M. Williams. Deux gros volumes *in*-4°. Prix, 1 liv. 16 sh. en carton.

Catalogue of the Manuscripts in the Cottonian Library. i. e. Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Cottonienne : auquel on a joint plusieurs Corrections & Additions, avec un Appendix contenant un détail du dommage causé par le feu en 1731, & un Catalogue des Chartes conservées dans cette Bibliothèque. *in*-8°. 1777. Hooper. 4 sh. broché.

On a reconnu que le Catalogue de cette Bibliothèque, publié en 1696 par M. Smith, étoit très-défectueux. C'est pour le perfectionner qu'on a donné ce nouveau Catalogue, où les matières sont tellement disposées, qu'on peut très-aisément trouver ce qu'on y cherche.

SUISSE.

D'YVERDON.

Code de l'Humanité, ou la Législation universelle, annoncé ci-devant sous le nom de *Dictionnaire universel raisonné de Justice naturelle & civile*; contenant le Droit naturel, la Morale universelle, le Droit des gens, le Droit politique, le Droit pubic, le Droit romain, le Droit canonique & le Droit féodal, avec l'Histoire littéraire relative à ces sciences; Ouvrage composé par une Société de Moralistes, de Jurisconsultes & de Publicistes, &c.

Le tout revu & mis en ordre alphabétique par M. de Felice.

Quid deceat, quid non: Quò virtus, quò ferat error. HORAT.

13 vol. *in*-4°. Yverdon. 1778. & se trouve à Paris, chez Lamy, quai des Augustins.

Dans l'immensité des Ouvrages faits sur les différentes Législations arbitraires, il n'y en a guère qui fasse connoître les rapports qu'elles ont avec la Législation immuable; & la justice civile a souvent été accusée de braver les décisions de la justice naturelle, l'unique source de la vertu. L'Ouvrage que nous annonçons, en exposant les décisions de la justice civile, fait sentir jusqu'où elle se conforme à la justice naturelle, & où elle s'en écarte. La Morale fait la base de ce grand Ouvrage. Jamais ses vérités n'ont été présentées avec plus de candeur, de solidité, de profondeur & de franchise, qu'elles le sont dans ce Dic-

tionnaire, qui jusques ici nous manquoit, & qui est bien digne d'occuper une place dans toutes les bibliothèques publiques & particulières; c'est le Code de l'Humanité; il devroit être le manuel de ces respectables Magistrats, qui ne prononcent que d'après les arrêts infaillibles de la justice naturelle & de l'équité.

M. de Felice, M. Bouchaud, M. Bertrand, M. Tscharner, M. Andrié de Gorgier, M. le Chevalier de Jaucourt, M. de la Lande, M. Durand de Maillane, M. Mingard, M. Maclain, M. Molé Avocat au Parlement de Paris, & plusieurs autres personnes qui n'ont pas jugé à propos d'être connues, y ont fourni des articles.

ALLEMAGNE.

DE CASSEL.

Séance publique de la Société Antiquités de Caſſel tenue l Août 1775.

La Société avoit propoſé ſujet du Prix, l'Eloge de M. V kelman, dans lequel il s'agi de faire connoître l'état où ce S vant a trouvé la ſcience des tiquités, & à quel point il l'a laiſ le Diſcours qui a remporté le p avoit pour deviſe :

Et dubitamus adhuc virtutem exte factis ?

L'Auteur eſt M. Leyne, Pr ſeur d'Eloquence dans l'Unive de Gottingue & Conſeiller Aul de Sa Majeſté Britannique.

Après la lecture de cet Eloge a lu un Mémoire ſur quelques n noies du moyen âge, par M. le B de Gunderode, Conſeiller de

gence à Carlsruhe; M. l'Abbé Collignon a lu ensuite des fragmens de quelques lettres de Leibnitz, trouvées dans les Archives de la Sérénissime Maison de Heisse-Rathenbourg; & on a terminé la séance par l'Éloge de M. de Voltaire, Membre honoraire de la Société par M. de Suchet, Secrétaire perpétuel.

La Société propose pour le prix de l'année 1779, la question suivante:

Quel rapport y avoit-il entre la religion des Peuples du Nord & celle des Peuples Germaniques, depuis Jules-César jusqu'à Charlemagne; question propre à éclaircir la Mythologie Germanique.

Ceux qui voudront concourir, doivent adresser leurs Discours à M. le Marquis de Luchet, Conseiller privé de Légation, Secrétaire perpétuel à Cassel; ils ne seront reçus que jusqu'au premier Mai prochain.

Les Auteurs mettront suivant l'usage, leurs noms dans un billet ca-

cheté, avec la même devise qui sera à la fin de l'Ouvrage.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

Dissertations philosophiques sur plusieurs sortes de sujets, comme sur les idées innées, l'infini, &c. & autres matières analogues à celles-là; Recueil où l'on trouve à la fin un Potscrit sur le Spinosisme. Par M. L. M. D. B. 2 vol. *in*-4°.

Ponderare juvat, non numerare.

On trouve des exemplaires de cet Ouvrage à Toulouse, chez Daller, Libraire.

Il paroît que l'Auteur a fait l'étude la plus profonde des sujets abstraits & métaphysiques qu'il traite dans cet Ouvrage. Après l'avoir parcouru, nous n'avons pu concevoir qu'une haute idée de ses talens; mais nous voyons, avec peine, qu'ayant moins cultivé la langue françoise que la métaphysique, il s'exprime assez

ſouvent d'une manière ſi peu correcte & ſi embarraſſée, qu'il n'eſt pas aiſé de ſaiſir bien exactement ſa penſée & de s'aſſurer de ſa marche. Il ſeroit réellement à deſirer que tout ce que cette production contient de bon fût digéré & mis dans un ordre méthodique, avec un ſtyle clair & aſſorti à la matière.

DE PARIS.

Dictionnaire univerſel des Sciences; Morale, Economique, Politique & diplomatique, ou Bibliothèque de l'Homme d'Etat & du Citoyen, rédigé & mis en ordre par M. Robinet, Cenſeur Royal,

Au Tems & à la Vérité.

Tome V, à Paris, chez l'Editeur, rue Saint Dominique, près la rue d'Enfer, 1 vol. *in*-4°. de 500 pag.

Eſſai ſur l'aménagement des forêts, par M. Pannelier d'Annal; préſenté au Roi; à Paris, chez Deſprez, Imprimeur du Roi & du Clergé

de France, rue Saint Jacques, brochure de 27 pages.

Carte particulière de la Province de New-Yorc & de New-Jersey, levée par ordre du Chevalier Tryon, Gouverneur, traduite de l'Anglois, en une feuille, prix 30 sols.

Carte de la Manche, en une feuille, par Jefferys, traduite de l'Anglois, contenant les côtes de France, depuis Dunkerque jusqu'à Nantes, & celles d'Angleterre depuis la Tamise jusqu'au canal de Saint Georges, avec les sondes; à Paris, chez le sieur Lerouge, Ingénieur-Géographe du Roi: rue des Grands Augustins, prix 50 sols.

Histoire Universelle, depuis le commencement du monde, &c. enrichie de figures & de cartes nécessaires, composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres: traduite en François par une Société de Gens de Lettres; proposée par souscription.

Nous avons déjà en François une traduction de cet Ouvrage, faite en Hollande. On se propose d'en donner une nouvelle, plus exacte, plus conforme à l'original & d'un style plus correct. Les nouveaux Traducteurs, pour rendre leur travail utile à toutes les classes de Lecteurs; entreprise assez difficile dans un Ouvrage de cette espèce, ont cru devoir dégager le texte des longues Dissertations qui suspendent le récit des faits, pour les reporter en notes à la fin de chaque volume. Il y a des parties qu'ils devroient non-seulement refondre en entier, mais encore pour lesquelles ils pourroient revenir aux sources, pour faire, soit des corrections, soit des additions considérables. On promet que cet Ouvrage sera imprimé sur de beau papier, en caractères neufs, & que la gravure des planches sera confiée aux meilleurs Artistes. Chaque volume sera de 40 feuilles, tous seront accompagnés d'une table raisonnée des

matières rangées par ordre alphabétique. Il en paroîtra un volume chaque mois, à commencer au dernier Janvier prochain; le second à la fin de Février, & les autres successivement de mois en mois. On paiera 24 liv. en souscrivant, pour les six premiers volumes, & en recevant le sixième, on paiera 24 autres livres pour les six volumes suivans, & ainsi de suite de six mois en six mois.

On souscrit chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, & chez les principaux Libraires du Royame.

Histoire de la fondation des Colonies des anciennes Républiques, adaptée à la dispute présente de la Grande-Bretagne avec ses Colonies Américaines, traduite de l'Anglois, &c. à Utrecht, chez J. Van Schoon-Hoven & Compagnie; & se trouve à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1 vol. *in*-8°. de 246 ges; prix 3 liv.

Caroli Van Bochante, il almâ Universitate Lovaniensi praxeos Medicæ ad nosocomium D. Petri, necnon Chemiæ Professoris Regii Dissertatio Physiologico-Chemica de Bile. Se trouve à Paris, chez Lamy, Libraire, Quai des Augustins; & chez Mequignon, l'aîné, Libraire rue des Cordeliers; prix 1 liv. 4 f. broché.

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois; par les Missionnaires de Pekin. Tom. IV. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais vis-à-vis le Collége. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in* 4°. de 510 pages avec figures en taille-douce. Prix, 12 liv. relié.

Lettres sur les Embélissemens de Paris. A Luxembourg; & se trouve à Paris, chez Augustin-Martin Lottin l'aîné, Libraire & Imprimeur du Roi & de la Ville, rue S. Jacques,

au Coq & au Livre d'or. 1778. Broch. *in*-8 . de 40 pag.

L'Auteur de ces Lettres répond d'abord à M. L. sur son Projet d'embélissement du quartier du Luxembourg, & fait voir combien, en plusieurs parties, ce Projet est inutile & trop dispendieux ; ensuite, parcourant les différens quartiers de Paris, il indique les moyens d'y faire des établissemens utiles.

Mappemonde géographique & historique, donnant des premières connoissances de Géographie, de l'Histoire des Voyages, &c. Ouvrage rédigé pour l'éducation. Par M. Maclot, Associé de l'Académie Royale des Sciences, Belles Lettres & Arts de Rouen. A Paris, chez l'Auteur, rue S. André-des-Arts, presque vis-à-vis la rue de l'Eperon, maison du Marchand Drapier; chez Gueffier & Ruault, Libraires, rue de la Harpe; & chez Desnos, aussi Libraire, rue S. Jacques. 2 vol. *in*-12. Le premier

de 342 pages, le second de 328. Prix, 3 liv. 12 f.

Ces Elémens font deftinés à l'inftruction des jeunes gens. L'Auteur a confulté & fuivi leur goût dans le choix des matières. Ce qu'il dit de la partie de l'Aftronomie, qui fe combine avec la Géographie, fe réduit à ce qu'on ne peut fe difpenfer d'en faire apprendre pour l'éducation. Il faut joindre à cet Ouvrage l'Atlas général, méthodique & élémentaire qui fe trouve chez Defnos.

Mémoire contenant des Réflexions fur les propriétés du Remontoir, fon exécution pour les pendules à reffort, le développement des effets avantageux de fon application aux pendules à poids, particulièrement à celles qui vont un an fans être montées. Un échappement naturel dans tous fes points, les caufes phyfiques qui le rendoient variable détruites; manière de le tracer & de le conftruire. Quantième perpétuel avec

beaucoup de sûreté dans les effets, & d'une facile exécution, marquant les dates du mois par une division annuelle ou par une de 31; avec une courte description d'une pendule dans laquelle ces effets sont exécutés. Par M. Robin, Horloger de M. le Duc de Chartres, rue S. Honoré, à l'hôtel d'Aligre. 1778. 61 pages in-8°.

La pendule de M. Robin a été approuvée avec éloge par l'Académie des Sciences; & l'on trouve le rapport des Commissaires, M. Leroy & M. de Fouchy, à la suite de cette petite description que l'Auteur a fait imprimer.

Voyage fait par ordre du Roi en 1771 & 1772 *en diverses parties de l'Europe, de l'Afrique & de l'Amérique, par MM. de Verdun, de Borda & Pingré.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. 2 vol. *in*-4°. & se trouve chez Panckoucke, rue des Poitevins, hôtel de Thou.

Nous avons annoncé en 1773 le Voyage de MM. de Fleurieu & Pingré fait en 1768 & 1769 ſur la frégate l'*Iſis*, ordonné par M. le Duc de Prâlin pour la vérification des Montres marines & les autres objets relatifs à la Navigation. Celui de la Flore qui paroît depuis la fin d'Août, eſt un Ouvrage du même genre que nous devons à M. de Boynes, alors Miniſtre de la Marine. Il renferme une multitude d'obſervations pour la correction des Cartes marines, pour la détermination des longitudes, des variations de l'aiman, des courans, des ſondes & des marées, juſqu'au cercle polaire; des vues très-bien deſſinées par M. Ozanne dans les principaux lieux qu'il eſt important de connoître; des cartes de l'Océan atlantique & de la mer du Nord, faites avec une préciſion toute nouvelle; des relations & des deſcriptions hiſtoriques & Phyſiques de tous les pays que les Obſervateurs

ont parcourus, sçavoir ; l'Espagne, les Canaries, les isles du Cap Verd, les Antilles, l'Islande & le Danemarck. C'est avec de semblables voyages, faits par des Marins aussi intelligens & aussi laborieux, & écrits avec autant de soin, que la Navigation & la Géographie se perfectionnent d'une manière qu'on n'avoit point espérée. Outre les Auteurs de cet Ouvrage, il y avoit un Astronome très-exercé nommé Mersais, Elève de M. de la Lande, qui est mort dans un autre voyage, & dont on a vu l'Eloge dans les Lettres de M. Bernoulli.

Observations sur les Fosses d'aisance, & moyens de prévenir les inconvéniens de leur vuidange ; par MM. Laborie, Cadet le jeune & Parmentier, Membres du Collége de Pharmacie, &c. &c. &c. Imprimé par ordre & aux frais du Gouvernement. A Paris, de l'Imprimerie

). H. D. Pierres, Imprimeur
Collége Royal de France. 1778.
:hure *in*-8°. de 109 pages.
Nous ferons connoître ce Mé-
re, dont l'objet importe beau-
, à la santé des Citoyens, & le-
., outre les observations de MM.
orie, Cadet le jeune & Par-
tier, contient aussi celles de
l. Lavoisier, le Comte de Milly
'ougeroux de Bondaroy, Mem-
de l'Académie Royale des Scien-
que cette Compagnie avoit char-
de lui rendre compte de ce Mé-
re intéressant.

TABLE

DES ARTICLES CONTENU
dans le Journal du mois
de Novembre 1778.

gers, par la Société Royale d
d.cine.

Nouvelles Littéraires.

Fin de la Table.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06224 4556

